

vivre bien vivre pleinement



**Rapport sur les enjeux environnementaux,
sociaux et de gouvernance de 2024**

Dans ce rapport

Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw », la « société », « nous » ou « notre ») consiste essentiellement en un réseau de plus de 2 800 emplacements dirigés avec passion par des franchisés indépendants, des pharmaciens propriétaires et des collègues d'entreprise. Ensemble, nous fournissons les produits essentiels courants à plus de familles canadiennes que quiconque, et à ce titre, notre prospérité est indissociable de celle des communautés que nous desservons. Le fait d'être une entreprise résolument canadienne est un pilier de notre identité et sous-tend la conviction qui nous anime depuis près de deux décennies pour lutter contre les changements climatiques et faire progresser l'équité sociale.

Dans ce rapport, nous détaillons les progrès que nous avons accomplis dans ces domaines qui revêtent une importance stratégique pour le pays, les 220 000 collègues et employés qui travaillent chez Loblaw, et les millions de clients qui choisissent de magasiner chez nous chaque semaine. À ce titre, l'attention que nous y portons est également importante pour nos actionnaires, car elle contribue directement au succès global de notre entreprise et rend le Canada plus fort, aussi bien aujourd'hui que pour les décennies à venir.

Plus précisément :

Lutter contre les changements climatiques implique une action décisive pour aider à en atténuer à la fois les causes et les effets environnementaux. C'est pourquoi il est nécessaire de réduire les émissions de CO₂, d'atteindre des objectifs de zéro émission nette, de minimiser le gaspillage alimentaire et de se conformer aux Règles d'or de la conception pour les emballages faits de plastique¹.

Faire progresser l'équité sociale repose sur la constitution d'une main-d'œuvre diversifiée et inclusive dont les perspectives et les compétences contribuent à enrichir la manière dont nous façonnons l'expérience client et qui reflète les communautés que nous desservons. Une telle démarche implique également de soutenir la santé et le bien-être des femmes et des enfants, deux piliers essentiels à la réussite et à la prospérité du Canada dans son ensemble.

Depuis plus d'un siècle, Loblaw fait partie intégrante de la vie des Canadiens et nous nous engageons à contribuer positivement à la société pour les années à venir. Ce rapport reflète notre approche globale visant à créer un avenir plus durable et plus équitable pour tous en misant sur la responsabilisation, la mesurabilité, la transparence, la bonne gouvernance d'entreprise et la gestion proactive de nos parties prenantes.

Table des matières

Lire et comprendre ce rapport	2
À propos de Loblaw	3
Message de notre Président et chef de la direction	4
Être un chef de file avec une raison d'être : Favoriser la prospérité canadienne	5
Engagement des parties prenantes	6
Objectifs de développement durable des Nations unies	6
Importance relative	6
Gouvernance	7
Stratégie	7
Gestion des risques	7
Faits saillants de la performance de 2024	8
Partenariats et adhésions	9

Environnement

Action climatique	11
Stratégie climatique	12
Gestion des risques associés au climat	12
Atténuation des risques associés au climat	13
Réduire les déchets plastiques d'ici 2025	16
S'attaquer aux déchets plastiques	17
Gaspillage alimentaire	18
Biodiversité	20
Approvisionnement responsable	21
Approvisionnement de produits d'usage courant à haut risque	22
Produits conçus en tenant compte des besoins des clients	23
Bien-être des animaux	25
Initiatives responsables dans le domaine des vêtements	26
Initiatives responsables en pharmacie	27
Gestion environnementale	28

Société

Culture et inclusion	30
Nos collègues	35
Accès aux soins	38
Investissement dans nos communautés	40
Engagement communautaire	41



Gouvernance

Aperçu de la gouvernance	45
Confidentialité et cybersécurité	47
Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement	48
Droits de la personne	49
Collaboration et amélioration continue	53
Fiabilité de nos divulgations ESG	54
À propos des énoncés prospectifs	55
Notes de fin de document	57



Lire et comprendre ce rapport

Le présent rapport couvre l'exercice financier 2024 de Loblaw qui s'est terminé le 28 décembre 2024. Sauf indication contraire, les données incluses concernent cette période et tous les montants indiqués dans ce rapport sont en dollars canadiens.

Nos méthodes de reddition de comptes et de mesure des données sont conformes à celles utilisées dans le Rapport sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance de 2023 de la société et ne couvrent que les activités de la société, notamment nos magasins détenus par la société, nos centres de distribution et nos bureaux. Le cas échéant, nous incluons également des renseignements concernant les magasins franchisés, T&T^{MD} et les établissements Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} détenus par des pharmaciens propriétaires. Loblaw publie divers documents de divulgation portant sur la façon dont elle aborde les questions environnementales et sociales. Chaque année, nous analysons les cadres de divulgation de tierces parties afin de déterminer l'harmonisation des divulgations en fonction de la notoriété mondiale, de

la réputation et de la pertinence de notre stratégie ESG, notre gestion des risques et nos sujets importants. Ce rapport fait référence et correspond aux normes de la Global Reporting Initiative (« GRI ») de 2021, et fournit des divulgations conformément à ces normes, ainsi qu'aux normes du Sustainability Accounting Standards Board (« SASB ») pour les détaillants de produits alimentaires, les détaillants de médicaments, les services financiers destinés aux consommateurs ainsi que les vêtements, accessoires et chaussures. Le rapport présente également des renseignements conformément aux objectifs de développement durable de l'ONU (« ODD de l'ONU ») et au Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFCC »). Notre objectif consiste à fournir des divulgations solides et transparentes en temps opportun à nos parties prenantes. C'est pourquoi nos divulgations s'appuient sur les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») S1 Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité (« S1 ») et IFRS S2 Informations à fournir sur les changements climatiques (« S2 ») de l'International Sustainability Standards

Board (« ISSB »). Loblaw prévoit de respecter pleinement les normes IFRS approuvées par le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (« CCNID ») lorsqu'exigées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »). Des informations complémentaires sont disponibles sous forme de tableau dans nos fiches de données. Veuillez également consulter nos [énoncés prospectifs](#).

Ce rapport est fourni uniquement à titre de mise à jour sur les initiatives d'ordre environnemental, social et de gouvernance de la société, et n'est pas destiné à promouvoir un produit ou un service particulier de la société ou de l'un de nos fournisseurs. Les clients doivent consulter l'étiquette de produit ou les modalités de service applicables lorsqu'ils prennent des décisions d'achat.

Pour connaître les dernières mises à jour concernant nos progrès sur le plan environnemental, social et de gouvernance, veuillez consulter notre site Web <https://www.loblaw.ca/fr/responsibility/>. Veuillez transmettre toute demande de renseignements à responsibility@loblaw.ca.

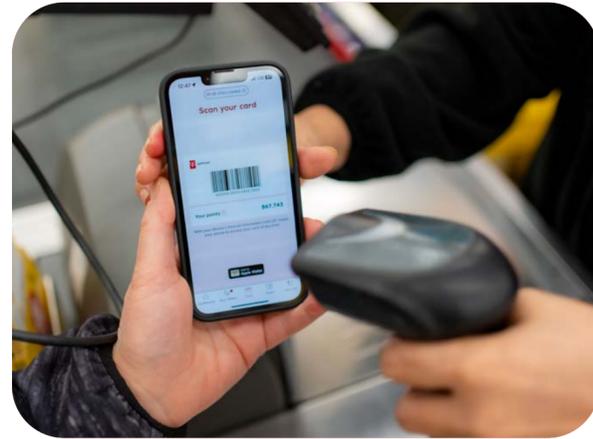


À propos de Loblaw

Engagés envers la prospérité du Canada et guidés par une raison d'être – aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinement^{MD}

Loblaw, une entreprise fièrement canadienne, vise à soutenir une croissance constante de ses secteurs d'activité et générer des rendements stables pour ses actionnaires grâce à une planification stratégique et une gouvernance d'entreprise solides. En intégrant à sa stratégie d'entreprise des objectifs liés à la lutte contre les changements climatiques et à la promotion de l'équité sociale, elle fait en sorte que ses actions contribuent à la prospérité de l'entreprise, de ses clients et, plus largement, du pays.

Loblaw est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie, et le détaillant le plus important au pays, offrant aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de santé et de beauté, des vêtements, de la marchandise générale, ainsi que des produits et services financiers et de téléphonie mobile. La société exploite plus de 1 100 magasins d'alimentation tant de type escompte que de spécialité, ainsi que plus de 1 350 emplacements et cliniques Shoppers Drug Mart^{MD} et Pharmaprix^{MD}, situés dans des endroits pratiques et bien souvent considérés comme des carrefours de soins de santé dans les communautés où ils sont implantés. Ces magasins et pharmacies proposent certaines des marques grand public les plus populaires au Canada, telles que le Choix du Président^{MD}, Délices du Marché^{MC}, sans nom^{MD} et Life Brand^{MD}.



Plus de 1 milliard \$
Valeur des points PC
Optimum^{MC} échangés
par les clients

25 %
Économies réalisées en
moyenne en choisissant des
produits sans nom^{MD} plutôt que
des produits comparables de
grandes marques

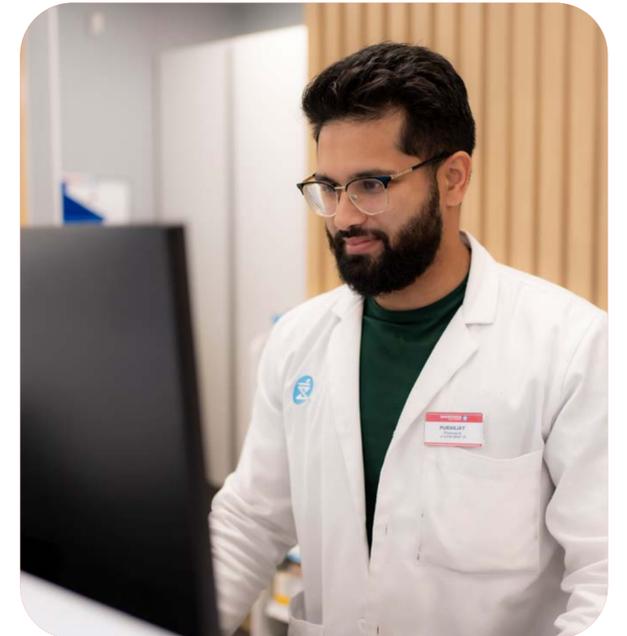


3 des dix plus grandes
marques² du pays : le Choix
du Président^{MD}, sans nom^{MD} et
Délices du Marché^{MC}

220 000
collègues et employés



2,2 milliards \$
Somme réinvestie dans
l'économie canadienne,
améliorant l'accès à des
aliments et à des services de
santé plus abordables



90 % des Canadiens
vivent dans un rayon
de 10 kilomètres d'un
de nos magasins

Plus de 60 nouveaux
magasins à escompte ou
convertis

212 millions \$
recueillis et versés

Plus de 2 800 magasins,
pharmacies et cliniques



Message de notre Président et chef de la direction



Il y a près de deux décennies, Loblaw publiait pour la première fois un rapport présentant les nombreuses initiatives qu'elle menait dans les domaines de la responsabilité environnementale, de l'approvisionnement, de l'investissement communautaire, de la diversité, et bien plus. À l'époque, ce rapport s'intitulait tout simplement « Notre façon de faire des affaires ».

Dix-huit ans plus tard, nous sommes plus que jamais engagés envers les principes énoncés dans l'édition initiale de ce rapport, à la différence que nous orientons désormais nos efforts autour de deux concepts : lutter contre les changements climatiques et faire progresser l'équité sociale. Bien que le vocabulaire que nous utilisons aujourd'hui soit différent – en effet, celui-ci évolue pour répondre aux besoins actuels – notre objectif reste le même. Ces notions demeurent au cœur même de la façon dont nous exerçons nos activités chez Loblaw et leur importance est telle qu'elles nous donnent l'occasion d'aider le Canada et ses communautés à prospérer.

Notre engagement à cet égard demeure inébranlable pour une raison bien simple : nous croyons fondamentalement que nous avons tout intérêt à lutter contre les changements climatiques et à faire progresser l'équité sociale. Notre réussite dans ces domaines a un effet positif sur notre performance financière, inspire l'excellence opérationnelle, favorise une culture d'entreprise qui motive et mobilise nos employés, et contribue au succès de nos 2 800 emplacements à

travers le pays. Et lorsque ces emplacements réussissent, nos communautés et notre pays en récoltent les retombées positives. En tant qu'entreprise fièrement canadienne, nous croyons fermement à la prospérité de tous.

Dans cette optique, nous avons continué à prendre les mesures nécessaires pour assurer notre succès en 2024. Nos engagements visant à lutter contre les changements climatiques, qui comprennent la recyclabilité des plastiques, ainsi que la réduction du gaspillage alimentaire et des émissions de carbone, ne sont pas assumés par un comité centralisé, mais par nos fonctions opérationnelles elles-mêmes. Ainsi, nos solides résultats découlent de la façon dont nous avons opérationnalisé et intégré la notion de responsabilisation au sein de l'entreprise :

- Nous avons réduit nos émissions de carbone de 16 % par rapport à notre année de référence 2020.
- Nos emballages faits de plastique de nos produits de marques contrôlées sont désormais conformes à plus de 90 % aux Règles d'or de la conception actuelles, que nous avons contribuées à établir en matière de conception, de production et de recyclabilité.
- Nos efforts de réduction du gaspillage alimentaire sont plus cohérents et systématiques que jamais, ce qui nous a permis d'éviter l'acheminement de plus de 80 200 tonnes métriques de denrées alimentaires vers les sites d'enfouissement.

Nos efforts visant à faire progresser l'équité sociale se concentrent intentionnellement sur l'inclusion, à la fois au sein de notre réseau et auprès des femmes et des enfants, qui jouent tous un rôle central contribuant à renforcer le Canada et à assurer son bien-être :

- Nous avons formé plus de 198 000 de nos collègues et employés sur des sujets fondamentaux liés à la diversité, à l'équité et à l'inclusion dans tout le pays.
- Nous avons établi de nouveaux objectifs de représentation des femmes et des minorités visibles au sein de notre entreprise, après avoir réalisé des progrès considérables par rapport à nos objectifs précédemment partagés.

Je suis extrêmement fier de tout ce que nous avons accompli en 2024 et de l'impact que nous continuons d'avoir au sein de nos communautés et dans l'ensemble du pays. Il va de soi que cette réussite est le reflet direct des 220 000 personnes qui travaillent dans nos magasins, pharmacies, cliniques, installations de la chaîne d'approvisionnement et bureaux. À leurs yeux, lutter contre les changements climatiques et faire progresser l'équité sociale sont plus que des mots; c'est en fait un réel appel à l'action, et ils y répondent chaque jour.

« En tant qu'entreprise fièrement canadienne, nous croyons fermement à la prospérité de tous. »

- Nous avons recueilli et versé en dons plus de 22,5 millions \$ et 12,5 millions \$ au profit de la Fondation pour les enfants le Choix du Président et de la Fondation Pharmaprix pour la santé des femmes^{MC}, respectivement.
- Notre programme Nourrir plus de familles^{MC} a permis de faire don de l'équivalent de plus de 54 millions de kilogrammes de denrées alimentaires à des organismes communautaires de partout au pays depuis son lancement en 2022.

Per Bank
Président et
chef de la direction

Être un chef de file avec une raison d'être : Favoriser la prospérité canadienne

Notre approche en matière de développement durable et d'impact social

Lorsque nos communautés sont fortes, notre entreprise l'est aussi. C'est pourquoi, guidés par notre raison d'être – aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinement^{MD} – nous nous engageons à lutter contre les changements climatiques et à faire progresser l'équité sociale, pour que le Canada puisse continuer à prospérer.

Lutter contre les changements climatiques

En tant que chef de file de l'industrie en matière d'action environnementale depuis des décennies, nous poursuivons sur notre lancée en mettant l'accent sur la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (« GES ») ainsi que sur l'élimination des matières résiduelles découlant de nos activités. Grâce notamment à ces actions, nous aspirons à :



- Atteindre zéro émission nette d'ici 2040 pour l'empreinte liée aux activités de notre entreprise³, et d'ici 2050 pour nos émissions de Scope 3. ([En savoir plus sur l'action climatique](#))



- Nous attaquer aux déchets plastiques en rendant recyclables ou réutilisables tous les emballages faits de plastique des produits de marques contrôlées et de ceux emballés en magasin d'ici 2025⁴. ([En savoir plus sur les plastiques](#))



- Cesser l'acheminement des matières résiduelles organiques vers les sites d'enfouissement d'ici 2030. ([En savoir plus sur le gaspillage alimentaire](#))

Faire progresser l'équité sociale

Notre responsabilité sociale s'étend à l'ensemble de notre main-d'œuvre et aux communautés que nous desservons. Nous visons à constituer une main-d'œuvre à la fois diversifiée et inclusive, et à favoriser davantage la santé des femmes et des enfants, qui sont, selon nous, les piliers d'une communauté prospère. Voici quelques-unes de nos initiatives :



- Soutenir la Fondation pour les enfants le Choix du Président (« FECP »), le plus important fournisseur non gouvernemental de programmes alimentaires pour les enfants en milieu scolaire au pays, dans l'atteinte de son objectif visant à recueillir 150 millions \$ d'ici 2027 et à rejoindre un million d'enfants par an d'ici 2025. ([En savoir plus sur l'engagement communautaire](#))

- Faire don de plus de 450 millions de kilogrammes de denrées à des banques alimentaires communautaires⁵ par l'entremise de notre programme Nourrir plus de familles^{MC}. ([En savoir plus sur l'engagement communautaire](#))
- Atteindre nos objectifs de représentation au niveau des gestionnaires, de la direction et de notre Conseil d'administration d'ici la fin de 2024. ([En savoir plus sur les objectifs de représentation](#))
- Créer un effet d'entraînement favorisant l'inclusion et l'empathie au sein de nos communautés en offrant un programme de formation sur la diversité, l'équité et l'inclusion à l'intention de nos 200 000 collègues et employés d'ici la fin de 2024. ([En savoir plus sur la formation sur l'inclusion](#))



- La Fondation Pharmaprix pour la santé des femmes^{MC} vise à investir 50 millions \$ d'ici 2026 pour soutenir des initiatives qui améliorent l'accès des femmes à des soins. ([En savoir plus sur l'engagement communautaire](#))

Engagement des parties prenantes

Le Groupe de compagnies Weston

Loblaw fait partie du Groupe de compagnies Weston, au même titre que George Weston Limitée (« Weston » ou le « Groupe Weston ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix.

Le Groupe Weston a adopté des principes qui guident l'approche de chaque entreprise sur le plan environnemental, social et de gouvernance. Pour plus de détails, veuillez consulter les rapports de Weston sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance que vous [trouverez ici](#).

Harmoniser les priorités

Nous croyons en une collaboration étroite avec nos parties prenantes, c'est-à-dire toutes les personnes et organisations liées à nos secteurs d'activité, afin de résoudre de concert les défis environnementaux, sociaux et de gouvernance. Nous sollicitons activement leurs commentaires et leurs idées. Cette approche nous permet de développer et de faire progresser nos programmes de manière à refléter notre responsabilité commune pour un avenir durable. Pour obtenir la liste complète des canaux d'engagement des parties prenantes et leurs points d'intérêt respectifs, veuillez consulter nos [fiches techniques](#).

Objectifs de développement durable des Nations unies

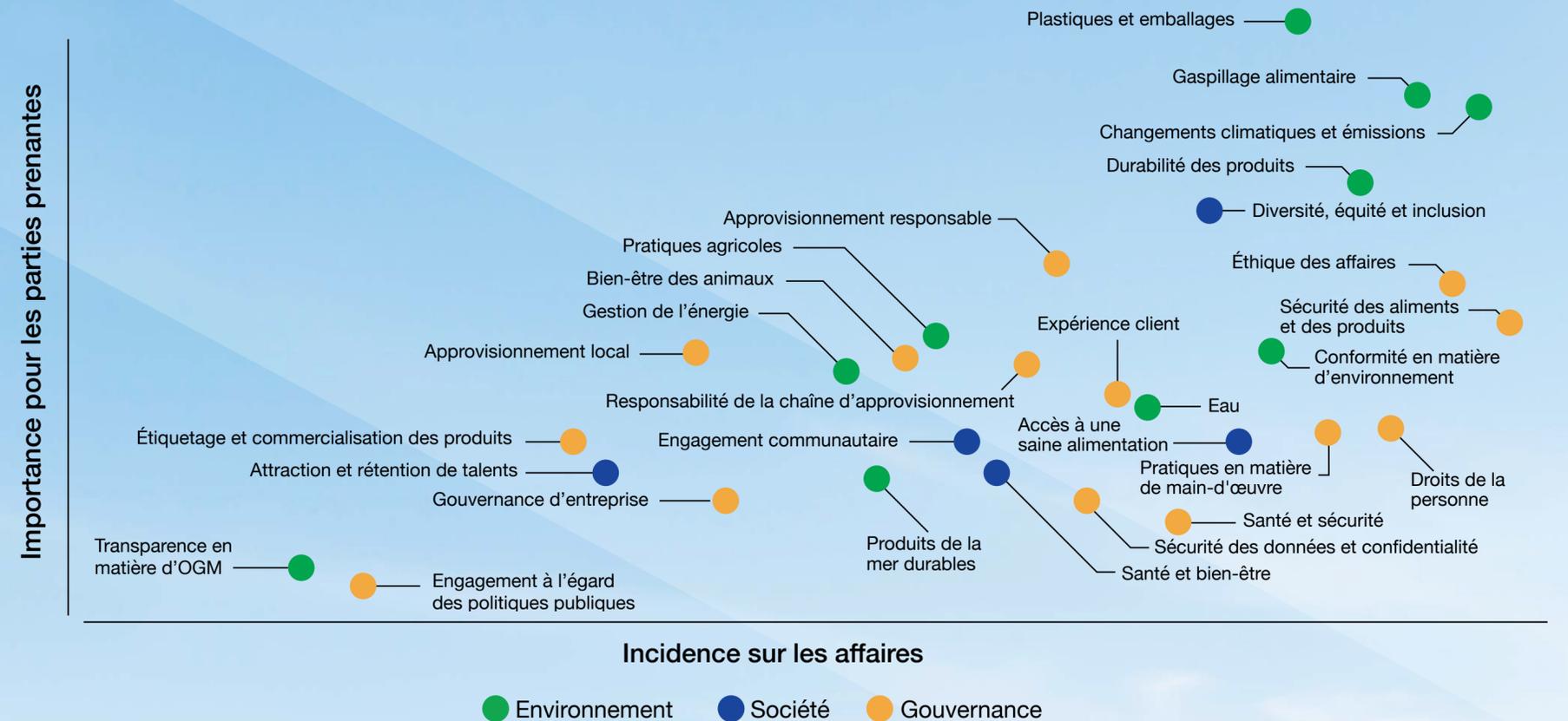
Nous reconnaissons l'importance du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'ambition des Nations unies (« ONU ») à rallier la communauté mondiale afin de prendre les mesures nécessaires pour favoriser un développement inclusif, équitable et durable pour les personnes et la planète en se concentrant sur 17 objectifs de développement durable (« ODD »). Notre raison d'être et nos efforts concordent avec plusieurs ODD et nous considérons les ODD 2, 3, 5, 12, 13, 15 et 17 comme étant les plus pertinents pour les activités de notre entreprise.



Importance relative

En 2021, nous avons procédé à une évaluation de l'importance relative selon les normes GRI de 2016, qui cernait les questions essentielles se répercutant sur nos activités et celles qui sont importantes pour nos parties prenantes. En faisant appel à un consultant externe, nous avons interrogé plus de 600 parties prenantes internes et externes, notamment des collègues, des fournisseurs, des entités gouvernementales, des universités, des organisations non gouvernementales (« ONG ») et des investisseurs. Cette étude évaluait l'importance, la pertinence, l'incidence et la perception de certains enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, en tenant compte de la connaissance de nos pratiques en matière de développement durable et de l'évolution des problématiques à cet égard. Prenant en compte l'influence croissante des investisseurs, des entrevues ciblées ont été menées pour comprendre leurs principales préoccupations en matière de développement durable.

Bien que nous ayons eu l'intention de réaliser une évaluation en 2024, les exigences en matière d'importance relative de l'ISSB nous ont incités à la reporter afin de cadrer avec les normes IFRS S1 et S2 lorsque la CSA l'exigera.



Cette évaluation de l'importance relative tient compte de renseignements fournis par un vaste éventail de parties prenantes et peut ne pas correspondre à l'évaluation en matière de risque d'entreprise faite par l'équipe de direction de la société.

Gouvernance

Les questions d'ordre environnemental, social et de gouvernance peuvent avoir une incidence sur les activités de l'entreprise, la conformité à la réglementation, la réputation et les résultats financiers, et constituent donc un domaine d'intérêt important pour le Conseil d'administration de Loblaw et ses comités. Le Conseil d'administration supervise et surveille l'approche, les politiques et les pratiques de la société en lien avec ces questions.

Loblaw dispose d'un comité directeur chargé des questions d'ordre environnemental, social et de gouvernance, composé de dirigeants qui guide la société et ses collègues en ce qui concerne le programme et les activités connexes, et qui veille à ce que la société prenne en compte et adopte des pratiques et des programmes exemplaires. Ses responsabilités comprennent la supervision des objectifs d'affaires stratégiques pour les engagements et les cibles, ainsi que de l'endossement de ceux-ci pour favoriser une culture axée sur l'ESG au sein de l'entreprise. Le comité directeur assure également la direction des différents comités de gestion ESG qui sont chargés de fixer les priorités ainsi que de mettre en œuvre et de contrôler les initiatives liées aux questions d'ordre environnemental, social et de gouvernance dans l'ensemble de l'entreprise. Nos programmes et nos pratiques sont conçus pour cadrer avec les normes les plus élevées de l'industrie et pour contribuer à l'atteinte de nos objectifs commerciaux, y compris nos engagements et nos objectifs. Pour en savoir plus, consultez la [page 44](#).

Stratégie

Lorsque les communautés canadiennes prospèrent, notre entreprise prospère aussi. C'est pourquoi nous avons tout intérêt à lutter contre les changements climatiques et à faire progresser l'équité sociale. Fièrement canadienne depuis plus de 100 ans, Loblaw fait partie intégrante des communautés d'un océan à l'autre, et alors que nous envisageons les 100 prochaines années, notre engagement demeure inébranlable.

Nous nous concentrons sur des initiatives qui créent une valeur réelle et durable. Par exemple, nous soutenons l'agriculture à faible émission de carbone parce que nous croyons en la santé à long terme des fermes canadiennes et de l'environnement. C'est ainsi que nous aidons les agriculteurs à prospérer, que nous protégeons l'environnement et que nous contribuons à ce que Loblaw puisse continuer à fournir les produits que nos clients recherchent pour les années à venir.

Nos piliers directeurs se concentrent sur les éléments suivants :

Zéro émission nette de carbone : Réduire notre empreinte carbone et contribuer à un avenir plus propre.

Éliminer le gaspillage alimentaire : Minimiser le gaspillage et maximiser l'efficacité des ressources.

S'attaquer aux déchets plastiques : Réduire la consommation de plastique et promouvoir des solutions dans le domaine de l'économie circulaire.

Être l'employeur le plus diversifié et le plus inclusif du Canada : Favoriser un milieu de travail où chacun peut s'épanouir.

Soutenir la santé et le bien-être des femmes et des enfants : Investir dans l'avenir de nos communautés.

Ces domaines clés n'ont pas été choisis de manière arbitraire. Ils représentent les enjeux qui comptent le plus pour notre entreprise et nos parties prenantes. Nous nous engageons à faire preuve de transparence et de responsabilité, en fixant des objectifs ambitieux mais réalisables, basés sur des analyses rigoureuses et des plans directeurs internes, et intégrés dans nos stratégies opérationnelles quotidiennes. Nous sommes également conscients de l'importance de respecter nos engagements et de la nécessité de rendre compte de nos progrès et de nos défis en toute transparence.

Notre stratégie s'appuie systématiquement sur une évaluation approfondie des risques et opportunités spécifiques liés au développement durable, afin d'assurer qu'elle soit cohérente avec notre vision à long terme et nos objectifs stratégiques.

Gestion des risques

En tant qu'entreprise au service des Canadiens, Loblaw fait face à des risques qui pourraient, directement ou indirectement, avoir des conséquences négatives sur notre réputation, nos activités ou notre performance, au détriment des communautés que nous desservons et qui comptent sur nous. Nous évaluons tous nos risques et occasions importants liés au développement durable et procédons à une évaluation ciblée des risques et occasions liés au climat. Encadrées par le comité directeur, plusieurs équipes au sein de l'entreprise, telles que celles chargées de l'intégration et des divulgations ESG, du développement durable et de l'impact social, des services juridiques, des relations avec les investisseurs et de la communication de l'information financière externe, travaillent ensemble pour identifier et établir des stratégies d'atténuation des risques liés au développement durable et au climat, et ce, tout au long de l'année. Loblaw a mis en place un programme de gestion des risques d'entreprise (« GRE ») pour évaluer les risques de l'entreprise, y compris les risques liés à l'environnement et à la société. La gestion des risques ESG cadre avec le programme de GRE, bien que les calendriers de la GRE et des risques ESG soient différents étant donné que ces derniers comprennent des perspectives de risque à long terme. L'évaluation des risques climatiques réalisée en 2022 s'est alignée sur le modèle d'évaluation des risques de la GRE afin de garantir la cohérence des critères et la comparabilité. Les critères spécifiques utilisés dans l'évaluation comprennent l'impact potentiel sur l'entreprise, la probabilité d'occurrence, la rapidité d'apparition, l'environnement de contrôle actuel et le niveau d'activité d'atténuation requis pour traiter le risque. Plus d'informations sur notre programme de GRE sont disponibles dans la [notice annuelle et le rapport de gestion](#).

Les risques et les occasions d'ordre environnemental, social et de gouvernance relevés dans le cadre des exercices de gestion des risques éclairent la stratégie par rapport aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance de l'entreprise lors de l'examen annuel de l'importance relative et des progrès ESG. En fonction des risques et des occasions relevés, des changements sont apportés à la stratégie, aux indicateurs et aux objectifs, au besoin.

Nous sommes conscients que les questions d'ordre environnemental, social et de gouvernance est une priorité pour les parties prenantes qui cherchent à comprendre comment les entreprises intègrent ces considérations dans leur prise de décision stratégique et leur gestion des risques. Les parties prenantes s'intéressent à la façon dont les plans d'ordre environnemental, social et de gouvernance d'une entreprise cadrent avec son modèle d'affaires, ses plans d'atténuation des risques et son potentiel de création de valeur à long terme. Par conséquent, nous souhaitons continuer à assurer la transparence des activités nécessaires à la réalisation de nos engagements.

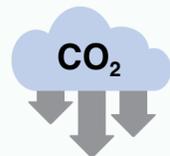
Faits saillants de la performance de 2024

En 2024, nous avons continué à faire une différence significative dans la vie des Canadiens et de nos communautés. Nous avons ouvert plus de 70 nouveaux magasins, créant ainsi plus de 2 900 nouveaux emplois, et nous avons réinvesti 2,2 milliards \$ dans l'économie canadienne, améliorant ainsi l'accès à des aliments abordables et à des services de santé. Notre travail étant profondément ancré dans nos stratégies opérationnelles, nous avons pu nous concentrer sur ce à quoi tiennent nos parties prenantes et notre entreprise, tout en veillant à bâtir un avenir durable et équitable pour les communautés que nous desservons.

Atteindre zéro émission nette d'ici 2040 pour l'empreinte liée aux activités de notre entreprise et d'ici 2050 pour nos émissions de Scope 3



- Réduction de 16 % de nos émissions de Scope 1 et Scope 2 par rapport à l'année de référence 2020.



- Réalisation de plus de 500 projets de réduction du carbone.



- ~32 % de notre volume de Scope 3 par dépense, dans l'ensemble, provenait de fournisseurs ayant des objectifs fondés sur la science.

Cesser l'acheminement des matières résiduelles organiques vers les sites d'enfouissement d'ici 2030



- L'intégralité (100 %) de nos magasins d'alimentation et des établissements Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} admissibles détenus par des pharmaciens propriétaires ont fait don de denrées alimentaires à un partenaire voué à la récupération d'aliments.

S'attaquer aux déchets plastiques



- Atteindre plus de 90 % de conformité par rapport aux Règles d'or de la conception pour les emballages faits de plastique de nos produits de marques contrôlées et de ceux emballés en magasin, ce qui nous rapproche de notre objectif de 2025.

Soutenir la santé et le bien-être des femmes et des enfants



- 212 millions \$ (incluant les dons en nature) recueillis et versés à des organismes de recherche, de bienfaisance et sans but lucratif dans tout le Canada.
- Soutien à la Fondation Pharmaprix pour la santé des femmes^{MC} en versant plus de 12,5 millions \$ à des initiatives qui améliorent l'accès des femmes aux soins.

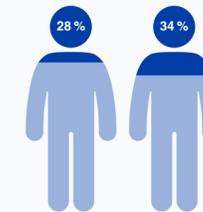


- Don de plus de 22 millions de kilogrammes de denrées alimentaires à des banques alimentaires communautaires au Canada, en soutien au programme Nourrir plus de familles^{MC}.
- Aide apportée à la Fondation pour les enfants le Choix du Président en vue de rejoindre plus de 997 000 enfants dans le cadre de sa mission qui consiste à lutter contre la faim chez les enfants.

Devenir un chef de file en matière de diversité et d'inclusion parmi les employeurs du Canada



- Taux de représentation des femmes a atteint 39,5 % pour les postes de direction et 46 % pour les postes de gestion.



- Augmentation de 28 % de la représentation des minorités visibles dans des postes de direction et de 34 % dans des postes de gestion.



- Formation de 198 000 collègues et employés sur des sujets fondamentaux liés à la diversité, à l'équité et à l'inclusion.

Partenariats et adhésions





Action climatique	11
Stratégie climatique	12
Gestion des risques associés au climat	12
Atténuation des risques associés au climat	13
Réduire les déchets plastiques d'ici 2025	16
S'attaquer aux déchets plastiques	17
Gaspillage alimentaire	18
Biodiversité	20
Approvisionnement responsable	21
Approvisionnement de produits d'usage courant à haut risque	22
Produits conçus en tenant compte des besoins des clients	23
Bien-être des animaux	25
Initiatives responsables dans le domaine des vêtements	26
Initiatives responsables en pharmacie	27
Gestion environnementale	28

Environnement



Action climatique

En tant qu'entreprise canadienne étroitement liée à des milliers de communautés, nous constatons très concrètement l'impact des changements climatiques sur nos collègues, nos clients et les endroits où nous vivons. Pour y parvenir, nous devons aider ces communautés à réussir, et contribuer à la lutte contre les changements climatiques est l'une de nos principales responsabilités. Nous devons donc atténuer l'impact de nos activités et soutenir notre chaîne de valeur dans ses propres efforts à cet égard. Réduire notre empreinte de gaz à effet de serre (« GES ») des activités de notre entreprise est une priorité de longue date.

Bien que la réduction de notre propre empreinte environnementale soit importante (Scope 1 et Scope 2), nous savons que les produits et services que nous achetons (Scope 3) ont un impact considérable sur l'environnement. Sachant que nous ne pouvons pas atteindre nos objectifs seuls, nous nous engageons à travailler en étroite collaboration avec nos fournisseurs afin d'amplifier notre impact et d'accélérer notre progrès collectif vers l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050.

Atteindre zéro émission nette

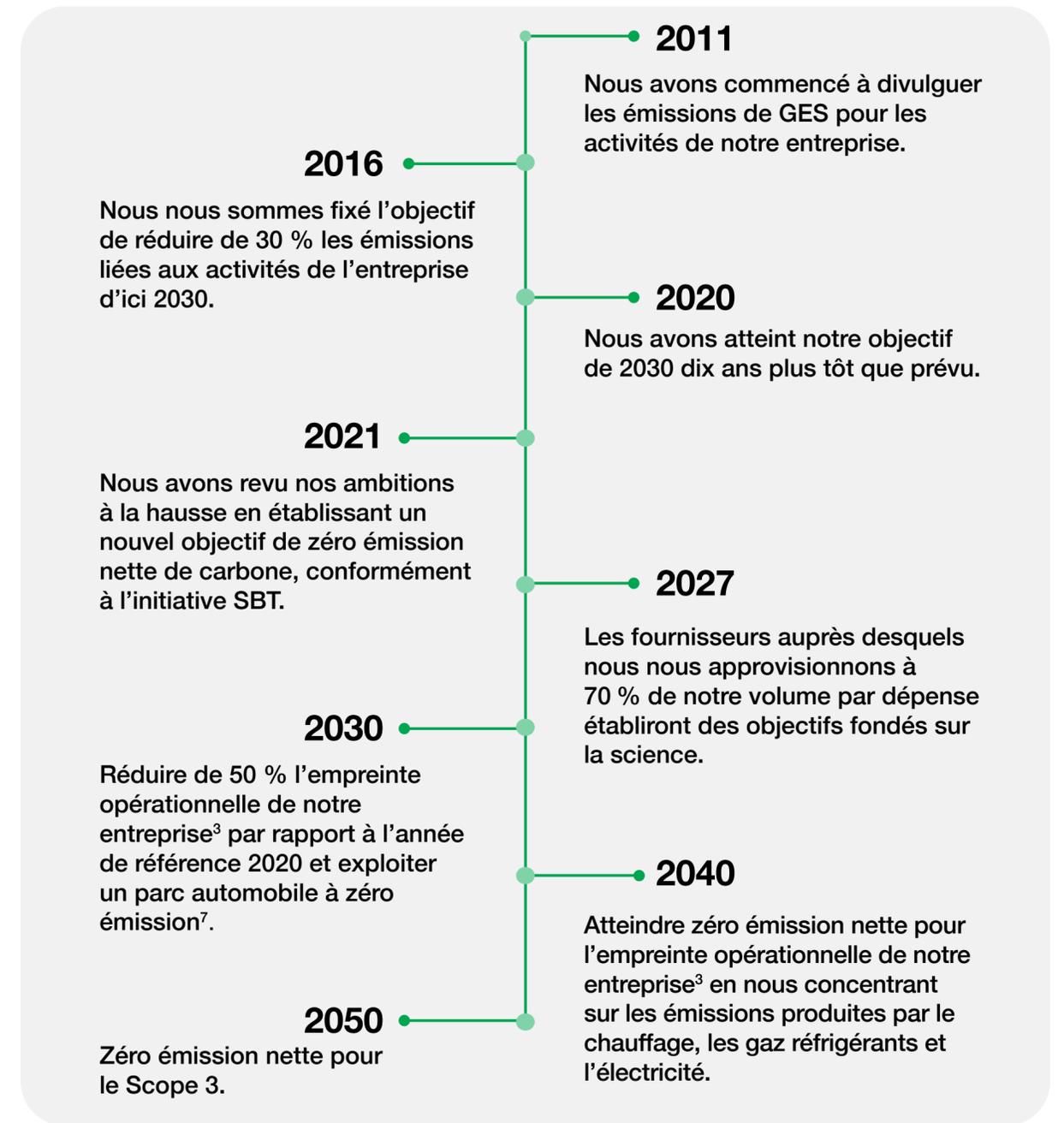
Depuis des décennies, nous mesurons l'empreinte GES de nos magasins détenus par la société et celle de nos activités. Entre 2016 et 2020, nous avons réduit nos émissions de GES grâce aux progrès réalisés dans la gestion de l'énergie, les conversions d'équipement et la réduction des fuites de gaz réfrigérants.

En 2021, nous avons revu nos ambitions à la hausse en misant sur une approche progressive pour atteindre zéro émission nette dans l'ensemble des activités de notre entreprise, y compris les magasins détenus par la société, franchisés et détenus par des pharmaciens propriétaires, ainsi que les bureaux et les centres de distribution de l'entreprise, d'ici 2040. Notre plan met l'accent sur quatre aspects clés de notre empreinte : les gaz réfrigérants, le chauffage, l'électricité et la décarbonation de notre parc automobile; en 2023, nous avons publié notre plan visant à nous attaquer à nos émissions de Scope 3 d'ici 2050. Notre plan est conforme à l'Accord de Paris, qui vise à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 degré Celsius par l'entremise d'actions collectives.

Notre empreinte de gaz à effet de serre

Les émissions de GES de Loblaw sont classées comme suit : les émissions de Scope 1 représentent environ 2 % des émissions totales de Loblaw et proviennent de sources détenues ou contrôlées par Loblaw, tandis que celles de Scope 2 sont d'environ 1 % et concernent les émissions indirectes associées aux achats d'électricité, de vapeur, de chauffage et de climatisation. Ce niveau d'émissions représente plus d'un million de tonnes métriques d'émissions de CO₂, ce à quoi nous devons absolument remédier. Les quelque 97 % restants de notre empreinte GES proviennent de sources externes dans notre chaîne de valeur (Scope 3). Ces sources sont cruciales pour nos activités, mais ne sont pas gérées directement par Loblaw.

Malgré les difficultés que cela représente, s'attaquer aux émissions de Scope 3 est d'une importance cruciale pour notre plan de lutte contre les changements climatiques en atteignant zéro émission nette d'ici 2050. Pour y parvenir, il faut recueillir des données solides et collaborer activement dans l'ensemble de la chaîne de valeur. C'est pourquoi, à la fin de 2023, nous avons fait preuve de davantage de transparence en divulguant notre plan de lutte contre les émissions de Scope 3, ce qui comprenait l'envoi d'un appel à l'action à nos plus grands fournisseurs leur demandant de **#LutterContreLesGES** et de divulguer leurs émissions de GES et les réductions réalisées. Dans le cadre de ce travail, nous avons annoncé un nouvel objectif visant à garantir que les fournisseurs auprès desquels nous nous approvisionnons à hauteur de 70 % de notre volume de dépenses auront établi des objectifs fondés sur la science⁶ d'ici 2027.



Le 9 avril 2024, l'initiative SBT a confirmé la validation de nos objectifs 2027 et 2030 comme étant conformes aux critères et recommandations de l'initiative SBT (version 5.0 des critères) et l'ambition des objectifs de notre société pour les émissions de Scope 1 et celles de Scope 2 de notre société sont conformes à une trajectoire de 1,5 degré Celsius.

Stratégie climatique

Guidée par l'IFRS S2, notre stratégie sur le climat s'est appuyé sur les risques et les occasions liés au climat. Pour comprendre les implications potentielles des risques et occasions physiques et de transition liés aux changements climatiques, nous avons mené une évaluation des risques climatiques en 2022, en utilisant une analyse qualitative et quantitative de scénarios à moyen terme (2030) et à long terme (2050). Cette évaluation, réalisée par un expert indépendant, a évalué les effets potentiels des risques physiques et de transition sur notre position stratégique et financière dans le cadre de divers scénarios climatiques internationalement reconnus, tels que le profil représentatif d'évolution de concentration (Representative Concentration Pathway [« RCP »]) et le profil socio-économique partagé (Shared Socio-economic Pathway [« SSP »]). L'évaluation a permis d'identifier les risques et les occasions liés au climat qui ont contribué à l'élaboration de notre plan de transition. Ce plan prévoit une augmentation de la température mondiale de 1,5 degré Celsius, conformément à l'initiative SBT.

Gestion des risques associés au climat

Pour continuer à servir les Canadiens et les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités de manière durable, Loblaw doit faire face aux risques croissants posés par les changements climatiques. Des modifications des lois, des règlements et des politiques visant à réduire l'impact des changements climatiques mondiaux sur le commerce de détail et d'autres secteurs d'activité sont inévitables. Notre capacité à nous adapter à ces changements est essentielle pour que nous puissions continuer à répondre aux besoins des Canadiens de manière responsable et durable. L'incapacité à s'adapter présente des risques considérables pour notre entreprise et les communautés que nous desservons.

L'évaluation des risques climatiques pour 2022 a permis d'identifier les risques suivants comme étant les plus susceptibles d'avoir un impact sur nos activités commerciales :

Risques de transition

- **Tarifification du carbone** - La tarification du carbone a une incidence importante sur le coût de l'énergie, du carburant, des matières premières et des activités opérationnelles, et il faut s'attendre à ce qu'elle augmente chaque année pour atteindre l'objectif de zéro émission nette du Canada.
- **Gaspillage alimentaire** - Le gaspillage alimentaire est l'une des principales causes de nos émissions de GES et devrait être assujéti à des règlements plus stricts, à des coûts de transport accrus et à une pression sociale dans les années à venir.
- **Réfrigération et gaz réfrigérants** - En tant que composante intégrale de tous nos magasins et centres de distribution, des changements aux règlements concernant les gaz réfrigérants et la modernisation des systèmes peuvent avoir des répercussions importantes sur nos activités.

Risques physiques

- **Interruptions de la chaîne d'approvisionnement** - Les effets des risques physiques (feux de forêt, verglas/neige, sécheresses, inondations) peuvent avoir une incidence sur le coût et la disponibilité des produits pour l'entreprise par le biais de sa chaîne d'approvisionnement.
- **Hausse à long terme des températures et des précipitations** - La hausse des températures moyennes, ainsi que les répercussions que celle-ci a sur les régimes de précipitations, pourrait éventuellement entraîner des événements extrêmes plus aigus et avoir une incidence sur les activités, les collègues et les clients de LCL, comme des répercussions éventuelles sur l'accès à nos magasins et centres de distribution.

Atténuation des risques associés au climat

Pour que nous puissions contribuer activement à la prospérité des communautés, il est essentiel que nous nous attaquions aux risques climatiques. Agir ainsi est la bonne chose à faire pour nos communautés et nos clients. Les initiatives que nous avons mises en place pour atténuer ces risques nous aident non seulement à réduire les risques connexes et à nous rapprocher davantage de nos objectifs de zéro émission nette, mais elles créent également de nouvelles opportunités et renforcent notre entreprise pour un succès à long terme. Voici les stratégies que nous mettons en œuvre pour atténuer ces risques ou limiter notre exposition aux risques constatés.

Tarification du carbone

Type de risque : Transition

Horizon temporel : Court/moyen/long

Objectifs de zéro émission nette :

En 2024, nous avons constaté une baisse des émissions de Scope 1 et Scope 2 de 16 % par rapport à notre année de référence 2020, malgré l'ouverture de plus de 70 nouveaux magasins.

Notre stratégie d'engagement des fournisseurs est la pierre angulaire de nos efforts de réduction des émissions de Scope 3, englobant l'accès aux ressources essentielles et la divulgation d'informations sur les émissions par le biais de la Chaîne d'approvisionnement CDP. À la fin de 2024, ~32 % de notre volume de Scope 3 par dépense, dans l'ensemble, provenaient de fournisseurs ayant des objectifs fondés sur la science⁸. Nous nous engageons à inciter les fournisseurs à s'aligner sur nos priorités; cependant, nous reconnaissons qu'il n'est pas toujours possible d'influencer les activités des fournisseurs ou leurs décisions en matière de divulgation d'informations.

Magasins à faibles émissions de carbone :

En 2024, Loblaw a ouvert deux magasins à faibles émissions de carbone : un magasin Shoppers Drug Mart^{MD} à Kelowna, en Colombie-Britannique, et un magasin Maxi^{MD} à Contrecoeur, au Québec. Ces deux magasins utilisent des gaz réfrigérants à très faible teneur en carbone⁹ dans leurs systèmes de réfrigération des aliments et utilisent des thermopompes électriques pour le chauffage, réduisant considérablement les émissions associées aux gaz réfrigérants synthétiques à forte intensité d'émissions et au chauffage à base de combustibles fossiles, tout en tirant parti de la production d'électricité à faible teneur en carbone de leurs réseaux publics provinciaux respectifs.

Contrôles intelligents :

Nous continuons à mettre en œuvre des contrôles intelligents, ce qui nous permet de contrôler sans fil nos systèmes d'éclairage. Cela s'ajoute aux systèmes de gestion centralisés existants des bâtiments pour la réfrigération ainsi que le chauffage, la ventilation et la climatisation d'air (« CVCA »).

Réduction des émissions de GES du parc automobile :

Loblaw continue de se rapprocher de son objectif visant à exploiter un parc automobile à zéro émission malgré les retards de livraison, et à la fin de 2024, notre parc compte 20 camions de transport électriques lourds¹⁰.

Nous avons également entamé la transition de notre parc automobile vers des véhicules électriques ou hybrides dans la mesure du possible. À la fin de 2024, plus de 130 véhicules électriques ou hybrides représentaient environ 10 % de notre parc automobile.

Conversions à un éclairage à DEL :

L'éclairage à DEL a moins d'impact négatif sur l'environnement que l'éclairage à incandescence : il consomme jusqu'à 75 % moins d'énergie que l'éclairage à incandescence traditionnel, produit très peu de chaleur (ce qui réduit les coûts de refroidissement), et dure 30 fois plus longtemps. Bien que le remplacement des lumières dans nos magasins et pharmacies soit un long processus, nous sommes sur la bonne voie. Tous nos nouveaux magasins sont équipés d'un éclairage écoénergétique pendant la construction et nous avons effectué plus de 400 mises à niveau.



Réfrigération et gaz réfrigérants

Type de risque : Transition

Horizon temporel : Moyen/long

Conversion des gaz réfrigérants :

En tant que composante intégrale de tous nos magasins et centres de distribution, des changements aux règlements concernant les gaz réfrigérants peuvent avoir des répercussions importantes sur nos activités. Notre approche pour réduire l'impact des gaz réfrigérants comporte deux volets :

- La majorité des nouveaux magasins d'alimentation sont construits avec des systèmes de réfrigération à base de réfrigérant naturel.
- Dans nos anciens magasins, nous convertissons activement nos systèmes pour utiliser des gaz réfrigérants à faible impact. Depuis le début de ces travaux en 2019, nous avons converti plus de 500 anciens magasins d'alimentation aux réfrigérants à faible potentiel de réchauffement planétaire¹¹.

Détection de fuite :

Nous nous sommes fondés sur les données de nos systèmes centralisés de gestion de l'énergie pour mettre au point un système qui permet de détecter les fuites plus tôt. Ce système a été mis en œuvre dans plus de 450 magasins.

Gaspillage alimentaire

Type de risque : Transition

Horizon temporel : Court/moyen/long

Zéro matière résiduelle organique acheminée vers les sites d'enfouissement d'ici 2030

Nous avons progressé à l'égard de cet engagement en redirigeant plus de 80 200 tonnes métriques de matières résiduelles organiques par l'entremise de dons, de programmes de récupération, de digestion anaérobie ou aérobie et de réacheminement vers les fermes.

Initiative 10x20x30 :

Loblaw est fière d'être membre de la Coalition d'action mondiale contre le gaspillage alimentaire du Consumer Goods Forum. Pour en savoir plus, consultez la [page 18](#)

Gains d'efficacité au niveau de la chaîne d'approvisionnement et des magasins :

Dans le secteur de l'alimentation, les clients s'attendent à ce que les produits soient en stock à l'endroit et au moment où ils veulent magasiner. Il est donc essentiel d'en commander la bonne quantité. Une quantité insuffisante risque de décevoir nos clients, une quantité trop importante génère du gaspillage. Nous avons investi dans des systèmes d'inventaire sophistiqués pour améliorer nos pratiques en matière d'approvisionnement et d'établissement de prévisions. Nous utilisons des outils de suivi des données pour analyser le cycle de vie des produits en magasin. Nous raccourcissons la durée des différentes étapes au sein de notre chaîne d'approvisionnement pour aider à garder les aliments plus frais plus longtemps. Grâce à ces systèmes et à d'autres, nous pourrions faire en sorte que les aliments soient commandés ou préparés en quantité suffisante de manière à réduire le gaspillage.



Flashfood :

Grâce à notre partenariat avec Flashfood, nous avons pu nourrir des centaines de milliers de familles partout au pays à un prix plus abordable tout en réduisant notre gaspillage alimentaire. Flashfood est maintenant en service dans plus de 850 de nos magasins et en 2024, nous avons éliminé plus de 8 millions de kilogrammes de déchets alimentaires potentiels tout en permettant aux clients de réaliser d'importantes économies sur leurs achats de produits alimentaires.



Interruptions affectant la chaîne d'approvisionnement

Type de risque : Physique

Horizon temporel : Court/moyen/long

Gestion de la chaîne d'approvisionnement :

Loblaw collabore avec ses fournisseurs pour évaluer les répercussions des changements climatiques sur les cultures dans divers pays et régions, et nous continuons à explorer des approches agricoles différentes, y compris l'approvisionnement local et la serriculture. Nous soutenons l'Alliance canadienne pour un secteur agroalimentaire carboneutre (« CANZA »), qui se consacre au développement, à l'essai et à la mise à l'échelle de technologies novatrices, et qui promeut l'adoption de pratiques d'agriculture régénérative et d'agriculture au carbone, avec l'ambition de transformer collectivement le secteur et à créer une chaîne de valeur circulaire agroalimentaire zéro émission nette.

Plans de contingence :

L'équipe de l'approvisionnement de Loblaw travaille étroitement avec celle de la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour assurer une redondance au sein de la chaîne, en s'approvisionnant auprès d'un grand nombre de fournisseurs de plusieurs régions/pays en plus d'avoir divers itinéraires et modes de transport pour l'expédition des marchandises.

Hausse à long terme des températures et des précipitations

Type de risque : Physique

Horizon temporel : Long

Codes du bâtiment :

Loblaw respecte les normes du bâtiment municipales et veille à ce que la construction de ses établissements tienne compte de divers facteurs environnementaux, tels que les tremblements de terre, les zones inondables, etc.

Préparation aux situations d'urgence :

Loblaw dispose d'un solide processus de gestion de crise afin de limiter les dommages et toute autre répercussion en cas d'urgence, et d'assurer la sécurité de ses clients et de ses collègues.

Gestion du risque :

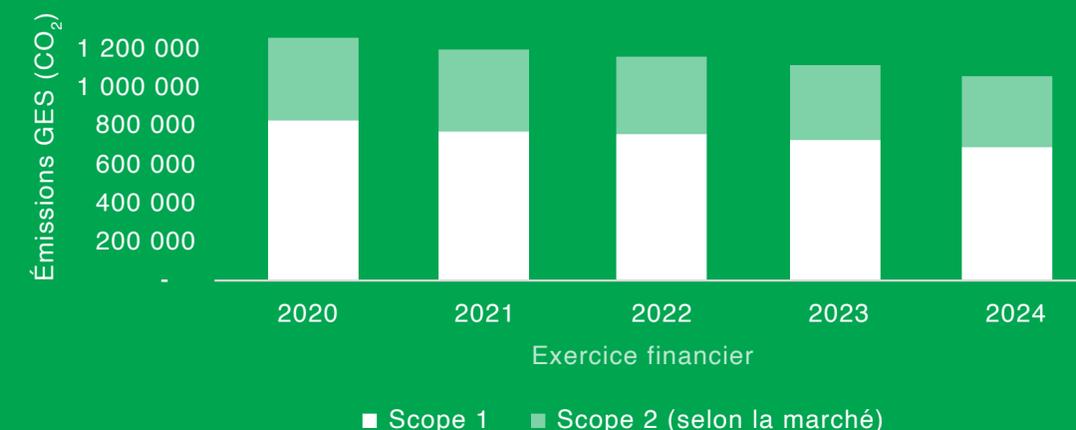
Nous reconnaissons que, malgré tous nos efforts, certains risques sont susceptibles de se concrétiser. Nous travaillons avec diligence avec nos fournisseurs d'assurance pour nous assurer que la couverture reflète ces risques.

Déclaration des émissions de GES de Scope 1 et de Scope 2

Nous sommes fiers de nos réalisations dans le cadre de notre parcours de réduction des émissions de Scope 1 et de Scope 2 et, à la fin de 2024, nous avons réduit ces émissions de CO₂ de 16 % par rapport à notre année de référence 2020.

Indicateurs ^{3,12,13}	Unités de mesure	EF 2024	EF 2023	EF 2022	EF 2021	EF 2020
Scope 1 (directe) – Consommation de carburant au niveau du parc automobile et des bâtiments, fuites de gaz réfrigérants et voyages d'affaires de l'entreprise	Tonnes métriques d'éq. CO ₂	687 940 ¹⁴	726 052	752 306 ¹⁵	766 856 ¹⁵	826 921 ¹⁵
Scope 2 (indirecte) – Électricité, selon l'emplacement	Tonnes métriques d'éq. CO ₂	376 246 ¹⁴	392 500	407 217	427 857	429 413
Scope 2 (indirecte) – Électricité, selon le marché ¹⁶	Tonnes métriques d'éq. CO ₂	368 076 ¹⁴	388 300	407 217	427 857	429 413
Total (Scope 1 et Scope 2, selon le marché)	Tonnes métriques d'éq. CO₂	1 056 016	1 114 352	1 159 523	1 194 713	1 256 334
Variation par rapport à l'année précédente (%)	%	-5 %	-4 %	-3 %	-5 %	-
Variation par rapport à l'année de référence 2020 (%)	%	-16 %	-11 %	-8 %	-5 %	-
Variation par rapport à l'année de référence comparativement à l'année précédente (%)	%	-5 %	-4 %	-3 %	-5 %	-
Progrès réalisés dans le cadre des projets - Dépenses d'investissement pour les projets de réduction des émissions de carbone réalisées au cours de la période ¹⁷	\$	40 699 000 \$ ¹⁴	43 990 000 \$	-	- ¹⁸	- ¹⁸
Progrès réalisés dans le cadre des projets – Nombre de projets de réduction des émissions de carbone achevés au cours de la période ¹⁹	Nombre	509 ¹⁴	490	250	- ¹⁸	- ¹⁸
Progrès réalisés dans le cadre des projets – Nombre de camions électriques détenus et exploités par l'entreprise ²⁰	Nombre	20 ¹⁴	14	nul	nul	nul
Progrès réalisés dans le cadre des projets – Pourcentage de camions électriques détenus et exploités par l'entreprise par rapport au nombre total de camions faisant des livraisons sortantes de courtes distances détenus et exploités par l'entreprise ²¹	%	9,4 % ¹⁴	- ¹⁸	- ¹⁸	- ¹⁸	- ¹⁸

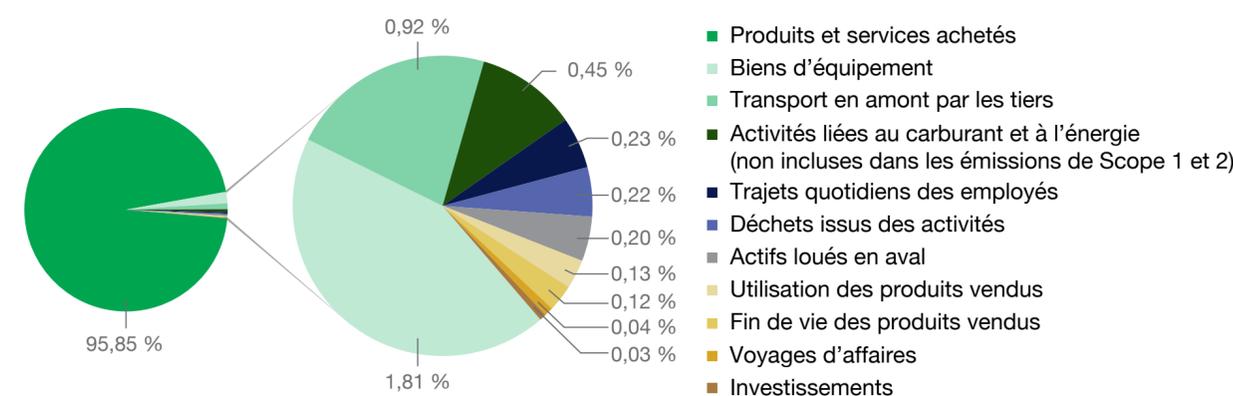
Émissions GES



Émissions de Scope 3

Ce qui suit représente la contribution de diverses activités de la chaîne de valeur à nos émissions globales de Scope 3. La pondération des produits et services achetés sous-tend l'importance de collaborer avec nos fournisseurs en aval et en amont pour atteindre zéro émission nette d'ici 2050.

Notre plan pour atteindre zéro émission nette d'ici 2050 est fondé sur la science et se concentre sur cinq domaines clés, à savoir les engagements et les obligations des fournisseurs, le soutien aux pratiques d'approvisionnement responsable, l'autonomisation de notre personnel, la lutte contre le gaspillage alimentaire et la responsabilisation de nos clients pour qu'ils prennent en compte l'impact de leurs choix sur le climat. Consultez notre [plan de zéro émission nette](#) pour en savoir plus.



* Un examen approfondi des émissions de Scope 3 par catégories a été effectué en 2022. Les données disponibles à ce moment-là ont été utilisées et ne représentent pas une analyse complète des émissions de Loblaw par catégories de Scope 3.

Réduire les déchets plastiques d'ici 2025

Coalition d'action sur les déchets plastiques du Consumer Goods Forum

Les déchets plastiques représentent un défi unique pour les détaillants. L'ampleur du problème est considérable, tout comme les répercussions sur notre environnement. Cependant, étant donné les nombreuses façons dont les détaillants peuvent influencer sur les emballages plastiques, il s'agit d'un défi pour lequel nous sommes bien placés pour relever. Pour les marques contrôlées, ce sont les détaillants qui décident quels produits emballer, comment les emballer, la manière de les commercialiser, et, de plus en plus, comment récupérer et recycler ces emballages. C'est en raison de cette occasion offerte aux détaillants et aux grandes entreprises de biens de consommation que Loblaw s'est joint sans hésiter à la Coalition d'action mondiale sur les déchets plastiques du Consumer Goods Forum (« la Coalition »). En tant que membre de la Coalition dont notre Président du Conseil, Galen G. Weston, est l'un des coparrains exécutifs, nous avons joué un rôle déterminant dans la création et l'approbation des Règles d'or de la conception (« GDR ») mondiales. Ces règles ont pour but d'encourager les détaillants et les entreprises de biens de consommation à utiliser moins d'emballages plastiques et à les améliorer.



Pacte canadien sur les plastiques

En 2021, nous avons été fiers de faire partie des 41 partenaires fondateurs qui ont lancé le Pacte canadien sur les plastiques (« PCP »). En tant que membre du réseau mondial des Pactes sur les plastiques de la Fondation Ellen MacArthur, le PCP dirige les efforts du Canada pour lutter contre les déchets plastiques. Le PCP a fait des progrès importants dans les domaines de la collecte de données, de l'éducation et de la recherche, mais surtout, il est le principal vecteur des Règles d'or de la conception au Canada. Il est essentiel que l'ensemble de l'industrie adopte les Règles d'or de la conception si nous voulons apporter les améliorations nécessaires aux systèmes de recyclage canadiens. Le PCP est essentiel à cette adoption.

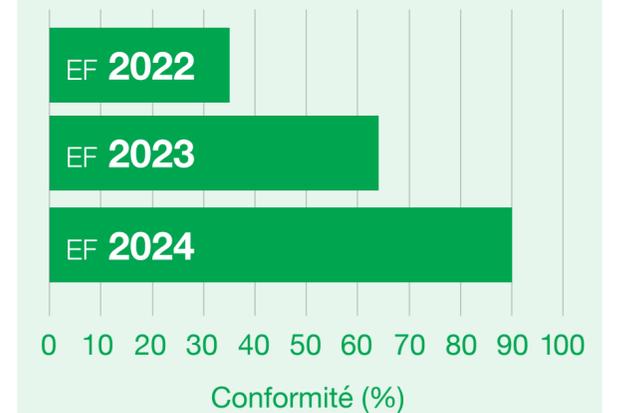


Conformité aux Règles d'or de la conception

De concert avec la Fondation Ellen MacArthur, le Consumer Goods Forum et le Pacte canadien sur les plastiques, ainsi qu'avec les organisations dirigées par l'industrie chargées d'exploiter les systèmes de recyclage au Canada (y compris Circular Materials), nous croyons que, par une action collective, nous pouvons réduire considérablement les déchets plastiques en tirant parti des Règles d'or de la conception. Ces règles, reconnues à l'échelle mondiale, établissent une référence en matière de conception des emballages, en mettant l'accent sur la réduction des matériaux et l'élimination des éléments problématiques. Elles sont essentielles à l'objectif de Loblaw de rendre tous les emballages faits de plastique de ses produits de marques contrôlées et de ceux emballés en magasin recyclables ou réutilisables²² d'ici 2025.

Adoptant pleinement ces principes, en 2022, nous avons pris des mesures proactives en communiquant les Règles d'or de la conception à nos centaines de fournisseurs de marques contrôlées, en décrivant nos nouvelles normes d'emballage et en soulignant les lignes directrices mondiales. En 2023 et 2024, nous avons poursuivi notre collaboration avec nos fournisseurs de marques contrôlées pour les encourager à développer leurs capacités de conception internes en respectant ces principes. À la fin 2024, en collaboration avec nos fournisseurs, nous avons atteint le niveau de conformité aux Règles d'or de la conception pour plus de 90 %²³ de nos plus de 11 000²⁴ produits de marques contrôlées et emballés en magasin, avec un plan directeur établi visant à convertir le reste de nos produits de marques contrôlées et emballés en magasin avant la fin de l'année 2025. De plus, en octobre 2023, nous avons envoyé une communication à tous nos fournisseurs de marques nationales pour les encourager à adopter les Règles d'or de la conception. Nous avons informé nos fournisseurs de marques nationales que nos analystes de catégorie allaient commencer à intégrer l'utilisation des Règles d'or de la conception des emballages de produits comme critère pour tous les produits référencés à compter du 1^{er} janvier 2025. De plus, nous aspirons à n'avoir que des emballages recyclables ou réutilisables²⁴ sur nos tablettes d'ici le 1^{er} janvier 2026.

Niveau de conformité aux Règles d'or de la conception pour les emballages des produits de marques contrôlées et de ceux emballés en magasin



Responsabilité élargie des producteurs

Nous croyons que les producteurs devraient être tenus responsables de la gestion des matériaux d'emballage qu'ils mettent sur le marché. Cette responsabilité doit comprendre non seulement le coût du système, mais aussi son fonctionnement. Nous prenons cette responsabilité très au sérieux depuis plus d'une décennie et nous avons plaidé en faveur de systèmes réglementaires provinciaux qui nous permettent de rendre des comptes et qui fixent les objectifs nécessaires pour faciliter les progrès indispensables en matière de déchets plastiques. Comme les provinces ont modifié leurs règlements pour attribuer aux producteurs l'entière responsabilité, nous avons cofondé Circular Materials, un organisme de responsabilité des producteurs (« ORP ») afin de diriger nos efforts, respecter nos obligations et améliorer le recyclage partout au Canada.

S'attaquer aux déchets plastiques

Projet pilote de réutilisation

Loblaw, de concert avec un autre grand détaillant et cinq marques mondiales de biens de consommation, a terminé la phase de conception d'une plateforme d'emballage réutilisable pour les produits de la catégorie de soins personnels et de soins à domicile qui sera mise à l'essai à Ottawa. En 2025, l'objectif consiste à développer et à mettre en œuvre l'infrastructure nécessaire pour soutenir un projet pilote en 2026.

Simplifier les plastiques dans l'ensemble de nos activités

Quatre-vingt-onze pour cent de notre gamme PC^{MD} est maintenant conforme aux Règles d'or de la conception. Cela comprend l'emballage de nos Gnocchis PC^{MD}, qui est fait de plastique simplifié et prêt à être recyclé²⁵. Ce changement permet de détourner annuellement sept tonnes de plastique des sites d'enfouissement pour cette seule gamme de produits. Nous nous sommes également assuré que les emballages de nos soupes surgelées PC^{MD} sont exempts de plastique noir. En un an, notre programme de repas surgelés vise à détourner jusqu'à 207 tonnes de plastique des sites d'enfouissement²⁵.

En 2024, Loblaw a remanié et élargi son programme de recyclage des emballages plastiques pour palettes à d'autres emplacements. La pellicule plastique est transportée des magasins aux CD centralisés où elle est mise en balles afin que les fournisseurs de services puissent la recueillir et la recycler. Cette initiative permet

aux magasins qui n'ont pas accès à des solutions locales de participer à nos efforts nationaux de recyclage des plastiques. Ce projet, associé à d'autres projets de collecte et de tri, permettra de détourner le plastique des sites d'enfouissement grâce à des programmes mis en œuvre dans nos centres de distribution à travers le pays. Au cours des prochaines années, nous comptons poursuivre l'intégration de tous les magasins restants qui n'ont pas accès à une solution locale.

Traditionnellement, certains produits de base comme le rutabaga, le céleri et le chou étaient expédiés dans des boîtes en carton ondulé doublé d'une pellicule de cire qui les empêchaient d'être recyclés et qui aboutissaient donc dans les sites d'enfouissement. En 2024, nous avons continué à étendre l'utilisation des bacs en plastique réutilisables (« BPR ») afin de réduire les déchets dans notre chaîne d'approvisionnement.

Financement de la recherche pour de meilleures solutions en matière de plastique

Il est essentiel de comprendre l'incidence réelle des microplastiques et des microfibrilles sur l'environnement. C'est pourquoi nous soutenons plusieurs grands organismes de recherche. Depuis 2021, nous avons versé 600 000 \$ à Ocean Wise, une organisation mondiale de conservation des océans qui s'occupe de la surpêche, de la pollution océanique et des changements climatiques. Dans le cadre de notre partenariat de longue date, nous avons également soutenu des programmes tels que le Laboratoire des plastiques d'Ocean Wise, qui vise à fournir de l'information sur la façon dont les microfibrilles se forment et se retrouvent dans nos cours d'eau. Loblaw était fière d'être une nouvelle fois commanditaire principale du nettoyage des rivages d'Ocean Wise en 2024; cette initiative rassemble les communautés dans tout le pays pour retirer les déchets et permettre de recueillir de précieuses données pour traiter la pollution à sa source.



Minimiser le gaspillage

En collaboration avec notre fournisseur, CHEP Canada, nous améliorons la circularité de notre chaîne d'approvisionnement. Nous utilisons un réseau partagé de réutilisation de palettes pour le transport des produits entre nos magasins et nos centres de distribution à travers le Canada. Ce système circulaire, géré par CHEP, implique la location, le chargement, l'expédition, le retour, la réparation et le redéploiement des palettes, dans le but de minimiser les déchets dans notre chaîne d'approvisionnement.



Gaspillage alimentaire

En réalité, 46,5 % des aliments produits au Canada sont gaspillés, alors que plus d'un Canadien sur cinq fait face à l'insécurité alimentaire²⁶. Il s'agit à la fois d'un défi social urgent et d'un domaine d'intérêt crucial pour notre entreprise.

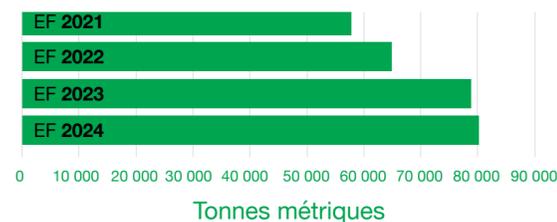
Lutter contre le gaspillage alimentaire est non seulement la bonne chose à faire, c'est aussi une démarche bénéfique pour tous. En réduisant le gaspillage alimentaire, nous pouvons contribuer à ce que tous les Canadiens aient accès à une alimentation saine, minimiser notre impact environnemental, réduire nos coûts de service et renforcer nos relations avec les partenaires et producteurs locaux, créant ainsi un système alimentaire plus prospère qui profite à nos clients, à nos communautés et à notre entreprise.

Zéro matière résiduelle organique acheminée vers les sites d'enfouissement d'ici 2030

En 2021, nous nous sommes fixé un objectif ambitieux : cesser l'acheminement des matières résiduelles organiques vers les sites d'enfouissement d'ici 2030. Cet objectif s'étend à l'ensemble de notre entreprise, notamment les magasins franchisés, les établissements détenus par des pharmaciens propriétaires et notre chaîne d'approvisionnement. Pour guider nos résultats, nous avons établi un objectif intermédiaire : à la fin de l'année 2023, chacun de nos magasins admissibles avait réduit la quantité de ses matières résiduelles organiques. Nous sommes extrêmement fiers d'avoir atteint cet objectif en 2023, sachant que l'intégralité de nos magasins d'alimentation au détail et des établissements Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} admissibles détenus par des pharmaciens propriétaires ont continué à faire des dons de denrées alimentaires à un partenaire de récupération d'aliments en 2024. Il s'agit d'une réalisation importante qui appuie notre objectif de n'acheminer aucune matière résiduelle organique vers les sites d'enfouissement d'ici 2030, et d'atteindre notre engagement visant à Nourrir plus de familles^{MC} qui consiste à fournir plus de 450 millions de kilogrammes de denrées alimentaires à des banques alimentaires communautaires.

Indicateurs	Unité de mesure	EF 2024	EF 2023	EF 2022	EF 2021
Redistribution des surplus alimentaires ²⁷	Tonnes métriques	17 656	16 992	6 667	2 064
Alimentation animale ²⁷	Tonnes métriques	28 348	23 987	21 623	17 203
Matériaux biosourcés/traitement biochimique ²⁷	Tonnes métriques	1 388	3 987	3 261	3 883
Digestion anaérobie ²⁷	Tonnes métriques	5 445	13 751	32 936	34 296
Compostage/processus aérobie ²⁷	Tonnes métriques	27 375	20 070	379	343
Total de matières résiduelles organiques détournées²⁷	Tonnes métriques	80 212	78 787	64 866	57 789
Pourcentage de magasins ayant fait un don à un partenaire de récupération des aliments au cours de l'exercice financier ²⁸	%	100 %	100 %	100 %	Non suivi

Matières résiduelles organiques détournées des sites d'enfouissement



Les chiffres sur le détournement des matières résiduelles organiques présentées ci-dessus (en tonnes métriques) se limitent pour l'instant aux données de nos activités du secteur de l'alimentation au détail. Nous nous engageons à fournir une vue d'ensemble de nos efforts liés au détournement des matières résiduelles organiques et nous évaluons activement les données relatives aux matières résiduelles organiques provenant de nos activités d'entreprise en général. La communication d'informations intégrées est importante pour nous et nous nous engageons à élargir nos divulgations dès que nous serons en mesure de vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des données.

Loblaw et ses partenaires de l'Initiative 10x20x30

En 2020, Loblaw a rejoint la Coalition d'action mondiale contre le gaspillage alimentaire du Consumer Goods Forum. L'un des principaux efforts de la Coalition est le programme 10x20x30, qui encourage les membres à inciter leurs fournisseurs à adhérer à l'objectif 12.3 des ODD de l'ONU, lequel vise à réduire de moitié le gaspillage alimentaire mondial d'ici 2030.



Flashfood

Grâce à notre partenariat avec Flashfood, nous avons pu nourrir des centaines de milliers de familles partout au Canada à un prix plus abordable, tout en réduisant notre gaspillage alimentaire. Depuis la fin de 2024, Flashfood est disponible dans plus de 850 de nos magasins. En 2024, ce partenariat a permis d'éviter l'enfouissement potentiel de plus de 8 millions de kilogrammes de matières résiduelles organiques.





Banques alimentaires et organismes de récupération des aliments

Nous continuons à mettre l'accent sur la fréquence des dons. En 2024, nous avons ainsi fait don de plus de 22 millions de kilogrammes de denrées²⁹ à nos partenaires : Deuxième Récolte, Banques alimentaires Canada et Banques alimentaires du Québec. Ces dons soutiennent directement notre engagement dans le cadre du programme Nourrir plus de familles^{MC}, qui consiste à donner plus de 450 millions de kilogrammes de denrées aux banques alimentaires communautaires.



Retour à la ferme

Nous poursuivons notre partenariat avec Loop Resource Ltd. afin d'envoyer les aliments qui ne sont plus propres à la consommation humaine aux exploitations agricoles, qui s'en servent pour nourrir les animaux. En 2024, plus de 125 magasins participants dans l'ensemble du pays ont envoyé plus de 21,5 millions de kilogrammes d'aliments à plus de 2 670 fermes.



ZooShare

En 2024, nous avons poursuivi notre partenariat avec la coopérative ZooShare Biogas, qui combine l'huile de cuisson usée et les aliments qui ne sont plus propres à la consommation humaine avec du fumier animal provenant du zoo de Toronto pour produire du biogaz qui génère de l'électricité renouvelable acheminée directement dans le réseau électrique de l'Ontario. Grâce à ce programme, nos magasins ont permis d'éviter l'élimination de 668 000 kilogrammes de matières résiduelles organiques.



Matières résiduelles de la boulangerie

Les produits de boulangerie périmés ou endommagés qui ne sont plus propres à la consommation humaine sont convertis en ingrédients pour nourriture pour animaux. En 2024, grâce à ce programme, nous avons évité l'enfouissement de plus de 3 millions de kilogrammes de matières résiduelles organiques provenant du rayon de la boulangerie de magasins d'alimentation en Ontario et en Nouvelle-Écosse.



Compost

Le compostage est l'une des autres méthodes que nous utilisons pour gérer les matières résiduelles organiques non comestibles. En 2024, plus de 340 magasins ont converti plus de 27 millions de kilogrammes à l'aide de cette méthode.

Biodiversité

Selon le [Rapport Planète vivante 2020 du WWF](#), « les populations de mammifères, d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles et de poissons ont connu un déclin de 68 % en moyenne depuis 1970 ». La pollution, les changements climatiques et la perte d'habitat sont autant de menaces à la biodiversité. En tant qu'entreprise ayant à cœur de servir les Canadiens pour les générations à venir, nous reconnaissons notre responsabilité en matière de protection et de promotion de la biodiversité dans le cadre de nos activités. C'est pourquoi, nous soutenons les organisations qui se consacrent à la conservation des habitats naturels, à la restauration des écosystèmes dégradés et à la promotion de l'utilisation responsable des ressources biologiques. À mesure que ces organisations voient leurs efforts porter leurs fruits, notre entreprise et notre pays en bénéficient directement.

Notre approche de conservation de la biodiversité est multiple et englobe des initiatives visant la protection de l'habitat, la conservation des espèces, les pratiques d'approvisionnement et l'engagement communautaire. Nous nous efforçons non seulement d'atténuer les risques pour la biodiversité, mais aussi de contribuer positivement aux efforts mondiaux de préservation de celle-ci.

Au Canada, nous travaillons à protéger la biodiversité grâce à diverses initiatives. Cela comprend notre programme de plantes indigènes, notre engagement à nous approvisionner uniquement en produits de la mer certifiés durables et notre adhésion de longue date à la Table ronde canadienne sur l'huile de palme durable (« RSPO »). Pour en savoir plus sur notre programme de biodiversité, veuillez consulter [Notre énoncé sur la biodiversité](#).

L'affichage joue un rôle crucial dans nos activités.

Conscients de l'importance de préserver des ressources précieuses, nous avons collaboré avec Print Releaf. Ce partenariat nous permet de produire des affiches en magasin tout en plantant les arbres nécessaires pour contrebalancer les ressources en papier que nous consommons pour notre production d'affiches. Grâce à cette collaboration novatrice, **plus de 100 000 arbres ont été plantés depuis le lancement du programme en novembre 2021!**



Loblaw et le Défi des systèmes alimentaires carboneutres de l'Arrell Food Institute

Nous sommes fiers de nous associer à nouveau à l'Arrell Food Institute de l'Université de Guelph pour la deuxième phase du Défi des systèmes alimentaires carboneutres, un programme d'apprentissage expérientiel qui réunit des étudiants diplômés de l'Université de Guelph pour explorer diverses occasions permettant de stimuler la demande de produits agricoles à zéro émission nette de GES et favoriser leur adoption. La prochaine phase commencera en 2025 et nous avons hâte de vous faire part des mises à jour de ce partenariat important à cette occasion.

Consommation responsable de l'eau

L'eau joue un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité. Nous avons la responsabilité de veiller, au sein de nos activités commerciales et de notre chaîne de valeur, à consommer l'eau de façon responsable et à protéger les sources d'eau locales. Bien que notre consommation d'eau (plus de 3,2 millions de mètres cubes³⁰) représente un faible pourcentage de notre empreinte environnementale, nous sommes conscients que la production alimentaire dépend fortement d'un approvisionnement suffisant en eau propre. Pour en savoir plus, veuillez consulter [Notre approche en matière d'utilisation responsable de l'eau](#).



Nos progrès et notes à l'égard du CDP

En 2024, nous nous sommes investi dans les volets du climat, des forêts et de l'eau du CDP et obtenu respectivement les notes « B », « C » et « C ».

Régénération et protection

Depuis plus d'une décennie, nous apportons notre appui à WWF-Canada qui œuvre à préserver et restaurer la nature et à lutter contre la perte de biodiversité au Canada. Comptant parmi ses plus grands partenaires canadiens, nous avons versé plus de 14 millions \$ en financement direct (y compris 363 000 \$ en 2024), couvrant une myriade de programmes et de projets depuis 2009, notamment le programme « Régénérer le Canada » de WWF, un effort pour lutter contre la perte de biodiversité et d'autres impacts des changements climatiques.

En 2024, nous avons permis aux Canadiens de contribuer à des écosystèmes plus sains et plus résilients, grâce à la vente de plus de 60 espèces de plantes indigènes dans 133 de nos magasins. Les plantes indigènes de l'Ontario cultivées à partir de graines d'origine identifiée et recueillies de manière éthique. Ce programme soutient d'importants efforts de restauration et de régénération, qui aideront les animaux migrateurs et la faune sauvage locale à prospérer.



Les Compagnies
Loblaw
Limitée



L'alliance canadienne pour un secteur agroalimentaire carboneutre

L'alliance canadienne pour un secteur agroalimentaire carboneutre (« CANZA »), une alliance dirigée par l'industrie, dont RBC, Maple Leaf Foods, McCain, Nutrien, Loblaw et autres, coordonne et soutient les investissements ainsi que les solutions visant à mettre en place un système agroalimentaire plus résilient. Ce système vise à préserver la productivité à long terme de nos agriculteurs, à assurer la sécurité alimentaire de nos communautés et à mettre en valeur la compétitivité et le leadership de l'ensemble du système agroalimentaire canadien. CANZA mobilise les agriculteurs et divers partenaires de l'industrie pour trouver des solutions qui réduisent les risques liés aux efforts des agriculteurs pour adopter des pratiques intelligentes face au climat et récompensent les impacts environnementaux positifs de ces efforts.

La création d'un marché axé sur les résultats positifs sur le plan environnemental est essentielle à la réalisation de ces objectifs. Ce projet, mené et soutenu par Loblaw, incitera les agriculteurs à adopter des pratiques respectueuses du climat en leur permettant d'obtenir des subventions liées à l'adoption de nouvelles pratiques ou à l'amélioration sur le plan environnemental (par exemple, l'amélioration de la santé, de la qualité de l'eau ou de la biodiversité). Le projet aidera les agriculteurs à surmonter les obstacles technologiques et opérationnels. Les entreprises peuvent également investir en toute confiance dans des mesures incitatives qui favorisent la transition vers des pratiques intelligentes sur le plan climatique et renforcent la résilience de leurs chaînes d'approvisionnement. Ce projet s'appuiera sur le système de mesure, de rapports et de vérification que CANZA est également en train de développer.

Approvisionnement responsable

L'approvisionnement responsable est non seulement une bonne pratique commerciale, mais aussi une opportunité d'aider nos communautés à prospérer. En travaillant avec des producteurs locaux, nous pouvons soutenir les économies locales et contribuer à réduire notre empreinte environnementale, tout en permettant à nos clients de faire des choix en toute confiance. Nous croyons que l'approvisionnement responsable est un aspect essentiel de notre engagement à lutter contre les changements climatiques et à faire progresser l'équité sociale. Nous sommes conscients que nos activités commerciales peuvent avoir un impact positif sur ces engagements, et notre objectif consiste à fournir à nos clients des produits de qualité tout en apportant une contribution positive à la société et à l'environnement. Cela signifie de surveiller les produits d'usage courant à risque depuis leur origine et d'appliquer des contrôles, y compris la certification de tiers en matière d'approvisionnement responsable, et d'assurer une évaluation continue afin de déterminer les domaines où nous pouvons améliorer nos pratiques d'approvisionnement.

Réduire les émissions de GES dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement

Nous mettons l'accent sur la réduction des émissions de GES dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement. Cela comprend la collaboration avec des fournisseurs qui partagent notre engagement en matière de développement durable, qu'il s'agisse de pratiques agricoles qui réduisent l'empreinte carbone ou de processus de fabrication qui minimisent les déchets et l'utilisation de l'énergie. Mais pour réussir ce travail, nous avons besoin d'une collecte de données et d'une collaboration solides. C'est pourquoi nous avons lancé **#LutterContreLesGES**, un appel à l'action auprès de nos plus grands fournisseurs, leur demandant de se joindre à notre lutte contre les changements climatiques et de déclarer leurs émissions de carbone ainsi que les réductions de ces émissions. Veuillez consulter la [page 11](#) pour plus de détails.

Approvisionnement local

Nous sommes très fiers d'offrir une vaste gamme de fruits et légumes frais dans nos bannières de vente au détail et en 2024, nous avons acheté plus de 1 milliard \$ de fruits et légumes auprès d'entreprises détenues ou exploitées au Canada. Nous comprenons les avantages qu'il y a à effectuer des achats de produits locaux. Lorsque nous achetons des fruits et légumes cultivés localement, nous obtenons plusieurs avantages importants, comme des produits plus frais, des émissions de carbone réduites, la satisfaction des besoins de nos clients et la garantie que nos investissements sont réalisés auprès d'entreprises locales.

Évaluer les répercussions sur les droits de la personne

Nous reconnaissons notre responsabilité quant au respect et à la protection des droits de toutes les personnes qui soutiennent notre entreprise et qui interagissent avec elles. Nous ne tolérons aucune forme d'abus, de discrimination ou de harcèlement.

Grâce à nos politiques officielles, à nos codes de conduite pour les collègues et les fournisseurs, à nos normes de conformité complètes et à un solide cadre de gouvernance, nous nous efforçons de respecter les droits de nos clients, de nos collègues et de nos employés, ainsi que les nombreux travailleurs de notre chaîne d'approvisionnement. Veuillez consulter la [page 49](#) pour plus de détails.

Programme pour les petits fournisseurs de Loblaw

Chaque jour, les clients viennent dans nos magasins pour remplir leurs réfrigérateurs, garnir leurs garde-manger et trouver les articles dont ils ont besoin pour Vivre bien, vivre pleinement^{MD}. Aujourd'hui plus que jamais, les Canadiens recherchent des produits locaux et un accès plus facile à des produits uniques et à de nouvelles saveurs que nous nous procurons auprès de petites entreprises. C'est pourquoi nous sommes fiers de notre [Programme pour les petits fournisseurs](#), dans le but de permettre aux petits fournisseurs d'accéder plus facilement à nos clients. Plus de 1 000 petits fournisseurs bénéficient de ce programme, qui reflète notre ambition à être le meilleur partenaire de vente au détail au Canada pour les petits fournisseurs.



100 % de notre volaille fraîche PC^{MD} est élevée par des **agriculteurs canadiens.**

Évaluation et gestion des risques naturels

En 2024, Loblaw a fait appel à une firme d'experts-conseils canadienne, Groupe Agéco, pour mener une évaluation complète des risques liés aux produits d'usage courant, en examinant les produits d'usage courant de notre portefeuille de marques contrôlées, du point de vue des risques environnementaux et sociaux. L'objectif de cette évaluation était d'éclairer l'élaboration d'une stratégie d'approvisionnement à long terme qui améliore la résilience de la chaîne d'approvisionnement de Loblaw par une gestion plus proactive des risques de durabilité, y compris ceux liés aux droits de la personne.

L'évaluation a donné lieu à une liste de dix produits essentiels particulièrement vulnérables aux risques environnementaux et sociaux au sein de notre portefeuille actuel de marques contrôlées. Ces produits étaient les suivants : le cacao, le café, l'huile de palme, le sucre, le bœuf, la banane, le riz, le coton, le thé et la tomate.

L'évaluation portait sur les produits d'usage courant sélectionnés en fonction de deux domaines de vulnérabilité (exposition au risque et gestion des risques) et a tenu compte de cinq domaines d'impact (changements climatiques, utilisation de l'eau, biodiversité, pollution par les pesticides et les engrais, travail forcé, travail des enfants, discrimination, harcèlement, abus, moyens de subsistance et santé et sécurité au travail). Les indicateurs sociaux utilisés pour l'évaluation sont liés aux cinq principaux risques inhérents de Loblaw. Chaque produit, chaque région d'approvisionnement et chaque fournisseur ont été évalués en fonction de ces risques.

En intégrant les processus de gestion des risques existants de Loblaw à l'évaluation, des recommandations personnalisées visant à atténuer les risques identifiés au sein de ses portefeuilles de marques contrôlées ont été fournies à Loblaw. Loblaw analyse actuellement les résultats et les recommandations de l'évaluation des risques liés aux produits d'usage courant et de [l'évaluation des impacts sur les droits de la personne](#) récemment réalisée. Ces résultats, considérés sous l'angle de nos cinq principaux risques inhérents, nous permettront de hiérarchiser les domaines d'action les plus critiques, en nous concentrant à la fois sur l'atténuation des risques en matière de droits de la personne et sur la recherche proactive d'occasions de favoriser un changement positif au niveau sectoriel.

Approvisionnement de produits d'usage courant à haut risque

Produits de la mer durables certifiés

Depuis plus de dix ans, nous nous efforçons d'accroître la disponibilité des produits de la mer certifiés responsables et durables à travers le Canada, car ils sont importants pour nos clients, pour notre environnement et pour notre entreprise. Nous voulons nous assurer que les fruits de mer que nous savourons aujourd'hui seront disponibles pour les générations à venir. Selon le Marine Stewardship Council (« MSC »), la pêche durable contribue à maintenir des écosystèmes océaniques sains et diversifiés et à minimiser les impacts sur les espèces en voie de disparition, menacées et protégées³¹.

Loblaw s'engage à s'approvisionner auprès de sources durables pour les produits de la mer. Cet engagement s'étend à l'ensemble de nos activités³², comprenant nos marques contrôlées et nos marques nationales, ainsi que nos catégories de produits de la mer sauvages ou d'élevage, frais, en conserve et surgelés.

Nous sommes fiers d'offrir plus de 100 produits de marques contrôlées portant l'écoétiquette Marine Stewardship Council (« MSC »), Aquaculture Stewardship Council (« ASC ») ou Meilleures pratiques d'aquaculture (« MPA ») dans nos magasins.



Huile de palme

L'huile de palme est un ingrédient entrant dans la composition d'une large gamme de produits, mais il a été prouvé que la croissance rapide de cette industrie est liée à la déforestation et à la dégradation des tourbières. Cela a une incidence négative sur l'économie, les espèces et les conditions environnementales. Depuis 2015, tous les produits de marques contrôlées de Loblaw contenant des ingrédients d'huile de palme respectaient au moins l'une des quatre méthodes de la chaîne d'approvisionnement de la Table ronde sur l'huile de palme durable (« RSPO ») : Identité préservée, Ségrégation, Balance de masse, ou Book & Claim. Pour en savoir plus, consultez notre [Communication annuelle des progrès](#) (« ACOP ») de la RSPO.

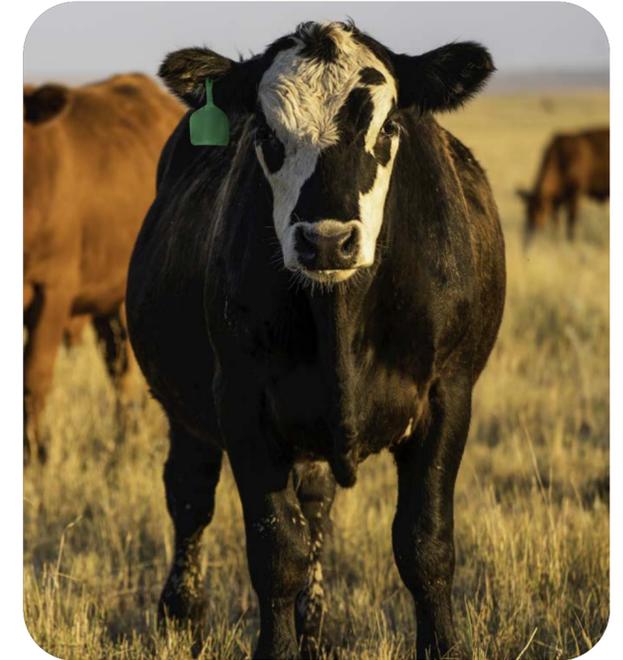


Café, thé et cacao

La demande mondiale pour les produits de cacao, de thé et de café provenant de sources responsables est en croissance. Ces produits sont généralement signalés par les sceaux d'attestation Rainforest Alliance ou Fairtrade. Nos marques contrôlées comprennent actuellement 71 produits certifiés Rainforest Alliance et 33 produits certifiés Fairtrade.

L'approvisionnement en ingrédients certifiés Rainforest Alliance permet de répondre à des enjeux tels que le vieillissement des stocks d'arbres, l'utilisation inadéquate de produits chimiques, la déforestation non contrôlée, les conditions de travail et les faibles revenus des agriculteurs.

En nous approvisionnant en ingrédients certifiés Fairtrade, nous soutenons l'équité pour les travailleurs et les agriculteurs, tout en investissant dans des pratiques agricoles durables, des projets de développement communautaire et des infrastructures sociales et physiques afin d'aider la prochaine génération d'agriculteurs à bénéficier d'une plus grande autonomisation.



Approvisionnement en bœuf durable certifié

Nous tenons à assurer la durabilité environnementale, sociale et économique de l'industrie canadienne du bœuf. La Table ronde canadienne sur le bœuf durable (« TRCBD ») s'engage à protéger les habitats des milieux humides et des prairies, qui sont les plus biodiversifiés du Canada. Le soutien que nous apportons à des organismes tels que la TRCBD et Ontario Corn Fed Beef^{MC} démontre aux agriculteurs et aux éleveurs que nous valorisons leurs pratiques responsables qui protègent le climat, ainsi que leur rôle à l'égard d'actions positives pour le climat.



Produits conçus en tenant compte des besoins des clients



PC^{MD} Priorité Planète^{MC}

Pour répondre aux besoins de nos clients, en 2024, nous avons élargi la gamme de produits PC^{MD} Priorité Planète^{MC} pour inclure plus de 30 produits. Notre papier hygiénique en double rouleau doux et épais PC^{MD} Priorité Planète^{MC} est fabriqué à partir de papier recyclé à 100 %, ce qui réduit l'utilisation de matières vierges. Nos fourchettes en bouleau PC^{MD} Priorité Planète^{MC} sont fabriquées à partir de bois de bouleau provenant de forêts gérées de manière durable³³.



Produits à base de plantes

En 2024, nous avons continué de répondre aux besoins de nos clients qui cherchent à réduire leur consommation de produits d'origine animale en offrant plus de 60 produits PC^{MD} À base de plantes. Nos produits PC^{MD} À base de plantes sont certifiés végétaliens par une tierce partie et ne contiennent aucun sous-produit animal.



Produits PC^{MD} Biologique

Plusieurs de nos clients nous ont dit qu'ils voulaient des produits dont l'incidence environnementale est moins importante, cultivés sans pesticides ni engrais de synthèse et ne contenant pas d'organismes génétiquement modifiés (« OGM »). En 2024, la gamme de produits PC^{MD} Biologique comprenait plus de 580 produits alimentaires et non alimentaires. Tous les produits sont certifiés par une tierce partie et satisfont aux normes sur la culture biologique, lesquelles mettent l'accent sur le développement durable et une approche holistique de l'agriculture.

Gestion des produits chimiques

Nos clients se soucient des produits qu'ils mettent dans et sur leur corps, et nous aussi. Au fil des ans, nous avons collaboré avec des fournisseurs pour supprimer de nos produits de marques contrôlées de nombreux ingrédients chimiques indésirables pouvant avoir un impact sur la santé. Nos programmes de conformité réglementaire et d'assurance de la qualité définissent les exigences relatives aux produits et aux fournisseurs, y compris les spécifications de qualité, les exigences en matière d'emballage et d'étiquetage et les protocoles entourant les tests pour garantir la sécurité des produits. Ces exigences sont décrites en détail dans notre [Code de conduite des fournisseurs](#).

Par exemple, retirer le bisphénol A (« BPA ») en utilisant d'autres solutions d'emballage, notamment des contenants en verre et des sachets en plastique pour nos pots et sachets d'aliments pour bébés le Choix du Président^{MD}; en formulant tous les produits ménagers et de soins personnels Life Brand^{MD} et le Choix du Président^{MD} sans triclosane, microbilles ou phtalates depuis 2018; et en confirmant avec nos fournisseurs qu'aucune plante vivante dans nos centres de jardinage n'est traitée avec des pesticides contenant des néonicotinoïdes.



Utilisation responsable des antibiotiques

Les experts du bien-être animal et le gouvernement du Canada approuvent l'utilisation des antibiotiques pour soigner les animaux malades et réglementent le retour sécuritaire de ces animaux dans les programmes d'élevage. Toutefois, il devient de plus en plus évident et préoccupant qu'il existe une résistance antimicrobienne. C'est pourquoi il y a plus de dix ans, nous avons lancé la gamme de viandes PC^{MD} Simplement bon^{MD}, qui proviennent d'animaux élevés sans antibiotiques ni hormones ajoutées. À la fin de 2024, nous proposons plus de 200 produits.

Les animaux entrant dans la composition des produits de notre gamme PC^{MD} Simplement bon^{MD} sont strictement élevés sans antibiotiques et, dans le cas du bœuf, sans hormones ajoutées. Si un animal de notre programme PC^{MD} Simplement bon^{MD} tombe malade, il est soigné et transféré dans un programme d'élevage classique dont les animaux ne sont pas destinés à notre gamme de produits PC^{MD} Simplement bon^{MD}.



Simple et vérifié^{MC}

Manger des aliments de qualité ne devrait pas coûter plus cher. C'est pourquoi, nos produits sans nom^{MD} Simple et vérifié^{MC} sont formulés en fonction de notre engagement à retirer des ingrédients spécifiques de nos produits. À la fin de 2024, la gamme de produits sans nom^{MD} Simple et vérifié^{MC} comprenait plus de 950 produits. Le symbole Simple et vérifié^{MC} identifie les produits sans nom^{MD} qui ne contiennent aucun des dix ingrédients suivants :

- colorants synthétiques³⁴
- arômes artificiels
- glutamate monosodique³⁵
- butyl hydroxyanisole (« BHA »)/butyl hydroxytoluène (« BHT »)/tert-butylhydroquinone (« TBHQ »)
- huiles hydrogénées
- édulcorants artificiels
- alcools de sucre
- azodicarbonamide
- polydextrose
- huile végétale bromée



Produits qui répondent aux préférences des clients

À la fin de l'année, nous avons offert plus de 2 050 produits de marques contrôlées conçus pour répondre aux préférences des clients notamment en matière de santé et de nutrition et à leurs préférences concernant les ingrédients, les additifs et les allergènes potentiels. Ces produits comprennent PC^{MD} Menu bleu^{MC}, PC^{MD} Biologique, PC^{MD} sans gluten, PC^{MD} À base de plantes, sans arachides, PC^{MD} sans lactose et sans nom^{MD} Simple et vérifié^{MC}. Ces produits sont offerts dans nos divers magasins d'alimentation et pharmacies, ce qui permet d'offrir à nos clients des solutions bonnes pour la santé, quel que soit l'endroit où ils magasinent chez nous.

Des aliments sains à bas prix

Lancée en 2015, sans nom^{MD} Naturellement imparfaits (« SNNI ») est une gamme de fruits et légumes frais et congelés qui, bien qu'ils soient plus petits ou légèrement mal formés, offre à nos clients des fruits et légumes sains à des prix inférieurs. À la fin de 2024, nous avons offert 40 produits de fruits et légumes SNNI différents, couvrant une vaste gamme de produits, allant des pommes de terre aux concombres, en passant par les fraises. Cela comprend huit nouveaux produits lancés en 2024 (oranges, mandarines, fraises, maïs, aubergines, cantaloups, mini concombres et choux de Bruxelles).



SANS LACTOSE

SANS GLUTEN

Les Compagnies Loblaw Limitée

Bien-être des animaux

Loblaw est l'un des plus importants acheteurs et vendeurs de viande, de volaille, d'œufs de poules et de produits laitiers au Canada. Nos clients s'attendent à ce que leurs aliments soient sûrs, de grande qualité et produits de façon responsable et humaine. Les attentes des clients, combinées à l'apport des associations industrielles, aux pratiques exemplaires du secteur, aux conseils des fournisseurs et aux experts scientifiques, se reflètent dans notre [Code de conduite des fournisseurs](#) et dans nos Principes en matière de protection des animaux. Pour en savoir plus, veuillez lire nos [Principes de protection des animaux](#).

Œufs provenant de poules en liberté

En 2016, nous nous sommes engagé à nous approvisionner en œufs de poules en coquilles à partir de systèmes en liberté³⁶ d'ici 2025. Nous avons réalisé des progrès par rapport à cet objectif : nos œufs de poules en coquille PC^{MD} proviennent entièrement de poules élevées en liberté et nos œufs de poules PC^{MD} Biologique proviennent de poules élevées en plein-air³⁷. Cependant, en 2021, nous avons réalisé que le calendrier 2025 n'était pas réalisable, car les fournisseurs ne sont pas en mesure d'augmenter l'offre dans ce délai. Malgré ce recul, nous demeurons engagés à améliorer le bien-être des poules tout en garantissant que les œufs sont accessibles et vendus à prix abordable pour nos clients. En 2023, nous nous sommes fixé plusieurs objectifs à court terme afin que les clients soient mieux informés des systèmes d'habitat des œufs de poule, et nous sommes heureux de vous annoncer qu'en plus de nous assurer que tous nos magasins d'alimentation de la société offrent des options d'œufs provenant de poules élevées en liberté aux consommateurs³⁸, nous avons réalisé ce qui suit en 2024 :



- Amélioration de la transparence grâce à la divulgation des ventes d'œufs provenant de poules élevées en liberté pour notre gamme d'œufs de poules des marques nationales et contrôlées de nos magasins d'alimentation.
- Ajout d'un profil aux options d'œufs provenant de poules élevées en liberté pour notre activité de commerce électronique.
- Passage à l'utilisation exclusive d'œufs provenant de poules élevées en liberté pour la préparation de nos sandwiches et repas cuisinés dans nos magasins d'alimentation au détail³⁸.
- Mise à l'essai des affiches de tablette en magasin pour informer les clients sur les systèmes utilisés pour produire les œufs de poules qu'ils ont achetés.

En 2024, la vente d'œufs provenant de poules élevées en liberté et de poules élevées en plein air (auparavant « œufs de poules non élevées en cage ») représentait environ 15 % de toutes les ventes de la catégorie (y compris les œufs de marques nationales et de marques contrôlées vendus dans les magasins détenus par la société, les magasins franchisés, les établissements détenus par des pharmaciens propriétaires et les magasins T&T^{MD}).

De plus, en 2024, nous nous sommes engagé à collaborer avec diverses parties prenantes afin de définir notre stratégie à long terme pour les œufs de notre gamme sans nom^{MD}. Dans le cadre de cet engagement, nous avons accéléré notre plan de transition, en nous assurant que tous les œufs en coquille de marques contrôlées proviendront de poules élevées dans des conditions autres que la cage en batterie standard d'ici 2030, y compris en élevage en liberté ou dans des habitats enrichis³⁹.

SIMPLEMENT BON^{MD}



Truies gestantes en stabulation libre

Nous nous engageons à nous approvisionner, dès que possible, auprès de fermes qui utilisent exclusivement des systèmes de logement en groupe pour les truies gestantes. Les experts en protection animale s'accordent à dire que l'hébergement de truies dans des stalles de gestation pendant toute la durée de la grossesse peut avoir des effets négatifs sur la santé, notamment une diminution de la masse musculaire et de la solidité des os, ainsi qu'une détérioration de la condition physique⁴⁰. Nous sommes heureux de vous annoncer qu'à la fin de 2024, nous avons converti 75 % du porc frais entrant dans les produits PC^{MD} Simply good^{MD} en stabulation libre pour les truies gestantes.

JOE FRESH



Fibres interdites

Joe Fresh^{MD} s'engage à se procurer des matériaux plus responsables et plus éthiques, et nous avons interdit l'inclusion de la fourrure, du mohair (provenant de chèvres angora) et de l'angora (provenant de lapins angora) dans tous nos produits. En outre, nous nous engageons à étiqueter avec précision toutes les matières synthétiques pouvant ressembler à des sous-produits animaux.



Produits de beauté certifiés végétaliens

Tous nos produits de la marque Quo Beauty^{MD} sont végétaliens et ne sont pas testés sur les animaux. L'organisme People for the Ethical Treatment of Animals (« PETA ») a certifié qu'aucun de nos produits n'est fabriqué avec des sous-produits animaux.



Initiatives responsables dans le domaine des vêtements

Réduction des déchets textiles Joe Fresh^{MD}

En 2023, Joe Fresh^{MD} s'est engagé à détourner systématiquement les échantillons textiles des sites d'enfouissement, en partenariat avec l'organisme CSR Eco Solutions. Ces échantillons n'étant pas propres à la revente, il était donc important de leur trouver une solution de fin de vie responsable. L'organisme CSR Eco Solutions collabore avec des recycleurs de textiles pour décycler les échantillons devenus inutiles et les utilise pour produire des matériaux isolants destinés à la construction et au secteur automobile. Depuis, nous avons élargi ce programme pour traiter d'autres déchets textiles lorsque c'est possible.

En 2024, le partenariat a permis de réacheminer 90 tonnes métriques de déchets textiles, éliminant avec efficacité l'équivalent de plus de 260 tonnes métriques d'éq. CO₂⁴¹. À mesure que l'industrie et la technologie mettront au point un recyclage de fibre à fibre plus performant, Joe Fresh^{MD} continuera de rechercher d'autres avenues en matière d'économie circulaire.



Laine responsable

En 2024, Joe Fresh^{MD} a commencé à introduire la norme de laine responsable (Responsible Wool Standard) (« RWS ») dans notre assortiment. La norme RWS est une norme volontaire qui exige que tous les sites, depuis les fermes productrices de laine jusqu'au vendeur lors de la transaction finale interentreprise, soient certifiés comme ayant des sources d'approvisionnement responsables. Les agriculteurs et les éleveurs certifiés RWS sont évalués en fonction de la protection des animaux, de la gestion des terres et des exigences sociales définies dans la norme. En 2024, nous avons plus de 17 000 unités de vêtements et d'accessoires qui étaient fabriquées en utilisant plus de 7 tonnes métriques⁴⁵ de laine conforme à la RWS.

Cascale

En 2023, Joe Fresh^{MD} est devenue membre de Cascale (anciennement Sustainable Apparel Coalition) et a obtenu l'accès à l'indice Higg. Cet indice est développé et détenu par Cascale, et sert de cadre de mesure normalisé de la durabilité pour l'industrie de consommation, évaluant divers aspects de la durabilité au sein de la chaîne d'approvisionnement. En 2024, nous avons collaboré avec nos fournisseurs partenaires directs afin de terminer les évaluations du module de la performance sur le plan environnemental des installations HIGG (« FEM ») et du module social et du travail de l'installation HIGG (« FSLM ») de 2023 pour leurs installations de niveaux 1 et 2. Au total, 84 % des installations des fournisseurs directs ont fait l'objet d'une évaluation FEM et 24 % d'entre elles ont fait l'objet d'une évaluation FSLM.

Matériaux isolants recyclés

En 2019, nous avons commencé à utiliser l'isolant thermique PrimaLoft^{MD} pour nos vêtements isothermes Joe Fresh^{MD}. L'isolant PrimaLoft^{MD} est principalement composé de matières recyclées post-consommation (« RPC »), notamment des bouteilles d'eau en plastique, ainsi que de matériaux industriels pré-consommation (définis comme des matériaux récupérés pendant le processus de fabrication) récemment ajoutés, ce qui permet d'offrir chaleur et légèreté, tout en étant hydrofuges. En 2024, nous avons pu détourner 3,8 millions de bouteilles recyclées ou 76 tonnes métriques de bouteilles d'eau en plastique des sites d'enfouissement⁴².



Initiatives en matière de coton

Joe Fresh^{MD} entend convertir 100 % de ses produits contenant principalement du coton vers du coton plus durable d'ici 2025. Cet engagement comprend la conversion de ces produits en coton biologique certifié Global Organic Textile Standard (« GOTS ») ou en coton certifié [Better Cotton](#) pour 100 % de ses produits contenant principalement du coton provenant de sources responsables d'ici 2025. En 2021, nous sommes devenus membres de Better Cotton, qui a une mission claire : « Aider les communautés cotonnières à survivre et à prospérer, tout en protégeant et en restaurant l'environnement. » Nous sommes heureux d'annoncer qu'en 2024, nous avons augmenté notre approvisionnement en coton certifié Better Cotton de 84 % à 96 % pour les produits contenant principalement du coton⁴³. De plus, 3 % du coton que nous nous procurons est certifié biologique GOTS pour les produits contenant principalement du coton⁴⁴.



Polyester recyclé certifié

Joe Fresh^{MD} utilise du polyester certifié par la norme Global Recycled Standard (« GRS »), qui est reconnue comme la norme de référence mondiale en matière de matériaux recyclés, et fabriqué à partir de matière plastique recyclée post-consommation. En 2024, nous avons plus de 1,6 million unités de vêtements et d'accessoires qui étaient fabriquées en utilisant plus de 400 tonnes métriques de polyester recyclé⁴⁵. Ces produits sont faits d'au moins 20 % de polyester certifié par la norme GRS.

Viscose responsable

En 2023, Joe Fresh^{MD} a lancé des produits de viscose responsable contenant des fibres cellulosiques certifiées synthétiques (MMCF) comme la viscose de LENZING^{MC} ECOVERO^{MC}, le modal de LENZING^{MC} TENCEL^{MC} ou le lyocell de LENZING^{MC} TENCEL^{MC}. La viscose responsable provient de sources de bois certifiés FSC^{MD} (Forest Stewardship Council) ou PEFC^{MD} (Program for the Endorsement of Forest certification) ou qui ne proviennent pas des forêts anciennes en voie de disparition, sur la base de vérifications et d'autres informations. En 2024, nous avons plus de 151 000 unités de vêtements et d'accessoires qui étaient fabriquées en utilisant plus de 34 tonnes métriques de viscose responsable⁴⁵.

Initiatives responsables en pharmacie

Réduction du gaspillage

Le réseau de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix fait face chaque année à des déchets pharmaceutiques en raison de facteurs que les solides systèmes de contrôle des stocks en place dans nos pharmacies sont dans l'impossibilité de gérer, par exemple l'arrêt de la prise de médicaments par les patients, le déménagement ou le transfert des patients et, dans certains cas, le décès de ceux-ci.

Afin de contribuer à réduire les déchets pharmaceutiques dans le réseau, nous avons créé un portail central (« Medslink ») pour nos pharmacies, qui simplifie les transferts de médicaments sur ordonnance entre les pharmacies en fonction des besoins du patient à la pharmacie destinataire, selon l'accord convenu entre les pharmaciens des pharmacies expéditrices et destinataires. Le portail fonctionne en signalant automatiquement tout médicament d'ordonnance qui arrive à expiration dans une pharmacie et qui n'a pas été délivré au cours des six derniers mois. Le portail initie ensuite le transfert d'une quantité et d'un type précis d'unités à une autre pharmacie située dans un rayon de vingt kilomètres dans la même province où le patient a besoin du médicament. Le médicament est ensuite transporté⁴⁶ entre les pharmacies par notre réseau de distribution existant, qui répond à toutes les exigences en matière de contrôles environnementaux et de sécurité. Ce programme permet d'éviter que les médicaments n'expirent sur les tablettes des pharmacies, ce qui entraînerait des déchets,

tant pour le médicament lui-même que pour son emballage. En 2024, des pharmacies Shoppers Drug Mart^{MD} de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Colombie-Britannique ont participé au programme et, ensemble, ont contribué à atténuer le risque que représentent les déchets pharmaceutiques.

Sanis Health inc., filiale de Shoppers Drug Mart Inc., est un fabricant pharmaceutique qui offre toute une gamme de médicaments génériques. En 2024, Sanis a eu un impact important en éliminant plus 6 700 kilogrammes de plastique grâce à une transition ciblée vers des formats d'emballage plus grands. Ce passage à « l'emballage en vrac » des médicaments en utilisant des flacons plus grands est très efficace pour réduire les déchets d'emballage et la consommation de plastique.



Pour une deuxième année, le Réseau de santé spécialisé de Shoppers^{MC}/Pharmaprix^{MC} a poursuivi son action en faveur de la réduction des déchets d'emballage à usage unique. En passant à des emballages entièrement recyclables⁴⁷ destinés à la livraison de nos médicaments aux patients, nous avons éliminé plus de 3 900 glacières en polystyrène (soit plus de 19 500 kilogrammes) qui auraient pu se retrouver dans des sites d'enfouissement.

Nos pharmacies distribuent des médicaments dans environ 73 millions de sacs de papier par année. En 2025, nous prévoyons de remplacer nos sacs de papier traditionnels par des sacs de papier kraft certifiés par le Conseil de soutien de la forêt (« FSC ») et fabriqués avec du papier recyclé à 100 % contenant au moins 40 % de contenu post-consommation.

Retour de médicaments et d'objets pointus et tranchants

Les déchets pharmaceutiques domestiques provenant de médicaments périmés ou inutilisés n'offrent non seulement aucun bénéfice thérapeutique, mais contribuent à la pollution de l'environnement lorsqu'ils sont éliminés de manière inappropriée⁴⁸, notamment dans les toilettes, les égouts, les poubelles ou la nature. Des partenariats et des programmes en magasin facilitent l'élimination sécuritaire des médicaments inutilisés ou périmés et des objets tranchants afin d'éviter que ces matériaux ne se retrouvent dans l'environnement. Les médicaments ainsi que les objets pointus et tranchants récupérés sont ensuite éliminés par l'incinération à haute température. En 2024, notre réseau de pharmacies a récupéré 275 000 kilogrammes de médicaments inutilisés ou périmés et 264 000 kilogrammes d'objets biomédicaux tranchants.

Alors que nous continuons à chercher des moyens de réduire les déchets, nous normaliserons les conteneurs réutilisables pour objets tranchants à usage pharmaceutique dans tous les emplacements d'ici la fin de 2025. L'utilisation de ces conteneurs par les pharmacies réduira la quantité de conteneurs d'objets tranchants à usage unique à incinérer et contribuera à réduire les émissions de GES.



Gestion environnementale

Nous maintenons un système de gestion de l'environnement (« SGE ») efficace conçu pour nous assurer que nous respectons les réglementations environnementales et les politiques de l'entreprise, que nous gérons les risques environnementaux et que nous améliorons notre performance sur le plan environnemental. Ce système repose sur des rôles et des responsabilités clairement définis et porte sur les activités de notre entreprise, y compris celles des magasins d'alimentation détenus par la société et franchisés, des pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires et des centres de distribution⁴⁹.

Au sein de ce cadre structuré, nous identifions de façon proactive les problèmes potentiels, faisons preuve de diligence raisonnable et maintenons des procédures de préparation aux situations d'urgence. Notre engagement va jusqu'à offrir des formations aux collègues et des programmes de sensibilisation.

L'amélioration continue fait partie intégrante de notre SGE. Au moyen d'une surveillance continue, de rapports, d'inspections et de vérifications internes, nous affinons nos stratégies de réacheminement des matières résiduelles et de réduction de l'énergie, transformant les aspirations en plans exploitables intégrés à nos activités quotidiennes.

Pour assurer l'efficacité de notre programme de conformité environnementale, les vérifications internes effectuées par des vérificateurs environnementaux certifiés sont un élément clé. Dans la foulée des vérifications, nous créons rapidement des plans de mesures correctives, ce qui contribue à l'amélioration et

favorise l'excellence des pratiques environnementales.

Notre SGE favorise la transparence en centralisant les communications en matière d'environnement et l'amélioration continue en s'assurant que nous traitons activement les mesures correctives.

Le Service de la conformité et de l'éthique supervise le SGE, assurant une orientation claire de la mise en œuvre. Les rôles et responsabilités sont décrits dans notre Manuel de gestion environnementale, ce qui renforce nos engagements, nos actions et notre respect de la conformité. Conforme aux normes ISO 14001, notre politique en matière de SGE insiste sur l'amélioration continue.

Diligence raisonnable environnementale

Nous maintenons un processus de diligence raisonnable environnementale visant à évaluer les sites afin de détecter tout risque de contamination environnementale. Conformément aux normes de l'industrie en matière de développement de site, de dessaisissement ou de sites contaminés par le passé, le programme planifie, fait le suivi et prévoit les besoins en ressources conformément à la stratégie d'affaires. Le programme comprend la gestion de tout contrôle environnemental des contaminants requis pour le portefeuille de sites. Il soutient également l'élaboration et la tenue à jour des procédures normalisées d'exploitation et les dossiers relatifs à l'assainissement, aux nouveaux développements et aux anciens sites.



Gestion de l'amiante et des matières dangereuses

Nous gérons les risques associés à l'amiante et à d'autres substances dangereuses en appliquant un programme visant principalement à détecter ces substances, à gérer les matériaux contenant de l'amiante lorsqu'ils sont en place et à contrôler la perturbation de ces matériaux en appliquant les procédures appropriées lors de la démolition, de la rénovation, de la modification, de l'entretien, de la réparation ou d'autres activités. L'objectif de la préparation et de la mise en place de ce programme est de s'assurer que l'amiante ou d'autres substances dangereuses connues ou suspectées sont gérées de manière à ce que le personnel d'entretien, les ouvriers de la construction et les occupants soient protégés conformément aux règlements qui s'appliquent. Nous procédons à des évaluations proactives des matières dangereuses dans le cadre de notre stratégie d'affaires du SGE et tenons nos dossiers à jour.

Santé et sécurité

Nous nous engageons à offrir et à maintenir des conditions de magasinage et de travail sécuritaires pour les collègues, les employés de nos magasins franchisés, les pharmaciens propriétaires et les clients. La santé et la sécurité sont intégrées à toutes les facettes de ce que nous faisons au quotidien. Nous donnons à tous les collègues et employés une formation sur la santé et la sécurité, y compris une séance d'orientation, de la formation pour les nouveaux employés et une formation sur le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (« SIMDUT »). Nous offrons également des formations adaptées aux opérateurs de chariots élévateurs motorisés, aux intervenants en premiers soins et aux gestionnaires. Nous veillons à ce que les collègues aient les outils nécessaires pour faire leur travail efficacement et en toute sécurité. Nos comités mixtes de santé et sécurité (« CMSS ») et nos représentants en santé et sécurité travaillent en collaboration avec nos collègues et nos gestionnaires pour assurer la sécurité du lieu de travail. Ces comités fournissent à nos équipes de direction de précieux commentaires et des recommandations à mettre en œuvre. Nous établissons des attentes claires, suivons de près notre programme de santé et de sécurité et travaillons avec nos collègues pour contribuer à réduire les blessures et les accidents.

Indicateurs en matière de santé et de sécurité

Nous assurons le suivi de tous les indicateurs en matière de santé et de sécurité au niveau de l'entreprise pour bien comprendre les enjeux, les tendances et les possibilités d'amélioration. Dans le cadre de notre programme de conformité, nous répertorions les blessures en milieu de travail, y compris les blessures graves, le temps perdu, les soins de santé et les blessures nécessitant des premiers soins. Nous faisons également le suivi des visites réglementaires et des directives émises, de la conformité du CMSS (réunions et inspections) et de la formation obligatoire. La conformité aux éléments clés de notre programme de santé et de sécurité est mesurée au moyen de vérifications et de visites régulières sur le terrain par nos partenaires en santé et sécurité. L'une des façons dont nous évaluons notre performance en matière de sécurité est de mesurer la fréquence des accidents et celle des arrêts de travail au sein de l'entreprise. La fréquence des accidents est une mesure courante de l'industrie, qui correspond au nombre moyen de travailleurs blessés pour cent employés, alors que la fréquence des arrêts de travail est une mesure du nombre de blessures avec perte de temps pour cent employés. Veuillez consulter les détails disponibles sous forme de tableau dans nos [fiches techniques](#).

Culture et inclusion	30
Nos collègues	35
Accès aux soins	38
Investissement dans nos communautés	40
Engagement communautaire	41



Société



Culture et inclusion

Nous excellons lorsque nos magasins, nos pharmacies et nos cliniques reflètent les personnes qu'ils servent et lorsque nos collègues et nos employés ont le sentiment de faire partie d'une culture d'entreprise où chacun peut s'épanouir au travail. Cette diversité contribue au succès de notre entreprise et, par conséquent, renforce nos communautés. C'est ce qui alimente l'innovation, nous aide à relever les défis et nous permet d'offrir chaque jour une expérience client exceptionnelle.

En 2024, en reconnaissance de l'importance que nous accordons à la culture et à l'inclusion, Loblaw a reçu plusieurs prix, notamment le prix du Meilleur employeur pour la diversité pour la 14^e année consécutive. Nous avons également été reconnus comme l'un des 100 meilleurs employeurs du Canada et l'un des meilleurs employeurs de la région du Grand Toronto depuis 2010, et également comme l'un des meilleurs employeurs du Canada pour la diversité depuis 2011. Ces réalisations témoignent de notre engagement de longue date envers nos employés et de la culture exceptionnelle que nous avons bâtie ensemble.



Nos valeurs ÊTRE (**Engagement, Tenir à cœur, Respect et Excellence**) sont intégrées dans tout ce que nous faisons et prennent tout leur sens dans le cadre des principes de notre culture : être authentique, bâtir la confiance et créer des liens.



Gouvernance

Nos progrès en matière de culture et d'inclusion sont le résultat direct de leur intégration à notre stratégie d'affaires et de l'engagement inébranlable de l'équipe de direction. Notre Conseil de culture et d'inclusion, composé de 28 membres de la haute direction et gestionnaires issus de toute l'entreprise, se réunit chaque trimestre pour diriger et accélérer nos initiatives.



Groupes de ressources pour les employés

La stratégie de Loblaw en matière de culture et d'inclusion a été mise de l'avant par des collègues de nos quatre groupes de ressources pour les employés (« GRE ») en quête d'équité : Capables à Loblaw, Célébrez vos racines à Loblaw, La Fierté à Loblaw et Voyez grand Femmes à Loblaw. Chaque GRE reçoit un financement qu'il leur est propre, dispose d'un parrain de la haute direction et est dirigé par des collègues passionnés qui s'identifient à la communauté et sont leurs alliés. Ces groupes jouent un rôle essentiel dans la promotion d'un sentiment d'appartenance et la mise en œuvre d'un changement positif. Par ailleurs, chaque division opérationnelle dispose d'un comité chargé de faire progresser nos objectifs en matière de culture et d'inclusion, qui sont également intégrés dans leurs stratégies opérationnelles courantes.

Tout au long de 2024, nos GRE ont organisé des événements marquants pour commémorer des événements importants comme le Mois de l'histoire des Noirs, la Journée internationale des femmes, la Journée de la visibilité transgenre, la Fierté, la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation et le Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées. Ces événements servent à célébrer notre diversité, à promouvoir une meilleure compréhension et à favoriser un milieu de travail plus inclusif pour tous. Cette année, nous avons célébré notre longue tradition de reconnaissance de la diversité de notre main-d'œuvre et du travail acharné de nos collègues dans le cadre de la Semaine de la culture et de l'inclusion, nouvellement rebaptisée.



Objectifs en matière de représentation

Les objectifs de Loblaw en matière de représentation sont guidés par notre conviction qu'une main-d'œuvre diversifiée en est une plus forte. C'est pourquoi nous nous engageons à créer des équipes qui reflètent fidèlement les communautés canadiennes uniques que nous desservons. Nous savons que cet engagement envers la représentation nous permet d'être plus innovants, de prendre de meilleures décisions commerciales et d'incarner véritablement les valeurs canadiennes dans tout ce que nous faisons.

Nos réalisations en matière de diversité témoignent de notre approche collaborative, en intégrant notre culture et notre stratégie d'inclusion dans le tissu même de notre entreprise. Notre équipe de direction a accordé la priorité à l'équité dans tous les aspects de nos activités, en particulier dans des domaines clés comme la planification de la relève et le perfectionnement professionnel.

En vue d'atteindre notre objectif d'être l'employeur le plus diversifié et le plus inclusif au Canada, nous serons transparents sur nos progrès visant à atteindre nos objectifs en matière de représentation. Il y a quatre ans, nous avons établi un objectif afin de nous assurer que nos équipes de direction reflètent mieux la diversité de nos effectifs et de nos clients canadiens. Depuis lors, la proportion de femmes occupant des postes de direction a atteint 39,5 % et celle des femmes occupant des postes de gestion a grimpé à 46 %. Quant à la proportion de membres de groupes racialisés⁵⁰ occupant des postes de direction, elle a atteint 28 % et celle des membres de ces groupes occupant des postes de gestion a grimpé à 34 %.

Indicateurs ^{51,52,53}	Unités de mesure	Objectifs 2024	EF 2024	EF 2023	EF 2022 ⁵⁴	EF 2021
Pourcentage de femmes au Conseil d'administration	%	40 %	46 % ¹⁴	42 %	45 %	42 %
Pourcentage de femmes occupant des postes de direction ^{55,56}	%	40 %	39,5 % ¹⁴	39 %	38 %	38 %
Pourcentage de femmes occupant des postes de gestion ^{55,57}	%	43 %	46 % ¹⁴	46 %	47 %	44 %
Pourcentage de membres des minorités visibles au Conseil d'administration	%	25 %	23 % ¹⁴	17 %	18 %	17 %
Pourcentage de membres appartenant à des minorités visibles occupant des postes de direction ^{55,56}	%	25 %	28 % ¹⁴	28 %	26 %	24 %
Pourcentage de membres des minorités visibles aux postes de gestion ^{55,57}	%	30 %	34 % ¹⁴	32 %	30 %	26 %
Nombre cumulatif de collègues ayant suivi une formation sur les sujets fondamentaux liés à la diversité, l'équité et l'inclusion ⁵⁸	Nombre de personnes	200 000	198 000 ¹⁴	166 400	122 100	16 500



Nous continuerons à favoriser l'équité sociale et à faire progresser nos objectifs actuels en matière de diversité, en mettant un nouvel accent sur l'accélération de la représentation des femmes et des groupes racialisés au sein de la direction. Nous croyons fermement que le fait de refléter la riche diversité des Canadiens au sein de notre direction améliore non seulement notre efficacité, mais renforce également notre engagement envers les communautés que nous desservons.

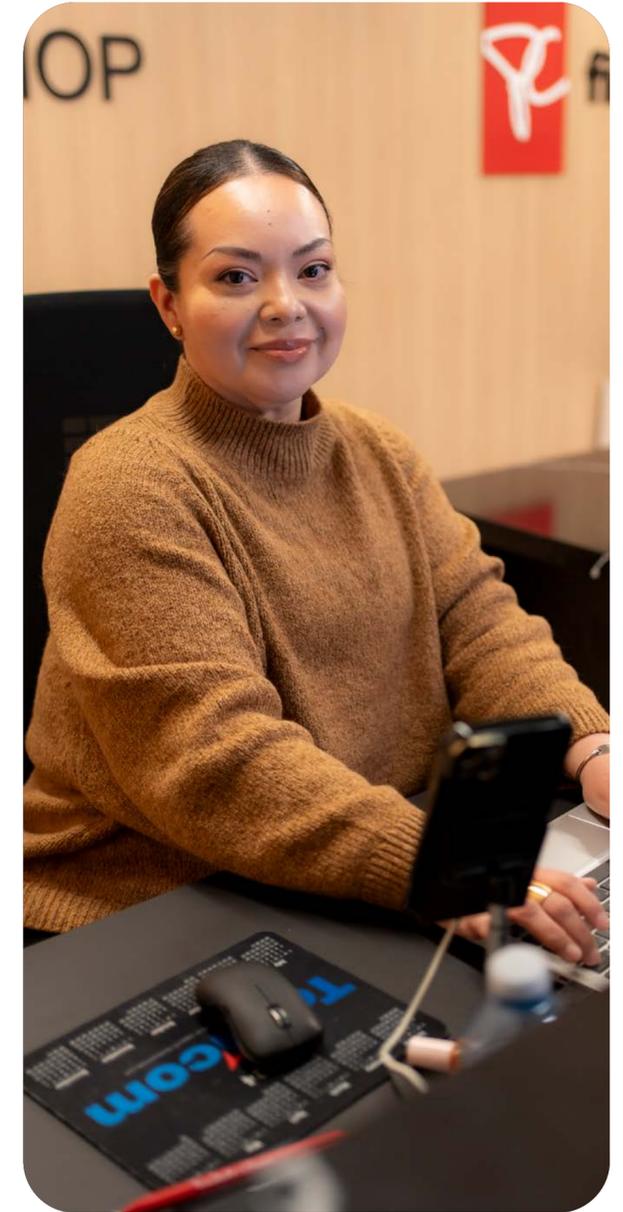
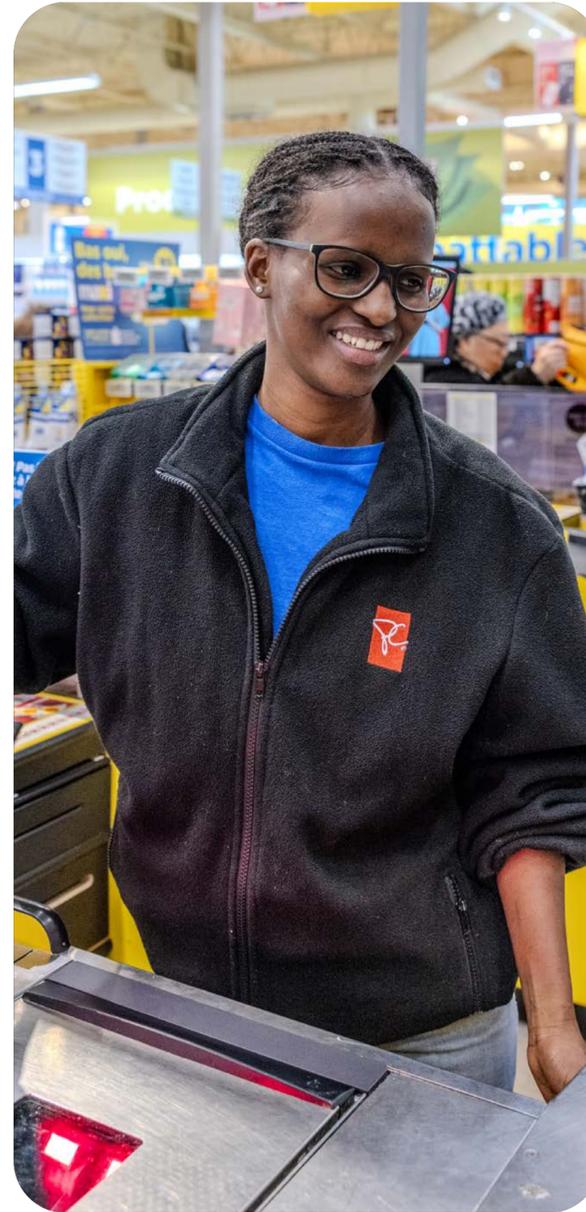
Pour y parvenir, nous continuons de mettre l'accent sur la réduction des obstacles systémiques et l'harmonisation de nos objectifs de représentation avec le marché du travail au Canada.

Indicateurs - à atteindre ou à maintenir	Objectifs pour 2028	EF 2024
Pourcentage de femmes au Conseil d'administration	40 %	46 %
Pourcentage de femmes occupant des postes de direction ^{55,56}	45 %	39,5 %
Pourcentage de femmes occupant des postes de gestion ^{55,57}	46 %	46 %
Pourcentage de personnes racialisées au Conseil d'administration	25 %	23 %
Pourcentage de personnes racialisées occupant des postes de direction ^{55,56}	30 %	28 %
Pourcentage de personnes racialisées occupant des postes de gestion ^{55,57}	30 %	34 %

Équité des genres et avancement des femmes

Voyez grand Femmes à Loblaw s'efforce de donner aux femmes de tous horizons les moyens nécessaires afin qu'elles puissent réaliser tout leur potentiel et évoluer professionnellement chez Loblaw.

- Nous surveillons et éliminons les préjugés dans nos programmes de gestion des talents en fournissant aux dirigeants des aide-mémoires sur les préjugés inconscients dans la performance et en procédant à un examen des mesures de représentation des successeurs dans le cadre de notre processus annuel de planification de la relève. Grâce à ces initiatives et à d'autres, en 2024, 44,4 % des dirigeants du programme de relève se sont identifiés comme étant des femmes, tout comme 51,5 % des meilleurs talents.
- Nous avons pris des mesures dans le cadre de nos programmes de recrutement et de rétention afin d'augmenter le nombre de femmes dans les groupes « STIM » (science, technologie, ingénierie et mathématiques) au sein de notre organisation. En 2024, les femmes représentaient 40 % de l'équipe des Services numériques Loblaw et 37 % de l'équipe Technologie et analytique Loblaw.
- L'importance que nous accordons aux nouveaux talents nous permet de constituer un bassin plus diversifié en termes de genre. En 2024, 42 % de nos stagiaires et 60 % des récipiendaires de bourses d'études de Loblaw s'identifiaient comme des femmes.
- Notre réseau de parents et personnes aidantes offre de l'aide et des ressources aux parents et aux personnes aidantes, ou aux personnes qui prévoient de l'être. De plus, nous offrons des salles d'allaitement dans nos principaux bureaux aux personnes qui en ont besoin.
- L'équité salariale entre les sexes demeure une priorité pour notre organisation. En 2024, nous avons réussi à maintenir un écart salarial ajusté⁵⁹ à 0 % parmi les postes comparables pour les collègues non syndiqués des magasins détenus par la société et les collègues des centres de services aux magasins. Cette réalisation démontre que nous avons intégré des principes d'équité salariale entre les sexes dans nos processus de prise de décision en matière de rémunération afin de maintenir cette position et de garantir l'équité dans tous les postes.
- À la fin de 2024, l'écart salarial moyen entre les sexes, quel que soit le poste, s'élevait à 4,42 %. Ce résultat constitue un progrès supplémentaire par rapport aux résultats de 4,57 % en 2023 et de 5,73 % en 2022, ce qui démontre une amélioration constante d'une année à l'autre. La réduction de l'écart salarial brut souligne notre engagement à favoriser un environnement juste et équitable pour tous les collègues tout en favorisant un changement significatif.
- En 2024, nous avons mis à l'honneur nos collègues lors d'un événement organisé à l'échelle de l'entreprise à l'occasion de la Journée internationale des femmes, ainsi que dans la rubrique « Pleins feux sur les collègues » de nos infolettres trimestrielles, dans des cercles de mentorat entre pairs et dans le cadre de notre quatrième remise annuelle du Prix Voyez grand Femmes à Loblaw, où nous avons reconnu plus de 1 500 lauréats et lauréates à travers le pays.
- À la fin de l'année, 49,6 % de l'effectif total de notre entreprise s'identifiaient comme étant des femmes, dont 50,2 % travaillant dans les magasins détenus par la société.



Voyez grand
FEMMES
à Loblaw

Antiracisme et célébration de la diversité culturelle

Célébrez vos racines célèbre, soutient et reconnaît la richesse et la force qui découlent de la diversité des origines raciales et culturelles des Canadiens.

- Nous sommes favorables à accueillir une nouvelle génération de travailleurs aux origines ethniques plus diversifiées : en 2024, 58 % des stagiaires et 57 % des récipiendaires de bourses d'études de Loblaw s'identifiaient comme des Autochtones, des membres des minorités visibles ou de groupes racialisés.
- Nous surveillons et éliminons les préjugés dans nos programmes de gestion des talents en fournissant aux dirigeants des aide-mémoires sur les préjugés inconscients dans la performance et en procédant à un examen des mesures de représentation des successeurs dans le cadre de notre processus annuel de planification de la relève. À la suite de ces initiatives et d'autres initiatives, en 2024, 32,9 % des meilleurs talents et 36,2 % des personnes faisant partie du plan de relève des dirigeants se sont identifiées comme étant membres des minorités visibles ou de groupes racialisés.
- Les collègues noirs représentent 3,7 % de notre main-d'œuvre. En 2024, nous avons poursuivi notre partenariat avec la Black Business and Professional Association (« BBPA ») afin d'éliminer les obstacles auxquels sont confrontées les entreprises détenues par des Noirs, dans le cadre de programmes de fournisseurs, du parrainage de leur concours Rise Up destiné aux entrepreneuses noires, et des Prix Harry Jerome décernés par la BBPA.
- Nous avons également offert un encadrement professionnel comme occasion de perfectionnement par l'entremise du programme EZRA (un programme d'encadrement professionnel qui réunit la science du comportement et l'IA générative pour personnaliser les occasions de perfectionnement pour les dirigeants) à 10 collègues de l'équipe de gestion des magasins dans l'ensemble de l'organisation en 2024.
- Afin de soutenir la diversité de nos collègues et de nos communautés, nous avons des salles de réflexion dans certains de nos principaux centres de services aux magasins. Un grand nombre de nos magasins de détail ont également aménagé des espaces pour la méditation et la prière.
- Dans le cadre de l'initiative « Prêts à croître » du Sommet sur la diversité des fournisseurs Célébrez vos racines, nous avons encadré les fournisseurs autochtones et les fournisseurs de race noire afin de les aider à s'intégrer dans notre chaîne d'approvisionnement et à y exercer leurs activités.
- À la fin de l'année, 29 % de l'effectif total de notre entreprise se sont volontairement identifiés comme une minorité visible.



Célébrez vos
RACINES
à Loblaw



Réconciliation et inclusion des peuples autochtones

En tant que fière entreprise canadienne, nous reconnaissons notre responsabilité et saluons la possibilité qui nous est offerte d'améliorer la réconciliation et l'inclusion des peuples autochtones.

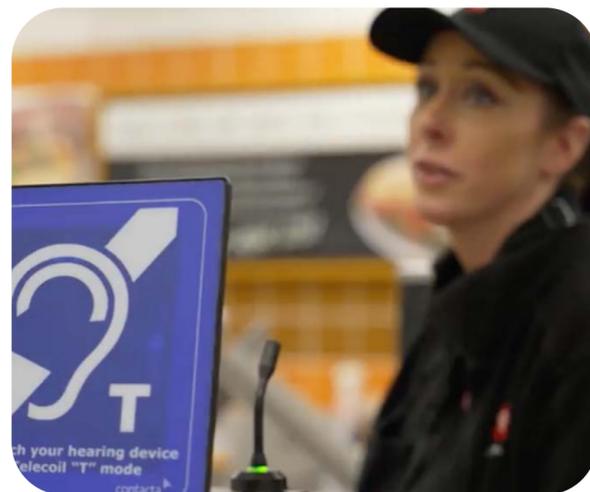
- Dans le cadre de nos efforts soutenus pour promouvoir la diversité et l'inclusion, nous avons collaboré avec nos équipes de recrutement pour élaborer des stratégies et éliminer les obstacles, dans le but d'augmenter la représentation des collègues autochtones au sein de l'effectif de l'entreprise, qui se situe actuellement à environ 1,2 %.
- Afin de soutenir et de célébrer les réalisations des femmes autochtones, nous avons de nouveau commandité le Prix des femmes autochtones en leadership du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (« CCEA »), et nous continuons de travailler étroitement avec cet organisme pour renforcer la représentation des entreprises autochtones au sein de notre réseau de fournisseurs.
- Nos réunions comprennent systématiquement une reconnaissance du territoire dans le but de favoriser la compréhension et le respect des terres sur lesquelles nous habitons. Nous avons également installé des plaques de reconnaissance du territoire à notre siège social de Brampton et dans plus de 235 magasins en 2024.
- En partenariat avec le Fonds Gord Downie et Chanie Wenjack, Claire Sault des Mississaugas of the Credit et l'artiste des Premières Nations Philip Cote, nous avons ouvert un espace patrimonial au siège social de Loblaw à Brampton, qui représente notre engagement envers la réconciliation par la création d'un espace physique où les visiteurs peuvent apprendre et réfléchir sur la véritable histoire du Canada.
- En 2024, nous nous sommes associé à AMIK Inc. pour offrir une formation de sensibilisation à la culture autochtone à nos pharmaciens propriétaires et aux gérants de magasin Shoppers Drug Mart de la Saskatchewan, afin de les aider à mieux soutenir les communautés autochtones locales qu'ils desservent.
- En 2024, nous avons collaboré avec Chris et Greg Mitchell de Born In The North pour concevoir un chandail orange pour honorer la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Élevés à Halifax (Kjipuktuk) et maintenant basés à Toronto (Tkaronto), ces artistes mi'kmaq explorent le lien entre l'humanité et la nature – leur travail apporte une visibilité à la richesse de l'art autochtone contemporain. La totalité des profits des ventes de ce chandail, d'un montant 100 000 \$, a été remise au Fonds Gord Downie et Chanie Wenjack.



Espaces inclusifs 2ELGBTQIA+

LA FIERTÉ à Loblaw entend créer un espace positif où les collègues, tous genres et orientations sexuelles confondus, se sentent bien accueillis et capables d'être eux-mêmes afin de pouvoir contribuer pleinement.

- En 2024, 1,6 % des dirigeants et 2,3 % des gestionnaires se sont volontairement identifiés comme des personnes 2ELGBTQIA+; moins de 1 % de notre main-d'œuvre d'entreprise s'est identifié comme étant transgenres ou non binaires.
- Nous avons poursuivi plusieurs initiatives visant à créer un espace plus inclusif pour les collègues et les clients, notamment en distribuant des autocollants de pronoms pour les porte-noms des collègues des centres de services aux magasins, en encourageant les collègues des magasins à indiquer leurs pronoms sur leur porte-nom d'uniforme, en ajoutant l'affiche « toilettes inclusives » dans l'ensemble de nos magasins et en modifiant nos applications de manière à faciliter les changements de nom des collègues en transition.
- Nous avons célébré le Mois de la Fierté en hissant le drapeau de la Fierté au-dessus de nos bureaux d'entreprise partout au pays et nous avons participé à dix défilés de la Fierté dans des grandes villes canadiennes, notamment à Halifax, Montréal, Toronto et Vancouver.
- Nous avons appuyé 16 collègues 2ELGBTQIA+ par l'intermédiaire des programmes de développement des talents et de réseautage, THRIVE et FLOURISH, dans le cadre de Fierté au travail Canada. Le programme THRIVE soutient le développement de la prochaine génération de gestionnaires bispirituels, queers et trans, et le programme FLOURISH soutient le perfectionnement des compétences pour les dirigeants des groupes de ressources pour les employés (GRE).
- Nous avons élargi la campagne de la Fierté de Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD}, « Vent de fierté », en distribuant un guide de la Fierté contenant des ressources et du matériel pédagogique, et en versant 30 000 \$ à Pflag Canada grâce à la vente des produits Quo Beauty^{MC} liés à la célébration de la Fierté.



Promouvoir l'intégration des personnes ayant une déficience

CAPABLES à Loblaw fait office de porte-parole et de centre de soutien pour l'embauche des personnes handicapées. Ce groupe surveille le degré de représentation et d'accessibilité au sein de notre entreprise, célèbre les capacités uniques des personnes handicapées et sensibilise les dirigeants à l'embauche et à la gestion de ces personnes.

- En 2024, nous avons continué d'étendre nos efforts pour embaucher dans tous les magasins du Canada davantage de personnes handicapées dans le cadre de notre partenariat avec « Prêts, disponibles et capables ».
- À la fin de l'année, 1,1 % des dirigeants et 0,9 % de notre main-d'œuvre d'entreprise se sont volontairement identifiés comme des personnes ayant un handicap.
- Pour garantir des milieux de travail accessibles, nous avons maintenu notre formation relative aux accommodements en milieu de travail et l'étiquette face aux déficiences. De plus, nous sommes fiers d'offrir des ateliers sur la langue des signes américaine à nos collègues, sous l'égide de la Société canadienne de l'ouïe.
- Nous avons poursuivi notre travail de sensibilisation et d'éducation auprès de nos collègues en 2024, en organisant des événements à l'échelle de l'entreprise à l'occasion du Mois de sensibilisation à la santé mentale et du Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées. Chacune de ces initiatives comprenait la distribution de ressources numériques pour nos collègues en vue de renforcer l'inclusion et le sentiment d'appartenance des collègues des magasins détenus par la société, des employés des magasins franchisés et des établissements détenus par des pharmaciens propriétaires, sans oublier les clients.
- Dans nos principaux bureaux, nous avons installé des salles de repos, offrant des espaces où tout le monde, y compris nos collègues neurodivergents des centres de services aux magasins, peut se concentrer.
- Cette année, plus de 300 membres de l'équipe ont participé à la marche Terry Fox et ont amassé 20 000 \$ pour la recherche sur le cancer.
- Afin d'offrir une expérience plus inclusive à nos clients, nous avons lancé deux programmes pilotes visant à offrir une expérience de magasinage plus accessible :
 - Nous avons tiré parti de la technologie de boucle auditive dans plus de 50 de nos magasins afin d'offrir une expérience plus inclusive aux clients et aux collègues qui utilisent des appareils auditifs. Les systèmes de boucle auditive utilisent la technologie des aides auditives pour éliminer les bruits de fond.
 - Nous utilisons un service de réservation qui permet aux clients handicapés de prendre rendez-vous pour bénéficier d'une assistance personnelle lorsqu'ils magasinent.



Nos collègues



Code de conduite des collègues

Nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires s'attendent à des normes élevées de la part de notre organisation. Nous demandons à nos collègues de faire preuve en tout temps d'intégrité, de professionnalisme et de responsabilité afin de répondre à ces attentes. Notre [Code de conduite des collègues](#) jette les bases d'une collaboration respectueuse, transparente et équitable, et reflète nos valeurs ÊTRE : Engagement, Tenir à cœur, Respect et Excellence. Tous les collègues doivent respecter l'esprit et la lettre du Code de conduite.

Formation des collègues et développement professionnel

Chez Loblaw, nous reconnaissons que nos employés sont la force motrice de notre réussite. Nous sommes profondément investis dans la promotion d'une culture de formation et de développement continu, en fournissant à notre équipe les outils et les ressources dont elle a besoin pour s'épanouir. Notre approche polyvalente du développement va au-delà de la formation traditionnelle et englobe les aspects suivants :

- **Programmes de développement sur mesure** : Ces programmes immersifs, d'une durée de 3 à 12 mois, offrent des expériences d'apprentissage approfondies par l'entremise d'ateliers, d'encadrement, d'évaluations et d'occasions externes, permettant aux personnes, à toutes les étapes de leur carrière, d'acquérir des compétences professionnelles essentielles et des capacités de leadership.
- **Développement ciblé des gestionnaires** : Nous offrons des ateliers spécialisés sur des sujets clés liés au leadership et un robuste programme de développement des gestionnaires fondé sur notre modèle de comportement de leadership, les principes de notre culture et nos valeurs ÊTRE.
- **L'Académie – Un point d'accès vers le perfectionnement** : Notre système intégré de gestion de l'apprentissage, l'Académie, donne accès plus de 29 500 cours de formation facultatifs ou obligatoires, ce qui permet aux personnes d'exceller dans leurs postes actuels et d'acquérir des compétences pour leurs aspirations professionnelles futures.
- **Développement professionnel** : Loblaw offre des milliers de possibilités d'emploi dans des domaines aussi variés que l'alimentation, les soins de santé, la technologie et les finances, ce qui permet aux collègues de faire progresser leur carrière. Grâce au soutien de la direction, nous encourageons les collègues à créer des plans de développement individuels qui correspondent à leurs objectifs. Pour l'année 2024, plus de 18 500 évaluations de la performance de fin d'année ont été effectuées auprès des collègues des centres de services aux magasins.

En 2024, notre équipe a suivi un peu plus de 2,3 millions de cours de formation, ce qui témoigne de son engagement pour la formation continue. Nous sommes extrêmement fiers de l'engagement de notre équipe à se développer et nous nous engageons à améliorer davantage notre environnement d'apprentissage. Nos plans pour l'avenir comprennent une expansion des options d'encadrement par le biais de la technologie numérique et de l'intelligence artificielle, la création de parcours d'apprentissage personnalisés pour le perfectionnement en matière de leadership qui tient compte d'une perspective de cohérence, de personnalisation et d'évolutivité à l'échelle de l'organisation.

Accélérer la culture et l'inclusion grâce à l'atelier Encore meilleur3

En 2024, nous avons redoublé d'efforts pour favoriser un milieu de travail diversifié, équitable et inclusif en lançant l'atelier Encore meilleur3 à l'échelle de l'organisation. En s'appuyant sur le succès de notre programme fondamental de façonnage de la culture, m3 (meilleur moi, meilleur nous, meilleur Loblaw), Encore meilleur3 approfondit les aspects essentiels de la création d'un environnement véritablement inclusif.

Nous nous sommes mis au défi d'offrir cette formation de renouvellement de la culture en personne seulement, de nos équipes de première ligne jusqu'aux membres de notre comité de direction. D'un océan à l'autre, de Whitehorse à Moncton, nous avons constitué un réseau de plus de 65 dirigeants et ambassadeurs passionnés pour animer les ateliers hors site ainsi que dans les magasins et les centres de distribution. Cet atelier immersif vise à fournir à nos collègues les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir l'inclusion et l'appartenance, favoriser la sécurité psychologique et faire preuve d'empathie et de compassion. Le succès de ce déploiement à cette échelle est attribuable à l'engagement de promouvoir davantage notre culture dans l'ensemble de notre entreprise.

En 2024, nous avons fièrement offerts l'atelier Encore meilleur3 à plus de 70 000 collègues dans nos magasins, nos cliniques, nos centres de distribution et nos équipes de services aux magasins. Nous nous sommes engagé à mener à bien le déploiement de la formation Encore meilleur3 en y faisant participer 100 000 collègues au total (en combinant 2024 et 2025).

Encore meilleur3 témoigne de notre engagement continu à créer un milieu de travail où chacun se sent valorisé, respecté et capable de s'épanouir. Nous croyons qu'investir dans nos employés et favoriser une culture d'appartenance n'est pas seulement la bonne chose à faire, mais que c'est également essentiel pour la poursuite de notre succès. Depuis plus de 10 ans, nous avons entrepris un parcours vers une culture d'entreprise plus forte, et nous avons vu notre organisation croître grâce à l'authenticité, à la confiance et à la création de liens. Notre culture a renforcé notre résilience en période de changement et de crise.

Réseau d'ambassadeurs et tableaux pour les rencontres quotidiennes

L'accélération et la poursuite de l'intégration de la culture et de l'inclusion au sein de nos effectifs de première ligne sont l'un de nos principaux piliers de notre stratégie des ressources humaines. Nos résultats en matière d'engagement des collègues nous ont révélé que le sentiment d'appartenance est plus faible chez les employés de première ligne que chez les membres des équipes des centres de services aux magasins. Afin de favoriser cette démarche, en 2024, nous avons mis en place un Programme d'ambassadeurs de la culture et de l'inclusion, et de tableaux pour les rencontres quotidiennes, dans le cadre duquel nous avons encouragé nos magasins et nos centres de distribution à choisir un ou plusieurs leaders passionnés de la culture et de l'inclusion à agir en tant qu'ambassadeur de leur emplacement.

Pour soutenir ce programme, nous avons conçu un tableau pour les rencontres quotidiennes afin d'y regrouper des ressources liées à la culture et à l'inclusion que nous créons et partageons chaque mois. À ce jour, plus de 500 collègues ont été élus ambassadeurs au sein de notre réseau de première ligne du secteur de l'alimentation au détail et plus de 430 emplacements utilisent ce type de tableau. De plus, tous les établissements Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} reçoivent les ressources que nous préparons pour ce programme, et les pharmaciens propriétaires sont encouragés à les utiliser sur leur tableau en liège supplémentaire sur la culture et l'inclusion.

Merci à vous! et semaine de la culture et de l'inclusion

Chez Loblaw, nous croyons qu'une culture de reconnaissance n'est pas simplement un événement, mais une entité vivante, qui s'intègre dans le tissu de notre organisation. Il s'agit de favoriser un environnement où chaque personne se sent perçue, valorisée et habilitée à mettre à profit ses talents uniques.

En 2024, nous avons amélioré notre initiative annuelle « Merci à vous! », passant d'un événement unique à une célébration dynamique d'une semaine, pour souligner nos réalisations collectives et la diversité de notre main-d'œuvre. Nommé à juste titre « Semaine de la culture et de l'inclusion », cet événement a offert des occasions de formation et de développement, d'engagement et de réseautage et de reconnaissance des collègues, toutes axées sur le thème de l'appartenance.

Au-delà des initiatives organisées de façon centralisée, nos magasins, nos centres de distribution et nos centres de services aux magasins ont adhéré à l'esprit de cette semaine en organisant leurs propres activités et programmes. Cette vague d'enthousiasme a mis en évidence la créativité et la passion de nos équipes, amplifiant encore le message d'appréciation et d'inclusion aux quatre coins de notre organisation.



Avantages sociaux supplémentaires pour les collègues

- **Programme de bourses d'études de Loblaw :** Depuis 2011, Loblaw a accordé une aide financière aux collègues et aux employés qui poursuivent des études postsecondaires en fonction des résultats scolaires, du potentiel de leadership et de l'engagement communautaire. En 2024, 150 bénéficiaires ont reçu 2 000 \$ pour leurs études.
- **Congé de deuil :** Notre politique élargie en matière de deuil soutient nos collègues d'entreprise non syndiqués dans les moments difficiles de perte personnelle, qu'il s'agisse d'une fausse couche ou du décès d'un membre de la famille.
- **Congés parentaux égaux et prestations complémentaires :** Depuis le 1^{er} janvier 2024, notre politique de congé parental et de prestations complémentaires s'applique aussi bien aux parents qui ne donnent pas naissance à un enfant qu'à ceux qui donnent naissance. Cette mesure reconnaît la diversité des familles et soutient les parents qui ont des enfants dans le cadre d'une adoption ou d'une maternité de substitution, en plus d'encourager le partage des responsabilités et le temps consacré à la formation des liens familiaux.
- **Prestations de santé supplémentaires :** Notre programme d'avantages sociaux pour les collègues d'entreprise non syndiqués, Mes Avantages sociaux, est un programme d'avantages sociaux flexible qui permet aux collègues de personnaliser leur protection chaque année afin de répondre à leurs besoins uniques en matière de santé et de bien-être, ainsi qu'à ceux de leur famille. Le programme Mes Avantages sociaux offre une couverture équitable, avec notamment un soutien

en matière de santé mentale pour les collègues et leurs personnes à charge, une couverture pour les soins d'affirmation de genre pour les collègues transgenres et leurs personnes à charge, et un soutien aux traitements de fertilité pour les collègues.

- **Mesures d'adaptation pour les observances culturelles :** Nos collègues et nos employés sont encouragés à collaborer directement avec leurs équipes de direction pour tirer parti des options de travail flexibles afin de faciliter l'observance de leurs célébrations culturelles sans utiliser leurs jours de vacances.
- **Expérience inclusive pour les clients et les collègues :** L'indication des pronoms sur les porte-noms et dans les signatures de courriel contribue à favoriser un environnement dans lequel tout le monde se sent reconnu et respecté, tandis que les épinglettes indiquant les langues parlées rendent la communication plus efficace en supprimant les barrières linguistiques tout en favorisant la sensibilité culturelle. Les boucles auditives assurent une accessibilité essentielle pour les personnes malentendantes, qui peuvent ainsi participer pleinement aux discussions ou aux activités.



Recrutement et rétention des talents

Pour être les meilleurs, nous devons embaucher les meilleurs et aussi les garder. Nous avons fait de notre entreprise une destination de premier choix pour les personnes qui entrent sur le marché du travail. Nous offrons des possibilités de carrière intéressantes dans notre entreprise, notamment dans les secteurs de la technologie, des données et de l'analytique, du commerce électronique, de la pharmacie, des finances, de la chaîne d'approvisionnement et plus encore. Pour attirer les talents et former nos collègues de façon à ce qu'ils deviennent des dirigeants performants, nous accordons une grande importance à la formation et au développement; nous investissons dans notre culture d'entreprise et créons des expériences différenciées pour notre main-d'œuvre de demain. Ces efforts nous aideront à conserver nos meilleurs talents et à attirer des candidats possédant des compétences supérieures pour nous aider à obtenir des résultats d'affaires probants.

En 2024, plus de 61 000 collègues d'entreprise et employés de magasins d'alimentation franchisés ont été embauchés dans l'ensemble de notre réseau. Notre taux de recrutement des talents s'est établi à 0,99. En 2024, le taux de roulement involontaire était de 6,8 % et celui du roulement volontaire de 34,5 % pour les collègues d'entreprise.



Engagement des collègues

Le sondage annuel sur l'engagement, « Dire les choses comme elles sont », est distribué à l'ensemble de notre organisation afin de recueillir des commentaires sur l'engagement global, l'efficacité du leadership, la culture, l'inclusion et l'appartenance, l'orientation client, la conformité et l'éthique, le bien-être et bien plus. Nous demandons également aux participants d'identifier eux-mêmes leur genre, leur ethnicité, leur orientation sexuelle et leur handicap dans le sondage afin de comparer les résultats globaux des groupes marginalisés par rapport aux groupes majoritaires.

Depuis que nous avons commencé à mesurer ces écarts, nous constatons une amélioration de l'engagement, de l'efficacité du leadership et du sentiment d'appartenance chez les femmes et les minorités visibles. En 2024, notre taux d'engagement global d'entreprise était de 78 %, les secteurs de l'alimentation au détail, de la pharmacie au détail et de la chaîne d'approvisionnement ayant obtenu un taux de 79 %, 82 % et 70 % respectivement. Il est important de noter que l'indice de référence moyen pour l'engagement des employés dans le secteur de la vente au détail est de 78 %⁶⁰.



Relations avec les collègues

Environ 80,5 % des collègues de notre réseau de vente au détail et de notre chaîne d'approvisionnement sont couverts par des conventions collectives négociées auprès de syndicats locaux, souvent affiliés aux syndicats nationaux et internationaux. Nous avons plus de 380 conventions collectives de syndicat local.

Tout au long de chaque négociation, nous visons à obtenir des contrats de travail raisonnables offrant des programmes de rémunération qui comprennent des salaires concurrentiels, des soins de santé et des prestations de retraite de qualité, tout en veillant à ce que nos secteurs d'activité demeurent concurrentiels.

En 2024, le taux horaire moyen de nos collègues à temps plein et à temps partiel des magasins détenus par la société et des centres de distribution se situait à 20,48 \$. Avec les avantages sociaux, le taux horaire moyen était de 28,18 \$ de l'heure. Nous sommes également heureux de constater que 82,6 % des collègues travaillant dans les magasins détenus par la société et les centres de distribution gagnent un salaire supérieur au salaire minimum provincial.

Accès aux soins

Nous souhaitons rendre les soins de santé de qualité plus pratiques et accessibles à des millions de Canadiens au quotidien grâce à notre réseau de pharmacies, de magasins et d'autres entreprises de soins de santé.



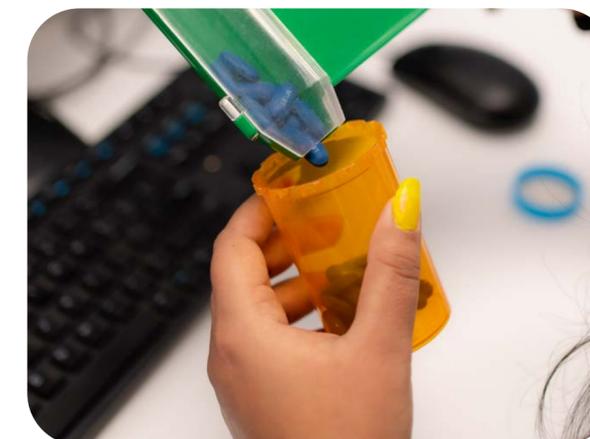
Plus de **17 000** assistants/
assistantes techniques en
pharmacie, techniciens/
techniciennes et membres du
personnel infirmier autorisé



Plus de **14 millions** de
produits d'hygiène féminine
donnés dans le cadre de
partenariats avec Procter &
Gamble et Kimberly-Clark

Plus de **2 millions** de vaccins
contre la grippe administrés

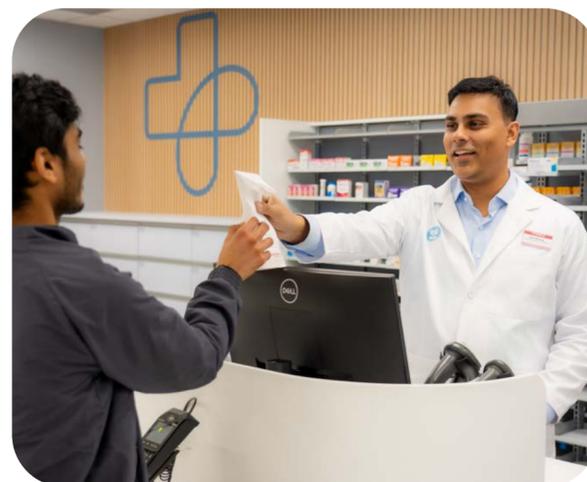
Plus de **3 millions \$**
de services de prescription
fournis par nos pharmaciens
et pharmaciennes



Plus de **150** cliniques
de soins pharmaceutiques
visant à améliorer l'accès
aux soins de santé de
premier recours pour les
Canadiens

Plus de **8 500** pharmaciens
et pharmaciennes autorisés

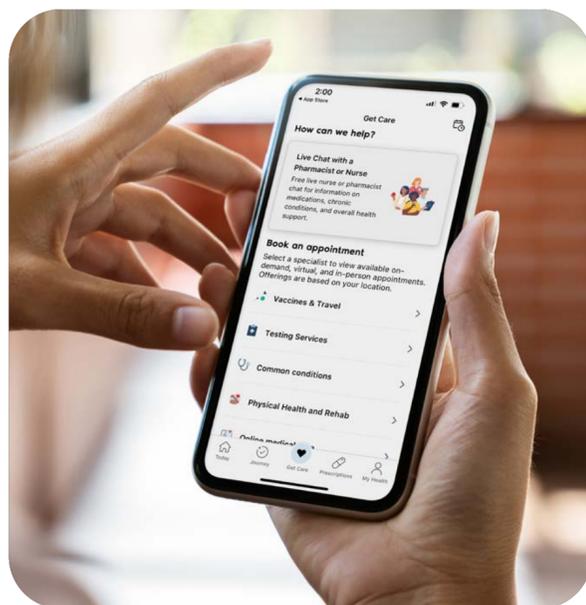
172 millions d'ordonnances
exécutées au total



Plus de **1 820**
pharmacies de détail

Opiïdes

L'abus d'opioïdes continue de frapper les familles et les communautés partout au Canada. Afin de contribuer à la lutte contre la crise des opioïdes ici, chez nous, nous continuons à offrir aux clients une formation sur le Naloxone pour les aider à prévenir les surdoses. Les trousse de Naloxone sont offertes gratuitement par les gouvernements provinciaux. Nous nous engageons à lutter contre l'abus et le mauvais usage des opioïdes dans nos communautés et offrons un traitement confidentiel de la dépendance aux opioïdes.



Lifemark

Lifemark Health Group

Comptant plus de 5 900 cliniciens, experts médicaux et membres de l'équipe hautement qualifiés travaillant dans plus de 360 établissements à travers le pays, Lifemark Health Group (« Lifemark ») est un chef de file canadien dans le domaine des soins de santé communautaires et des services d'évaluation médicale. À titre d'une des plus grandes entreprises de physiothérapie au Canada, Lifemark offre des services de réadaptation multidisciplinaire, notamment la physiothérapie, la massothérapie, l'ergothérapie et plus encore, recevant plus de 3,9 millions de visites de patients par an.



Appli PC Santé^{MC}

Grâce à notre présence dans les secteurs des soins de santé et de la pharmacie, ainsi qu'à l'appli PC Santé^{MC}, nous aidons nos clients à prendre soin de leur santé et à rester en bonne santé. Grâce à l'appli PC Santé^{MC}, nous offrons des services gratuits de soins de santé virtuels par l'intermédiaire d'un réseau d'experts en soutien, de membres du personnel infirmier autorisé, de diététistes professionnelles et de pharmaciens autorisés (dans certaines provinces seulement). Avec plus de 1,1 million de Canadiens ayant activé un compte PC Santé^{MC}, nous révolutionnons la gestion des soins de santé en offrant un moyen simple de gérer les ordonnances et d'accéder à des conseils de soins de santé. Ces services sont offerts par les ressources et les professionnels de Loblaw, ainsi que par des partenaires externes.



MediSystem de Shoppers Drug Mart^{MC}

MediSystem de Shoppers Drug Mart^{MC} offre des services de pharmacie personnalisés et très accessibles aux aînés dans les maisons de retraite et les établissements de soins de longue durée. Nous livrons quotidiennement des médicaments à plus de 54 700 personnes âgées vivant dans des centres d'hébergement et de soins de longue durée ainsi que dans des résidences pour aînés depuis nos 10 sites d'exploitation partout au pays.



Services de soins de santé

Pour soutenir le nombre croissant de Canadiens dans le besoin qui ont besoin d'accéder à des soins, nous avons ouvert 78 cliniques de soins pharmaceutiques en 2024, pour un total de plus de 150 cliniques dans tout le pays. Ces cliniques offrent une gamme de services de soins de santé, notamment l'évaluation et le traitement des problèmes de santé courants, ainsi que la prise en charge des maladies chroniques. Les services fournis améliorent l'accès aux soins de premier recours dans les communautés partout au pays.



Observance des traitements médicamenteux

Notre réseau de pharmaciens joue un rôle essentiel pour aider nos patients souffrant de maladies aiguës et chroniques à gérer leurs médicaments dans le cadre de divers programmes visant à améliorer l'observance des traitements médicamenteux et leur état de santé général. La non-observance des traitements médicamenteux peut entraîner des effets néfastes sur la santé du patient et avoir une incidence négative sur notre système de santé.

Notre réseau de pharmaciens offre des services comme la vaccination, le revue médicamenteuse et la prise en charge des maladies chroniques, jouant ainsi un rôle de premier plan en matière de soins primaires et préventifs.

En 2024, nous avons procédé à plus de 2,4 millions revues médicamenteuses, contribuant ainsi à améliorer les résultats pour la santé des patients.

Notre pharmacie numérique, une plateforme de gestion des ordonnances, contribue elle aussi à soutenir l'observance des traitements médicamenteux des patients grâce aux renouvellements automatiques et aux notifications de ramassage envoyées aux patients. Nous offrons également des options d'organisation des médicaments qui permettent aux patients et à leurs personnes aidantes de gérer leurs soins correctement et plus facilement.

Services optiques

Grâce à nos plus de 175 centres optiques partout au Canada, nos plus de 375 opticiens et optométristes partenaires offrent une variété de services, notamment des examens de la vue et l'ajustement de lunettes et de lentilles de contact, et aident les Canadiens en procédant au dépistage précoce et au suivi des affections oculaires.



Investissement dans nos communautés

En 2024, avec l'aide de nos clients, de nos collègues, de nos employés et de nos partenaires, nous avons recueilli un montant record de 212 millions \$ et en avons fait don (y compris les dons en nature) à la recherche, à des organismes de bienfaisance et à des organisations à but non lucratif à travers le pays.

Certification d'entreprise généreuse

Pour la 33^e année consécutive, nos contributions communautaires nous ont valu la certification d'entreprise généreuse d'Imagine Canada. Nos diverses activités de bienfaisance ont une incidence positive sur nos communautés, en mettant l'accent sur la santé des femmes, des enfants et de l'environnement.



Autres dons caritatifs enregistrés 459 000 \$

Nos dons caritatifs sont axés sur des initiatives stratégiques nationales qui cadrent avec la raison d'être de notre entreprise, soit aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinement^{MD}.

Autres investissements communautaires 1 436 000 \$

Nous collectons des fonds et versons des dons en nature pour soutenir des événements et des projets qui profitent à la communauté.

WWF-Canada 363 000 \$

Une partie des recettes provenant de la vente de sacs réutilisables a été versée pour soutenir divers programmes de restauration et de conservation de l'environnement.



Banques alimentaires et organismes de récupération des aliments Contribution de l'entreprise : 1 264 000 \$ Dons en nature : 165 951 000 \$⁶¹ Collecte de fonds : 3 002 000 \$

Ce montant est composé des dons de l'entreprise, des collectes de fonds dans le cadre de nos collectes nationales de denrées alimentaires annuelles ainsi que des dons de produits que font nos magasins aux banques alimentaires et aux organismes de récupération des aliments tout au long de l'année pour rendre la nourriture plus accessible à ceux qui en ont besoin.

Fondation pour les enfants le Choix du Président Contribution de l'entreprise : 4 000 000 \$ Collecte de fonds : 18 522 000 \$

Après 35 années consacrées à nourrir les enfants du Canada, la Fondation pour les enfants le Choix du Président s'est fixé l'objectif ambitieux de nourrir un million d'enfants par an d'ici 2025. Grâce aux contributions généreuses de nos clients, de nos collègues et de nos fournisseurs, nous visons à faire du Canada « un pays où les enfants peuvent aller loin, pas souffrir de la faim ».



fondation pour les enfants^{MC}

Secours aux sinistrés et intervention humanitaire Contribution de l'entreprise : 75 000 \$ Collecte de fonds : 174 000 \$

Ce montant est constitué des contributions annuelles de l'entreprise et des collectes de fonds en magasin visant à soutenir les activités d'intervention de nos partenaires dans les situations de crise, tant à l'échelle nationale qu'à l'étranger. Ce montant comprend les fonds recueillis et versés aux communautés touchées par les feux de forêt par l'intermédiaire de la Croix-Rouge canadienne.

Donnez un peu, aidez beaucoup^{MD} 642 000 \$

La campagne Donnez un peu, aidez beaucoup^{MD} est une collecte de fonds nationale en magasin qui relie les magasins aux organismes de bienfaisance locaux et qui permet aux clients de faire des dons en toute simplicité à la caisse.



FONDATION PHARMAPRIX
POUR LA SANTÉ DES FEMMES



Fondation Pharmaprix pour la santé des femmes^{MC} Contribution de l'entreprise : 1 000 000 \$ Collecte de fonds : 11 573 000 \$

Grâce à la Fondation, les organismes de bienfaisance axés sur la santé des femmes sont soutenus par des dons, par des collectes de fonds organisées par les pharmaciens propriétaires et par des événements à l'échelle nationale.

Engagement communautaire



Fondation pour les enfants le Choix du Président

La Fondation pour les enfants le Choix du Président exploite le plus grand programme caritatif alimentaire en milieu scolaire du pays. Les élèves qui participent aux programmes Enfants FORTSmidables^{MC} de la Fondation bénéficient de repas réguliers, de collations et de programmes d'éducation en matière d'alimentation. En 2018, Loblaw s'est engagé à recueillir et à verser 150 millions \$ d'ici 2027 à l'appui de la mission de la Fondation, qui consiste à éliminer la faim comme obstacle qui nuit à l'éducation des enfants d'ici et à leur enseigner les compétences nécessaires pour cultiver et cuisiner. Depuis l'annonce de cet engagement, nous avons mobilisé notre réseau de magasins, de fournisseurs, de collègues et de clients, et recueilli plus de 134 millions \$. En 2024, nous avons continué à manifester notre soutien avec la deuxième campagne annuelle « Un achat. Un don. », qui a donné lieu à 2 millions \$ en dons d'entreprise versés à la Fondation pour les enfants le Choix du Président.

Ce soutien aidera la Fondation à rejoindre plus de 997 000 étudiants à l'échelle nationale⁶² au cours de l'année scolaire (2024/2025), contribuant ainsi à son objectif de nourrir plus d'un million d'enfants par an d'ici 2025.



Nourrir plus de familles^{MC}

Conformément à notre volonté de faire progresser l'équité sociale, nous avons lancé en 2022 notre nouvel engagement, par l'intermédiaire de notre programme Nourrir plus de familles^{MC}, de faire don de plus de 450 millions de kilogrammes de denrées alimentaires à des banques alimentaires communautaires. Au nombre des activités du programme Nourrir plus de familles^{MC}, citons des campagnes de sensibilisation et de collecte de fonds au profit de banques alimentaires et d'organismes de récupération des aliments, ainsi qu'un effort soutenu pour jumeler chaque magasin du réseau de Loblaw qui vend des produits alimentaires avec une banque alimentaire locale capable de redistribuer ces denrées⁶³ avant qu'elles ne soient périmées.

Depuis le lancement de ce programme en 2022, plus de 54 millions de kilogrammes de denrées ont été remis à des banques alimentaires communautaires au Canada.



Fondation Pharmaprix pour la santé des femmes^{MC}

Depuis plus de dix ans, Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} soutient les organismes de bienfaisance et les organismes de santé des femmes partout au Canada. Au début de 2023, nous avons célébré le changement d'image de marque du programme AIMEZ VOUS de Pharmaprix^{MC}, renommé Fondation Pharmaprix pour la santé des femmes^{MC}, qui met davantage l'accent sur la promotion de l'équité en matière de santé des femmes. La Fondation Pharmaprix pour la santé des femmes investira 50 millions \$ d'ici 2026 pour rendre les soins plus équitables et accessibles pour toutes les femmes au Canada.

En 2024, la Fondation Pharmaprix pour la santé des femmes^{MC} a recueilli plus de 12,5 millions \$ pour soutenir plus de 380 organismes de santé partenaires au Canada. À l'occasion des événements de la Course pour les femmes de 2024, plus de 27 000 participants ont permis de recueillir plus de 3 millions \$ en dons au profit d'organismes canadiens qui œuvrent à améliorer l'accès des femmes aux soins en santé mentale et aux programmes de soutien.



Soutien supplémentaire aux communautés

La Banque PC a renouvelé son soutien à la Scarborough Health Network Foundation grâce à une contribution de 50 000 \$ à la campagne Love Scarborough, dans le but d'offrir des soins de santé équitables et accessibles à la communauté. Cette contribution s'inscrit dans le cadre d'une promesse de don plus vaste de la Banque PC, qui entend verser 250 000 \$ à la Fondation d'ici 2025.

Partenariats universitaires de Shoppers Drug Mart^{MC}

Représentant un investissement total de 16,5 millions \$ de 2020 à 2026, ces partenariats ont pour but de catalyser des changements majeurs dans le secteur des soins de santé. Ils renforcent le carrefour que forment l'éducation, la recherche et l'innovation inclusive. Les partenariats favorisent la progression de la formation en pharmacie, la recherche de pointe pour élargir les rôles des pharmaciens, ainsi que l'innovation dans la prestation des soins de santé. En attribuant des bourses d'études, des bourses et des fonds pour la recherche à des domaines vitaux comme le traitement des dépendances, les soins de premier recours, la santé environnementale et la pérennité de la main-d'œuvre, ces initiatives visent à rendre le secteur des soins de santé plus inclusif, résilient et visionnaire. En 2024, des dons de 2,2 millions \$ ont été faits pour un total cumulatif de 16,2 millions \$ depuis 2020.

Soutenir les nouveaux Canadiens

En tant qu'entreprise et en tant que pays, nous sommes à notre meilleur lorsque chacun peut contribuer à nos objectifs collectifs et à notre prospérité. Il en va de même pour les Canadiens que pour les nouveaux arrivants au pays. Comptant des magasins dans pratiquement toutes les communautés du pays, nous sommes souvent parmi les premières entreprises avec lesquelles les nouveaux arrivants interagissent, ce qui signifie que nous sommes particulièrement bien placés pour les aider à se sentir chez eux et à s'épanouir.

À cet égard, nous sommes fiers de développer des produits et des services qui répondent aux demandes uniques des nouveaux arrivants; fiers de rendre nos magasins accessibles grâce à des emplacements pratiques, conscients que la proximité joue un rôle crucial dans la décision

d'adopter un magasin de « quartier »; et fiers de veiller à ce que les assortiments offerts dans nos magasins correspondent aux besoins des consommateurs locaux. Par exemple, 118 magasins Maxi^{MD} et No Frills^{MD} ont adopté des stratégies de mise en marché sur mesure, offrant des produits qui répondent aux besoins particuliers des diverses communautés dans lesquelles ils exercent leurs activités.

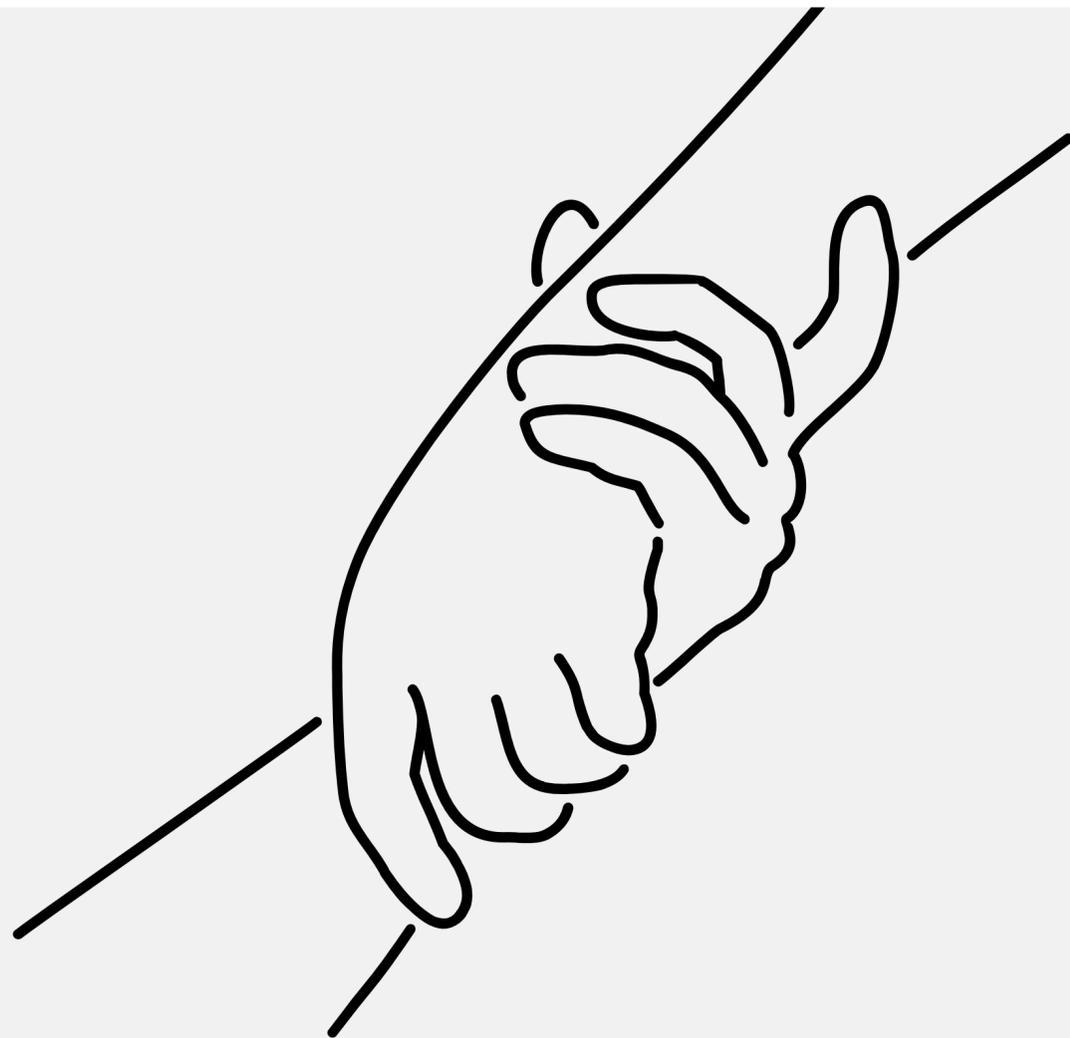
Nous allons aussi plus loin en offrant des services de soins de santé dans plusieurs langues dans nos cliniques de soins pharmaceutiques, ce qui nous permet de devenir un partenaire de confiance pour les nouveaux arrivants alors qu'ils naviguent le système de santé canadien.

Nous réitérons notre engagement à soutenir les nouveaux Canadiens par le biais de diverses initiatives ciblées. Nos efforts de marketing comprennent la célébration d'un large éventail de fêtes culturelles telles

que le Nouvel An lunaire, le Ramadan et Diwali par le biais de publicités adaptées en plusieurs langues et sur diverses plateformes médiatiques. Nous soutenons des événements culturels importants pour les communautés de nouveaux arrivants, notamment le défilé du Vaisakhi à Surrey, en Colombie-Britannique, et les festivals de Diwali à Surrey, en Colombie-Britannique, à Edmonton, en Alberta, et à Brampton, en Ontario. Et, en reconnaissance de l'importance du cricket pour de nombreux nouveaux arrivants, nous avons annoncé en 2024 une commandite de deux ans au profit de Cricket Canada en tant que partenaire alimentaire officiel.

Nous donnons également la priorité à l'embauche de directeurs de magasin et de propriétaires franchisés qui reflètent la communauté locale, favorisant ainsi un sentiment d'appartenance plus fort pour tous.





Demandez Angela

En 2024, nous avons été fiers d'étendre le programme « Demandez Angela » à plus de 500 de nos magasins, répartis sous diverses bannières, situés à Toronto, dans la région du Grand Toronto, à Waterloo et dans les environs. Ce programme permet aux personnes qui se sentent en danger ou menacées de demander une aide immédiate aux collègues, en toute discrétion. Elles peuvent ainsi aborder les collègues dans nos magasins en prononçant la phrase « Demandez Angela » pour signaler qu'elles ont besoin d'aide et obtenir un soutien rapide et confidentiel. Afin d'assurer la mise en œuvre homogène de ce programme, Victims Services Toronto et Loblaw ont mis au point un outil de formation en ligne concis et convivial accessible à tous les collègues des magasins participants.

Favoriser l'équité et l'inclusion

En 2023, nous avons lancé le programme de dons communautaires de Loblaw. Ce programme est fondé sur une approche centralisée et coordonnée visant à favoriser l'équité sociale dans les communautés que nous desservons. En quatre ans, Loblaw consacrera un million \$ pour soutenir cinq organismes de bienfaisance partenaires, choisis par nos groupes de ressources des employés. Ces organisations sélectionnées attribueront le financement aux programmes qui ciblent directement les secteurs critiques cadrant avec leurs missions.

Voici les partenaires du programme de dons communautaires de Loblaw de 2023 à 2026 :

- Fondation de l'hôpital de réadaptation pour enfants Holland Bloorview – Campagne Dear Everybody et Fonds Room to Grow
- Black Business and Professional Association – Concours Rise Up
- Fondation canadienne des femmes – Programme de lutte contre la violence fondée sur le genre
- FIERTÉ au travail – Programmes de leadership THRIVE et FLOURISH
- Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA) – Outil de mise en contact pour les entreprises autochtones et Programme de mise en contact pour les entreprises des jeunes Autochtones

Holland Bloorview

Kids Rehabilitation Hospital Foundation



Black Business and Professional Association
Entreprise noire et Association Professionnelle



— A proud member of —



Accélérateur de projet Résilience de PC Finance^{MD}

En 2024, l'Institut de technologie du sud de l'Alberta a reçu la mention Meilleur projet de l'accélérateur de projet Résilience de PC Finance^{MD} lors de l'exposition nationale Enactus Canada qui a eu lieu en mai. Le projet gagnant, qui porte le nom de UpSkill, vise à proposer des ateliers d'éducation financière à des hommes participant à des programmes de désintoxication, en partenariat avec le centre de traitement de la toxicomanie et de l'alcoolisme, situé à Calgary (Alberta). Compte tenu de ce succès, PC Finance^{MD} a renouvelé son soutien à Enactus Canada en consacrant 25 000 \$ au renouvellement de l'Accélérateur de projet Résilience de PC Finance^{MD}, lequel permet aux étudiants universitaires qui ont l'esprit d'entreprise d'accéder aux ressources dont ils ont besoin pour créer des programmes d'éducation financière afin de s'attaquer aux problèmes sociaux du Canada. Six équipes d'Enactus ont été sélectionnées pour participer à l'Accélérateur de projet Résilience de PC Finance^{MD} pour l'année universitaire 2024-2025. Les équipes d'Enactus doivent remplir un rapport final présentant leur projet d'autonomisation communautaire et ses répercussions connexes, et une équipe se verra décerner le prix du « Meilleur projet » de l'Accélérateur de projet Résilience de PC Finance^{MD} lors de l'exposition nationale d'Enactus Canada en mai 2025.

Aperçu de la gouvernance	45
Confidentialité et cybersécurité	47
Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement	48
Droits de la personne	49
Collaboration et amélioration continue	53
Fiabilité de nos divulgations ESG	54
À propos des énoncés prospectifs	55
Notes de fin de document	57

Gouvernance



Aperçu de la gouvernance

Notre Conseil d'administration et l'équipe de la haute direction adhèrent à de solides pratiques de gouvernance conçues pour assurer le maintien de normes élevées de surveillance, de responsabilité, d'intégrité et d'éthique tout en favorisant la croissance à long terme et en se conformant aux lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Nos pratiques en matière de gouvernance se reflètent dans l'application de nos politiques et pratiques. Notre site Web d'entreprise contient des renseignements supplémentaires et des documents sur la gouvernance : les codes de conduite des collègues et des fournisseurs, la politique de divulgation, la politique en matière de vote majoritaire, une description des fonctions du Président et chef de la direction et de celles du Président de chacun des comités du Conseil d'administration, ainsi que les mandats du Conseil d'administration et de chacun de ses comités. [Voir ici pour plus d'informations sur notre gouvernance d'entreprise.](#)

Notre approche face aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance

Loblaw reconnaît que de solides pratiques de gouvernance sont un facteur clé de réussite d'un point de vue environnemental, social et de gouvernance. Nous avons intégré les responsabilités ESG à tous les niveaux de l'entreprise afin de faciliter la prise de décision qui prennent en compte les considérations ESG.



Conseil d'administration

Les questions d'ordre environnemental, social et de gouvernance peuvent avoir une incidence sur les activités de l'entreprise, la conformité à la réglementation, la réputation et les résultats financiers, et constituent donc un domaine d'intérêt important pour le Conseil d'administration de Loblaw et ses comités.

Le Conseil d'administration peut compter sur une équipe qui se démarque par son leadership, qui amène une diversité de points de vue et qui dispose d'un sens des affaires exceptionnel en lien avec nos objectifs stratégiques et opérationnels. Il supervise et surveille l'approche, les politiques et les pratiques de société en lien avec les questions d'ordre environnemental, social et de gouvernance. Il s'agit notamment de superviser le programme de gestion des risques d'entreprise, y compris sa conception et sa structure, et en évaluer l'efficacité.

En date du 30 avril 2025, le Conseil d'administration comptait 13 administrateurs. 11 d'entre eux sont « indépendants », selon la définition du Règlement 52-110 – Comité d'audit. Galen G. Weston, qui n'est pas indépendant, est Président du Conseil. Reconnaisant l'importance d'une supervision indépendante étroite du Conseil d'administration, ce dernier a nommé un administrateur indépendant au poste d'administrateur principal. L'administrateur principal s'assure que le Conseil d'administration agit de manière indépendante par rapport à la direction et agit à titre de personne-ressource indépendante auprès des administrateurs. La vision du Conseil d'administration concernant le rôle d'un administrateur principal indépendant a été approuvée par des organismes de gouvernance d'entreprise de premier plan.

Parmi les quatre comités du Conseil d'administration se trouve le comité des risques et de la conformité. Le Conseil d'administration a délégué à ce comité la supervision quotidienne des programmes de conformité juridique et réglementaire ainsi que d'éthique de la société, du programme de gestion des risques d'entreprise, des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, des changements climatiques, des initiatives relatives aux droits de la personne et des questions relatives aux technologies de l'information (y compris la cybersécurité), à la sécurité alimentaire, à la sécurité des médicaments, à la santé et à la sécurité au travail, ainsi que d'autres questions.

Outre le comité des risques et de la conformité, le comité d'audit est responsable de surveiller l'intégrité des états financiers de la société et des communications publiques associées, ainsi que de la communication des informations en matière d'ESG. Ce faisant, le comité d'audit examine l'administration par la direction des contrôles internes de la société sur l'information financière et les contrôles en matière de divulgation, y compris ceux relatifs aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, à la fonction d'audit interne, aux missions d'assurance externe, ainsi que les transactions avec les parties liées. Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos pratiques de gouvernance, veuillez consulter notre [Circulaire de sollicitation de procurations par la direction.](#)

Responsabilités et résultats

- Supervise et surveille la stratégie, les politiques et les pratiques de la société se rapportant aux enjeux ESG.
- Supervise la stratégie, la conception et le programme ESG de la société, ainsi que les progrès réalisés par rapport à ses objectifs ESG.
- Supervise la pertinence et l'efficacité des contrôles ESG applicables et passe en revue les divulgations sur les enjeux ESG avant leur publication.
- Supervise la conception et le déploiement du programme incitatif à court terme qui comprend une composante ESG.

- Veille à ce que les programmes et les activités ESG soient exécutés et à ce que des progrès soient réalisés vers les objectifs et cibles établis.
- Fournit des conseils à la société et à ses collègues sur les programmes ESG et les questions connexes, ainsi qu'une orientation stratégique sur les activités, les priorités, le suivi interne et les cadres de divulgation externes en matière d'ESG.

- Veille à l'établissement et au maintien de contrôles internes adéquats en ce qui concerne les divulgations ESG et la mise en œuvre d'un environnement de contrôle qui reflète le cadre des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »).
- Veille à la pertinence de l'ESG au sein de l'entreprise et aligne l'exécution sur la stratégie globale

- Veille à l'évaluation et à la gestion des projets et des programmes associés aux priorités ESG.

Organisme de gouvernance

Conseil d'administration

Comité de gestion des risques et de la conformité

Comité d'audit

CONSEIL

Comité de gouvernance

Comité de direction

NIVEAU DE DIRECTION

Comité directeur ESG

INTÉGRATION ET DIVULGATION ESG

Intégration et divulgation ESG

NIVEAU DE GESTION

Comités ESG : Réduction du carbone Plastiques Gaspillage alimentaire Conseil d'inclusion Investissement communautaire

Activités clés

- Examine la stratégie ESG et les projets ESG importants
- Approuve les divulgations ESG importantes
- Obtient des rapports sur les progrès ESG par rapport aux engagements et aux objectifs afin de s'assurer que la direction met en œuvre les priorités ESG
- Examine les divulgations ESG importantes
- Obtient des rapports sur l'efficacité de l'environnement de contrôle ESG
- Examine les résultats de la mission d'assurance interne en matière d'ESG
- Approuve la mission d'assurance externe en matière d'ESG et examine les résultats de l'assurance
- Examine les divulgations ESG importantes
- Examine la conception des programmes incitatifs
- Obtient des rapports trimestriels sur l'état d'avancement des programmes incitatifs par rapport aux objectifs fixés y compris l'ESG
- Examine les paiements des primes
- Fournit au Conseil d'administration des mises à jour sur l'avancement des engagements ESG
- Détermine les plans d'investissement nécessaires pour soutenir les priorités stratégiques ESG
- Développe la stratégie ESG et la présente au Conseil d'administration
- Obtient des rapports sur l'état d'avancement des priorités stratégiques ESG pour les présenter au Conseil d'administration ou au Comité de direction
- Approuve toutes les divulgations ESG publiques
- Promeut la responsabilisation au niveau de la direction afin de favoriser les progrès et d'assurer la promotion de l'ESG au sein de l'entreprise
- Assure une gestion efficace des risques et des occasions liés au développement durable
- Met en œuvre un processus d'examen et de validation approfondi afin de garantir la cohérence, l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité de toutes les divulgations ESG
- Met en œuvre un modèle à trois lignes de défense, qui comprend le recours à l'audit interne pour fournir une assurance sur un sous-ensemble d'informations quantitatives ESG basé sur le risque, et met en œuvre un plan d'assurance externe en matière d'ESG
- Apporte son soutien aux comités ESG du niveau de gestion
- Supervise la gestion des risques et des occasions liés au développement durable
- Met en œuvre des projets et des processus visant à soutenir la réalisation des engagements ESG
- Informe le Comité directeur ESG ou le Conseil d'administration des progrès en matière d'ESG
- Gère les risques et les occasions liés au développement durable
- Fait progresser l'ESG dans la prise de décisions commerciales

Comité directeur

Loblaw dispose d'un comité directeur chargé des questions environnementales, sociales et de gouvernance, composé de hauts dirigeants, qui guide la société et ses collègues en ce qui concerne le programme relatif à ces questions et les activités connexes. Ce comité est par ailleurs chargé d'assurer que la société prenne en compte et adopte des pratiques et des programmes exemplaires. Ses responsabilités comprennent la supervision des objectifs d'affaires stratégiques pour les engagements et les cibles sur le plan environnemental, social et de gouvernance, ainsi que de l'endossement de ceux-ci par la direction afin de favoriser une culture axée sur l'ESG au sein de l'entreprise. Le comité directeur supervise également différents comités de gestion qui sont chargés de fixer les priorités, de mettre en œuvre et de contrôler les initiatives liées à l'ESG dans l'ensemble de l'entreprise. Nos programmes et nos pratiques sont conçus pour cadrer avec les normes les plus élevées de l'industrie et pour contribuer à l'atteinte de nos objectifs commerciaux, y compris nos engagements et nos objectifs.

ESG et rémunération

Nous croyons que la prospérité sur le plan social et environnemental n'est pas seulement ce à quoi il faut aspirer, mais qu'elle est essentielle pour bâtir une entreprise résiliente et un Canada encore meilleur. Pour faire progresser sa performance d'un point de vue environnemental, social et de gouvernance, Loblaw en a fait un critère dans le programme incitatif à court terme (« PICT ») de la société, liant la performance en matière de lutte contre les changements climatiques et de progression des initiatives d'équité sociale à la rémunération de tous les collègues d'entreprise permanents et non syndiqués, à tous les échelons.

Les objectifs ESG pour 2024 ont été conçus pour inciter les collègues à poursuivre les progrès en matière de durabilité et d'impact social dans l'ensemble de l'entreprise. La réalisation de l'indicateur du PICT en matière d'ESG a été déterminée sur la base d'initiatives sociales et environnementales à parts égales. Ces objectifs représentent 10 % des critères du programme incitatif à court terme. La conception, la pondération et le paiement de l'indicateur du PICT en matière d'ESG sont supervisés par le comité de la gouvernance de la société, avec l'avis du comité de gestion des risques et de la conformité. Pour plus d'informations, veuillez consulter la [Circulaire de sollicitation de procurations par la direction](#).

Confidentialité et cybersécurité

Grâce aux nouvelles technologies et aux données, nous prenons de meilleures décisions et améliorons les expériences des clients. La confiance est essentielle pour assurer l'adhésion à cette nouvelle économie numérique. Nous devons constamment et soigneusement tenir compte des attentes légales, éthiques et sociétales en lien avec nos actions. Les Canadiens doivent avoir confiance en notre façon de traiter et de gérer leurs données. Nous gagnons et conservons leur fidélité et leur confiance en protégeant avec vigilance les données personnelles et les intérêts de nos clients, de nos patients et celles de nos collègues et employés, en utilisant les données de manière responsable.

Confidentialité

Dans de nombreux secteurs de notre entreprise, nous gérons et tenons à jour les renseignements personnels (« RP ») et les renseignements médicaux personnels (« RMP ») de nos clients, de nos patients et de nos collègues/employés. Ces renseignements sont essentiels à notre entreprise et nous sommes conscients de la responsabilité inhérente à la collecte, à l'utilisation et au partage de ces renseignements. Les principes suivants guident notre approche :

- Nous ferons preuve de transparence à l'égard de nos pratiques en matière de confidentialité et de la façon dont nous traitons les renseignements personnels.
- Nous utiliserons les renseignements personnels de nos clients afin de rehausser leur expérience client.
- Nous protégerons les renseignements personnels et les traiterons de façon responsable.

Nous nous engageons à être clairs sur la manière dont les renseignements personnels sont utilisés et à veiller à ce que les détails de notre approche soient facilement accessibles et compréhensibles. Pour ce faire, nous publions nos politiques de confidentialité sur notre site Web d'entreprise, où nous décrivons les mesures que nous prenons pour protéger les renseignements personnels et où nous indiquons la manière dont les clients peuvent demander des renseignements et faire part de leurs préoccupations concernant leur vie privée. Nous nous engageons également à développer des processus qui augmentent la protection de la vie privée et à intégrer des mesures de protection dans notre stratégie d'affaires, notre culture et nos activités courantes.



Surveillance

Le Bureau de la fiducie des données de Loblaw entreprend des programmes officiels pour évaluer si les pratiques de gestion des données sont gérées de manière responsable, conformément aux lois sur la protection de la vie privée, ainsi qu'aux politiques, normes et procédures de Loblaw. Nous avons mis en œuvre un processus de revue des initiatives liées aux données et travaillons à l'évolution des stratégies et des processus de gestion de la confidentialité et des données afin de tenir compte des progrès technologiques qui pourraient avoir des répercussions sur la vie privée. Nous supervisons les enquêtes sur les atteintes réelles ou présumées à la vie privée et y répondons de manière appropriée. Nous passons aussi régulièrement en revue nos politiques et protocoles de protection de la vie privée, et les mettons à jour pour garantir leur pertinence et leur cohérence avec les technologies, les lois et les meilleures pratiques qui sont en constante évolution, ainsi qu'avec les attentes changeantes de nos clients.

Ressources supplémentaires

[Politique relative au respect de la vie privée de Loblaw](#)

[Avis relatif au respect de la vie privée dans les programmes de fidélité](#)

[Avis relatif au respect de la vie privée pour la santé](#)

[Avis relatif à la publicité personnalisée et au service Loblaw Media](#)

[Services financiers le Choix du Président^{MD} – Avis relatif au respect de la vie privée](#)

[Assurance PC^{MD} – Avis relatif au respect de la vie privée](#)

Cybersécurité

Nous protégeons nos systèmes et nos renseignements de plusieurs façons, notamment par la sensibilisation et la formation des collègues et employés, par des informations et une surveillance des risques tout au long de l'année, par des tests et la maintenance des systèmes de sécurité, par des plans d'urgence en cas de compromission des systèmes ou des renseignements, et par la protection des données, y compris l'authentification des comptes pour améliorer la sécurité et minimiser le risque d'accès non autorisé. Notre politique de cybersécurité et notre politique sur l'utilisation acceptable fournissent d'autres directives internes sur la gestion de la sécurité des données. Nous exploitons un programme de gestion des fournisseurs qui nous permet de surveiller les fournisseurs clés qui traitent des renseignements ou des systèmes critiques, et d'évaluer leurs programmes et contrôles de sécurité. Notre programme de cybersécurité est revu et mis à jour pour tenir compte des nouvelles technologies, des risques et des besoins commerciaux. Il est soumis à des vérifications internes, externes et réglementaires, en utilisant les pratiques exemplaires du secteur pour les éléments suivants : sensibilisation et formation, évaluations de la cybersécurité, tests de pénétration, analyse comparative, suivi de la maturité des contrôles de cybersécurité et exigences PCI DSS (Norme de sécurité sur les données de l'industrie des cartes de paiement).

Utilisation responsable de l'intelligence artificielle

Nous reconnaissons l'immense potentiel de l'intelligence artificielle (« IA ») pour obtenir des résultats favorables. Nous tirons parti de l'IA pour améliorer notre efficacité, optimiser l'affectation des ressources et élaborer des approches novatrices pour servir nos clients. Toutefois, nous sommes très conscients des considérations éthiques et des risques liés à l'IA et nous nous engageons à les utiliser de manière responsable. Nous atténuons les risques de plusieurs façons, notamment en tirant parti de nos protocoles de confidentialité et de sécurité lors de l'évaluation de tout projet d'IA potentiel, en évaluant nos contrats avec des fournisseurs de technologie et en établissant des groupes de travail d'IA pour gérer le paysage en évolution rapide. L'un de ces groupes de travail est le Conseil de gouvernance de l'IA, au sein duquel des dirigeants de toute l'entreprise se réunissent pour discuter des occasions, des problèmes, des risques et des mesures d'atténuation les plus importants. Nous avons également créé une norme pour les outils d'intelligence artificielle et de grand modèle de langage à l'intention de nos collègues afin de les informer sur l'utilisation responsable des outils d'IA approuvés. Nous continuerons d'adapter notre façon de tirer parti de l'intelligence artificielle et de surveiller son utilisation, ainsi que notre conformité à nos engagements ESG, tout en favorisant une culture d'innovation responsable.

Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement

Nous nous approvisionnons avec intégrité. Depuis des années, nous nous efforçons d'accroître la transparence et la traçabilité au niveau des marchandises, des partenaires et des pratiques au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Afin de conserver la confiance de nos parties prenantes, nous comptons sur notre réseau de fournisseurs pour qu'ils s'engagent à comprendre nos normes élevées en termes d'intégrité, de valeurs et de principes d'exploitation. Grâce à divers programmes et politiques, nous tenons nos fournisseurs responsables et utilisons des certifications environnementales et sociales pour confirmer nos attentes et une validation par des tiers que nos normes d'approvisionnement sont appliquées de manière cohérente.



Code de conduite des fournisseurs

Nous reconnaissons notre responsabilité quant au respect et à la protection des droits de la personne des clients, des collègues et des employés dans nos magasins et nos installations au niveau national, et des travailleurs – y compris les travailleurs migrants ou temporaires – au sein de notre réseau de chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent les droits de la personne dans le cadre de leurs activités, qu'ils adhèrent aux normes en vigueur en matière d'emploi et de travail, et qu'ils assurent des conditions de travail sécuritaires aux travailleurs. Les relations avec les fournisseurs de Loblaw sont guidées par notre [Code de conduite des fournisseurs](#) qui établit les attentes minimales et les directives à l'égard des ceux-ci. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils communiquent le Code de conduite des fournisseurs à leurs contractants, agents, sous-traitants et sous-agents, y compris les organismes de placement qui participent à la fabrication de marchandises ou à la prestation de services pour Loblaw, et qu'ils surveillent leur respect des principes du Code de conduite des fournisseurs.

Notre Code de conduite des fournisseurs met l'accent sur les droits et les protections des travailleurs au sein de la chaîne d'approvisionnement, et plus particulièrement

sur l'importance de protéger leurs droits et de leur offrir des conditions de travail sécuritaires. Cela comprend les politiques interdisant le travail des enfants, le travail forcé et la traite des travailleurs, ainsi que toute forme de discrimination, d'intimidation, d'abus, de harcèlement ou de violence envers les travailleurs. De plus, il exige le respect des lois sur la liberté d'association des travailleurs et le droit de négocier collectivement leurs conditions d'emploi, notamment la rémunération et les heures de travail.

Le Code de conduite des fournisseurs exige l'existence d'un mécanisme de grief ou d'une procédure de plainte pour permettre aux travailleurs de signaler leurs préoccupations sur le lieu de travail. Notre Code de conduite des fournisseurs est géré par notre Service de la conformité et de l'éthique; il est révisé chaque année et mis à jour au besoin.

Les infractions au Code de conduite des fournisseurs sont signalées à notre Service de la conformité de la chaîne d'approvisionnement et acheminées au Service de la conformité et de l'éthique, au besoin. La gravité des infractions est évaluée afin de déterminer les plans d'action correctifs appropriés pour régler les problèmes de non-conformité.

Ligne Action-Intégrité

La société dispose d'une ligne Action-Intégrité (« LAI ») exploitée par un fournisseur de services tiers. Cet outil permet de signaler de manière confidentielle et anonyme les activités suspectes, les pratiques contraires à l'éthique, les comportements discriminatoires ou irrespectueux, les non-conformités ou suspicions de non-conformité aux lois, aux règlements, à nos codes de conduite, et aux politiques et procédures de l'entreprise. Notre LAI est accessible publiquement sur le site Loblaw.ca pour nos collègues et employés au sein de notre réseau, ce qui comprend nos réseaux de franchisés et de pharmaciens propriétaires, tous les fournisseurs et tiers apparentés et leurs travailleurs. Les signalements peuvent être soumis en ligne (www.integrityactionline.com) en français, en anglais ou en espagnol, ou par téléphone en composant un numéro sans frais (1-800-525-7868) en français, en anglais, en mandarin, en cantonais, en pendjabi, en espagnol et en coréen.

Il est strictement interdit d'exercer des représailles contre ceux qui signalent un incident en toute bonne foi, y compris les employés, les collègues ou les travailleurs, ce qui renforce notre engagement consistant à offrir un environnement sûr pour effectuer un signalement.

Les signalements reçus par l'intermédiaire de la LAI sont gérés par le Service de la conformité et de l'éthique et font l'objet d'une enquête, le cas échéant. La supervision de la gouvernance de la LAI est assurée par le comité des risques et de la conformité du Conseil d'administration; le comité est informé des incidents notables ou de toute tendance ou tout thème émergent nécessitant une attention particulière. Ceux-ci peuvent être à l'origine de changements dans les politiques et les processus de l'organisation.

Le message est simple : si vous avez un problème, dites-le. Notre engagement à l'égard d'une conduite éthique et conforme est inébranlable. Nous offrons régulièrement des communications et des campagnes ciblées sur divers canaux au sein de notre organisation afin de promouvoir et de souligner l'importance de s'exprimer. Nous avons pris des mesures pour démystifier et simplifier le processus de signalement afin de faire en sorte qu'il soit clair, simple et accessible à tous.

Dites-le
integrityactionline.com/fr
1-800-525-7868

Droits de la personne

Chez Loblaw, nous nous engageons fermement à respecter et à protéger les droits de la personne dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement mondiale et à faire preuve de transparence à cet égard. Nous appliquons une politique de tolérance zéro en matière d'abus, de discrimination et de harcèlement, et nous nous efforçons activement de créer une expérience sécuritaire et inclusive pour nos clients, nos collègues et l'ensemble de la main-d'œuvre (y compris les travailleurs migrants et temporaires) qui travaille au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Cet engagement est ancré dans notre croyance inébranlable en une conduite éthique qui se traduit par des politiques, des formations, des codes de conduite et un cadre de gouvernance solides conçus pour faire respecter les droits de toutes les personnes qui ont un lien avec notre entreprise. Il s'agit d'une priorité pour nous, comme en témoigne [Notre position sur les droits de la personne](#).

Notre engagement en matière de droits de la personne s'étend à nos 220 000 collègues et employés, à nos clients, à nos partenaires et à nos fournisseurs, y compris tous les travailleurs impliqués dans leurs chaînes d'approvisionnement. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils adhèrent aux mêmes normes élevées, en se conformant à toutes les lois applicables en matière de droits de la personne et de travail. Nos politiques et pratiques s'inspirent des principales normes internationales, notamment des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de la personne et des conventions de l'Organisation internationale du travail (« OIT »). Afin d'assurer une mise en œuvre efficace, nous avons mis en place une structure de gouvernance exhaustive, supervisée par la haute direction et incluant notre Service de la conformité et de l'éthique, ainsi que nos Services du développement durable et de la conformité de la chaîne d'approvisionnement. La supervision au niveau du Conseil d'administration est assurée par le comité des risques et de la conformité, ce qui renforce encore notre engagement en faveur de la responsabilité et de l'amélioration continue.

Par souci de respect de nos engagements, nous avons mis en place des codes de conduite stricts, tant pour nos collègues que pour nos fournisseurs, qui mettent l'accent sur le respect, l'intégrité et les droits des travailleurs. Notre [Code de conduite des collègues](#) promeut la diversité et l'inclusion, tandis que notre [Code de conduite des fournisseurs](#) vise à protéger les travailleurs contre l'exploitation, le travail des enfants et les conditions de travail dangereuses. Nous surveillons activement notre chaîne d'approvisionnement mondiale et prenons des mesures correctives en cas de violation. Nous croyons en la collaboration et nous nous engageons à travailler avec les partenaires de l'industrie, la société civile et les gouvernements pour favoriser un changement positif généralisé et garantir le respect des droits de la personne à l'échelle mondiale.

Notre programme des droits de la personne continue d'évoluer, en s'appuyant sur les commentaires et les apprentissages clés de nos collègues, clients, parties prenantes internes et externes et investisseurs. Ainsi, nous pouvons continuer à progresser dans notre parcours en matière de droits de la personne.

Rapport sur l'esclavage moderne

Au début de 2025, nous avons publié notre [Rapport sur la Loi sur l'esclavage moderne de 2024](#), qui énonce les mesures prises par Loblaw au cours de l'exercice financier 2024 pour prévenir et réduire le risque du travail forcé ou du travail des enfants au sein de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement.

L'engagement de Loblaw à prévenir et à réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants s'applique à notre réseau de magasins et d'installations à l'échelle nationale, à nos partenaires et à notre réseau de chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale.





Diligence raisonnable sur les droits de la personne et principaux facteurs de risques relatifs aux droits de la personne

La réalisation d'une évaluation de la diligence raisonnable en matière de droits de la personne au sein d'une organisation est l'un des principes clés des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de la personne pour évaluer les répercussions négatives sur les droits de la personne.

En 2022, Loblaw s'est associé à un expert tiers et à un chef de file en durabilité et en services de chaîne d'approvisionnement, ELEVATE, pour mener une évaluation de la diligence raisonnable des droits de la personne afin d'évaluer nos procédures et politiques en matière de droits de la personne et d'approvisionnement responsable par rapport aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de la personne. En partenariat avec ELEVATE, un processus en plusieurs étapes (comprenant l'évaluation de l'état actuel, l'analyse des lacunes, l'évaluation des risques de la chaîne d'approvisionnement et l'engagement des parties prenantes) a été utilisé pour identifier les occasions de renforcer les politiques et les processus à l'échelle de l'entreprise, y compris notre chaîne d'approvisionnement internationale.

Grâce à ce processus, la direction s'est aligné sur cinq (5) risques importants : (1) le travail forcé; (2) le travail des enfants; (3) la discrimination, le harcèlement et l'abus; (4) les moyens de subsistance; et (5) la santé et la sécurité au travail, qui informeront le travail continu que Loblaw fera en matière de droits de la personne et d'approvisionnement responsable. Les risques importants sont définis comme étant les risques qui ont les plus grandes répercussions potentielles sur les droits de la personne à la suite des activités ou des relations d'affaires de la société. Selon les principes directeurs des Nations unies, les risques importants ne tiennent pas compte des mesures d'atténuation que nous pouvons prendre en tant que société pour des problèmes en particulier. Ces risques sont plutôt axés sur les problèmes susceptibles de survenir en raison de la nature de notre entreprise.

Vous trouverez ci-dessous une brève description des cinq (5) risques importants.

1

Travail forcé : Situations dans lesquelles les personnes sont forcées à travailler en ayant recours à la violence ou à l'intimidation, ou encore à des moyens plus subtils comme des dettes accumulées, la rétention de pièces d'identité ou des menaces de dénonciation aux autorités d'immigration.

2

Travail des enfants : Travail qui est dangereux et néfaste pour les enfants sur le plan mental, physique, social ou moral, ou encore qui nuit à la scolarité des enfants en les privant de la possibilité d'aller à l'école, en les obligeant à quitter l'école prématurément ou en exigeant qu'ils tentent de combiner la fréquentation scolaire avec un travail excessivement long et difficile. La Convention de l'Organisation internationale du travail établit des exigences d'âge minimal pour de nombreux pays, lesquelles varient selon la réglementation locale.

3

Discrimination, harcèlement et abus : La discrimination désigne tout traitement inégal, direct ou indirect, fondé sur différents motifs, dont l'origine ethnique, l'ethnicité, le sexe, la langue, la religion, l'opinion politique ou autre, l'origine nationale ou sociale, la propriété, le statut de naissance ou tout autre statut (comme l'orientation sexuelle ou l'état de santé, par exemple le VIH/sida). Le harcèlement et l'abus comprennent, entre autres, la violence, les châtiments corporels, les mauvais traitements ou les traitements dégradants, le harcèlement physique ou sexuel, ou les abus psychologiques, physiques, verbaux ou sexuels.

4

Moyens de subsistance : Les moyens de subsistance comprennent les conditions liées au nombre maximal d'heures de travail, aux journées de congé, aux salaires équitables, à la sécurité d'emploi, à la sécurité sociale et aux avantages sociaux. Le droit à un niveau de vie suffisant exige, au minimum, que tout le monde jouisse du droit aux moyens de subsistance nécessaires, ce qui comprend une alimentation, une nutrition, des vêtements et un logement adéquats, et les conditions de prise en charge nécessaires lorsqu'elles sont requises.

5

Santé et sécurité au travail (« SST ») : Protection des travailleurs contre l'exposition aux risques à court et à long terme au travail afin de réduire les blessures et les maladies en milieu de travail et de favoriser le bien-être des travailleurs.

Nous avons évalué ces risques importants en ce qui a trait à nos activités et nous avons élaboré et continuerons de mettre en œuvre des stratégies d'atténuation des risques adaptées, le cas échéant.

Étude d'impact sur les droits de la personne – Brocolis et choux-fleurs

Alors que Loblaw poursuit son parcours en matière de droits de la personne et travaille sur des stratégies d'atténuation des risques importants, elle s'engage à comprendre les risques dans notre chaîne d'approvisionnement et à remédier aux actions sous notre contrôle, ainsi qu'à collaborer avec d'autres partenaires de l'industrie, gouvernements et ONG pour les actions qui nécessitent un engagement plus important de l'industrie.

En octobre 2023, nous avons retenu les services d'Ergon Associates (« Ergon »), une importante société de main-d'œuvre et de droits de la personne, pour effectuer une étude des impacts sur les droits de la personne (« ÉIDP ») de sa chaîne d'approvisionnement de brocolis et de choux-fleurs originaires du Mexique, des États-Unis et du Canada. Ces catégories de produits ont été classées par ordre de priorité en raison de leur étroite

association aux principaux facteurs de risques relatifs aux droits de la personne selon Loblaw. Il est important de souligner qu'une ÉIDP est une étude à l'échelle du secteur, et le processus ne correspond pas à une vérification ou à une évaluation de fournisseurs ou de sous-fournisseurs spécifiques.

Le [rapport final de l'ÉIDP](#) est maintenant terminé et fournit des détails sur la méthodologie, les résultats de la recherche documentaire, les résultats des répercussions importantes, les raisons fondamentales et les recommandations. Sur la base de recherches documentaires, d'entrevues avec des experts de parties prenantes et de visites sur place, Ergon a identifié les répercussions importantes sur les droits de la personne liées au travail forcé, au travail des enfants, aux conditions de travail, à la santé et à la sécurité au travail, à la violence et au harcèlement fondés sur le sexe, au droit à un recours efficace, à la liberté d'association et de négociation collective, et à la discrimination en matière

d'emploi. Il est important de noter que ces risques sont inhérents à l'industrie agricole dans son ensemble et qu'ils n'ont pas tous été identifiés lors des visites aux fournisseurs de la chaîne d'approvisionnement de Loblaw.

Cette étude a permis de formuler des recommandations pratiques pour Loblaw afin de prévenir, d'atténuer et de traiter les répercussions négatives potentielles sur les droits de la personne au sein de sa chaîne d'approvisionnement. Les recommandations suivantes sont axées sur les domaines dans lesquels Loblaw a une influence directe et peut avoir un pouvoir de changement. Les recommandations explorent les améliorations dans les domaines suivants :

- Politiques, gouvernance et capacités
- Sélection, exigences et surveillance des fournisseurs
- Pratiques d'achat
- Collaboration

Loblaw utilisera les recommandations pour élaborer des plans d'action spécifiques qui s'appliquent et qui sont pertinents pour son organisation et continuera d'accorder la priorité à la compréhension des risques liés aux droits de la personne au sein de sa chaîne d'approvisionnement.



Vérifications des usines et de la conformité de la chaîne d'approvisionnement

Depuis plus d'une décennie, nous maintenons un programme de conformité en matière de vérifications des usines, composé de collègues de Loblaw et de gestionnaires tiers assurant la conformité des vérifications et de vérificateurs de la production sur le terrain en Chine, au Bangladesh, en Thaïlande, au Vietnam, au Cambodge et en Inde. L'équipe principale de conformité de la chaîne d'approvisionnement, située à Toronto, au Canada, travaille en collaboration avec l'équipe de terrain pour superviser les programmes de conformité de la chaîne d'approvisionnement de Loblaw, en veillant à ce que les évaluations des conditions de travail soient effectuées conformément à nos normes, et à ce que nos produits proviennent d'usines approuvées.

Nos vérifications et notre programme de la conformité des vérifications sont conçus pour confirmer que les fournisseurs qui approvisionnent Loblaw en marchandises respectent notre Code de conduite des fournisseurs. Nous passons continuellement en revue le programme de surveillance des fournisseurs afin de déterminer si une portée étendue du programme est nécessaire et dès que nous prenons compte de nouvelles considérations relatives à notre chaîne d'approvisionnement. Nous adapterons le programme au besoin.

Avant de se procurer des marchandises auprès d'un fournisseur, Loblaw a fait vérifier les usines, les installations de traitement, les installations d'emballage ou d'autres installations situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis pour (1) les produits de marques contrôlées provenant de Loblaw ou (2) les produits dont Loblaw est l'importateur officiel.

Une fois l'approvisionnement commencé, Loblaw met en œuvre des processus de vérification des conditions de travail, notamment des évaluations des risques d'incendie, de sécurité et structuraux (le cas échéant). Les installations situées dans les pays à risque élevé désignés, comme l'Asie du Sud-Est, nécessitent une évaluation des risques d'incendie, de sécurité et structuraux avant que Loblaw ne commence à s'approvisionner auprès de l'installation. Le programme de vérification de Loblaw renforce les facteurs suivants en les évaluant et en confirmant qu'ils sont respectés :

- les droits et la sécurité des travailleurs sont respectés
- le travail est volontaire
- les travailleurs sont correctement rémunérés
- les travailleurs ne sont pas exploités
- les installations respectent les normes d'emploi (y compris l'âge minimum)
- les heures de travail sont conformes aux lois et aux normes locales
- les installations sont conformes aux lois et règlements en matière de santé et de sécurité

Les vérifications de la conformité des installations initiale et annuelles sont généralement effectuées par des experts tiers à l'aide d'un cadre des meilleures pratiques de la vérification. Lorsque les fournisseurs effectuent des vérifications de la conformité des installations à l'aide d'un cadre mondial acceptable, l'équipe procède à un examen de l'équivalence afin de nous assurer que la portée de la vérification respecte nos normes. Les équipes de vérification sur le marché fournissent des ressources sur le terrain

avec des vérifications de réhabilitation, des vérifications d'informations supplémentaires et la vérification des mesures correctives.

Si une vérification révèle un problème de conformité, comme le travail des enfants, le travail forcé ou servile, ou des situations de santé et de sécurité mettant la vie en danger, Loblaw suspend sa relation avec cette installation (ou ce fournisseur). Loblaw collaborera avec les fournisseurs pour déterminer si une correction satisfaisante du problème de conformité est possible et mettra fin aux relations avec les fournisseurs qui ne sont pas en mesure ou qui refusent de remédier à la non-conformité. En cas de violations graves ou répétées de la part d'un fournisseur, telles que déterminées par le programme de vérification de la conformité de la chaîne d'approvisionnement, Loblaw se réserve le droit de suspendre ou de mettre fin à la relation avant d'offrir au fournisseur la possibilité de trouver une solution.

Conformément au programme de vérification de la conformité de la chaîne d'approvisionnement de Loblaw, en 2024, Loblaw a effectué plus de 1 350 vérifications de la conformité des installations (usines)⁶⁴ dans 38 pays à l'extérieur du Canada et des États-Unis au sein de sa chaîne d'approvisionnement, et a radié 7 installations. Parmi les installations radiées, une était située au Bangladesh, trois en Chine et trois au Vietnam. Ces radiations visaient plusieurs catégories de produits : 3 dans la catégorie « maison et divertissement », 2 dans la catégorie « vêtements » ; 1 dans la catégorie « alimentation » et 1 dans la catégorie « biens non destinés à la revente » (fournitures). Un registre de ces résultats est également tenu à jour par notre fournisseur tiers de services de conformité.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des résultats du programme de vérification et nous continuerons de déclarer nos progrès chaque année. Toutes les infractions et suspensions temporaires qui n'ont pas entraîné de radiations ont été résolues ou sont en passe de l'être, à notre satisfaction.

Indicateurs	2024	2023	2022	2021
Nombre de fournisseurs	~550	~600	~700	~800
Nombre d'installations ⁶⁵	~1 200	~1 250	~1 400	~2 000
Vérifications effectuées ⁶⁴	~1 350	~1 400	~1 200	~1 000
Radiations	7 ⁶⁶	6 ⁶⁷	10 ⁶⁸	3 ⁶⁹



Collaboration et amélioration continue

Nous avons pris des mesures importantes pour améliorer la transparence au sein de notre chaîne d'approvisionnement internationale, particulièrement en ce qui concerne la fabrication de vêtements et l'approvisionnement en matériaux. Nous travaillons en collaboration avec des marques de vêtements, des ONG et des groupes de travail de premier plan à l'échelle internationale en vue d'améliorer les conditions de travail dans l'industrie, au profit de millions de travailleurs du textile dans le monde entier.

En 2021, nous avons renforcé notre degré de transparence et de divulgation en indiquant [l'emplacement des usines de niveau 1](#) sur notre site Web. Nous sommes convaincus qu'en fournissant cette information aux consommateurs et à nos parties prenantes partenaires, nous pouvons mieux coordonner nos efforts pour soutenir l'industrie des vêtements.

Soutien de l'Accord

En 2013, nous étions l'un des membres fondateurs de l'Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments au Bangladesh (l'« Accord »). En 2023, nous avons renouvelé notre appui en signant l'Accord international pour la santé et la sécurité dans l'industrie du textile et de l'habillement (International Accord for Health and Safety in the Textile and Garment Industry) (« l'Accord international »), qui comprend les caractéristiques clés suivantes :

- Un engagement visant à mettre l'accent sur le programme de santé et de sécurité au Bangladesh, et sur la mise en place d'un mécanisme crédible de conformité et de responsabilité à l'échelle de l'industrie.
- Un engagement à étendre le travail de l'Accord international d'après des études de faisabilité d'autres marchés.
- Une option permettant d'élargir le champ d'application de l'Accord afin de prendre en compte la diligence raisonnable en matière de droits de la personne.
- Un processus d'arbitrage simplifié facultatif pour faire appliquer les modalités de l'Accord.



Régions d'approvisionnement restreint établies par Joe Fresh^{MD}

Notre engagement envers les pratiques d'approvisionnement éthique fait partie intégrante de nos activités. Joe Fresh^{MD} interdit et n'utilisera pas sciemment du coton provenant de toute région associée au travail forcé ou au travail des enfants comme l'Ouzbékistan, le Turkménistan et la région autonome Xinjiang Uyghur (« XUAR ») en Chine, y compris des produits textiles utilisant du coton ouzbek, turkmène et XUAR sous quelque forme que ce soit. Tous les fournisseurs de vêtements et de chaussures Joe Fresh^{MD} confirment chaque année qu'ils ne s'approvisionnent pas en matériaux auprès de ces régions. Tout cela a été effectué en 2024.



Conformité et éthique

Chez Loblaw, nous sommes fermement engagés envers la conformité légale et réglementaire, que nous considérons comme essentielle pour préserver la confiance de nos parties prenantes. Nous nous efforçons de respecter constamment toutes les obligations prévues par les diverses lois et réglementations qui régissent nos activités, ainsi que de respecter les normes de conduite les plus strictes établies par notre Conseil d'administration. Notre engagement en faveur de la conformité garantit que nos collègues sont bien informés des attentes et des risques associés à leurs fonctions. Grâce à des politiques et procédures solides et à une formation exhaustive, nous favorisons une culture qui encourage un comportement éthique et conforme, permettant à nos collègues d'identifier et de traiter les problèmes de manière proactive. Pour renforcer encore davantage la transparence et la responsabilité, nous mettons à la disposition de nos fournisseurs, clients et collègues une ligne téléphonique Action-Intégrité (« LAI ») leur permettant de signaler en toute confiance toute activité suspecte, pratique contraire à l'éthique, cas de non-conformité ou violation présumée des lois et réglementations.

Fiabilité de nos divulgations ESG

Nous reconnaissons l'importance de l'exactitude et la fiabilité de nos divulgations ESG. C'est pourquoi nous avons mis en place un environnement de contrôle solide pour tester et valider l'exactitude de nos divulgations ESG, ce qui soutient notre engagement en faveur de la transparence et de la responsabilité. Notre engagement en faveur du développement durable constitue un processus continu et nous nous efforçons sans cesse d'améliorer nos pratiques et de les rendre conformes à nos valeurs et aux attentes de nos parties prenantes. Nous continuons d'améliorer et de renforcer notre environnement de contrôle afin d'assurer l'intégrité de nos activités et de répondre aux attentes des parties prenantes.

Environnement de contrôle

L'équipe de direction est responsable de l'établissement et du maintien de contrôles internes adéquats en ce qui concerne les divulgations ESG et a mis en place un environnement de contrôle qui reflète le cadre des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »). Afin d'assurer la cohérence, l'exactitude, l'exhaustivité, l'actualité, la pertinence et la conformité avec notre stratégie globale, nous avons mis en place un processus rigoureux qui s'applique à toutes les divulgations ESG. Depuis 2021, notre équipe des Finances est impliquée dans l'examen et la vérification des informations quantitatives contenues dans nos divulgations ESG à l'aide d'un cadre d'assertions financières. Le fondement de cet environnement de contrôle repose sur le modèle des « trois lignes de défense ». L'équipe chargée de l'intégration et des divulgations ESG exécute ce programme pour garantir que les informations en matière d'ESG sont fiables et prêtes à être certifiées. Conformément au cadre du CIIF, lors de la conception d'un tel environnement de contrôle, il convient de reconnaître qu'en raison de ses limites inhérentes, un contrôle, aussi bien conçu et exécuté soit-il, peut ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes.

Surveillance

Le comité d'audit du Conseil d'administration supervise la pertinence et l'efficacité des contrôles ESG applicables et examine les divulgations ESG avant qu'elles ne soient publiées. De plus, le comité d'audit examine les résultats des missions d'assurance.

Assurance

Au fur et à mesure que nous continuons à développer notre programme ESG, notre objectif est d'obtenir le niveau d'assurance approprié sur nos divulgations ESG. En 2024, notre équipe de vérification interne a été chargée d'effectuer l'examen d'un sous-ensemble d'informations quantitatives basées sur le risque que nous publions. Par ailleurs, PricewaterhouseCoopers a été mandaté pour fournir une certification limitée sur certains indicateurs de performance pour l'année de déclaration actuelle. Le rapport d'assurance limitée se trouve dans la [Publication anticipée des divulgations des priorités ESG pour 2024 \(page 18\)](#). Nous continuerons à évaluer et à déterminer le niveau approprié de certification nécessaire pour nos principales divulgations ESG.

À propos des énoncés prospectifs

Le présent rapport sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (le « rapport ESG ») peut contenir des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables qui reflètent les attentes actuelles de Les Compagnies Loblaw Limitée (la « société ») concernant les événements futurs, y compris les questions environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») traitées dans le rapport ESG. Bien que la société estime que les attentes reflétées par ces informations prospectives sont raisonnables, l'évaluation des indicateurs et des risques ESG prospectifs, ainsi que des indicateurs et des risques liés aux changements climatiques, en particulier, sont de nature plus complexe et à plus long terme que les indicateurs et les risques commerciaux conventionnels. De nombreuses méthodologies prospectives sont nouvelles et en constante évolution, et les conseils fournis par les fournisseurs de méthodologies sur le calcul ou la comparabilité de ces indicateurs sont limités. En particulier, l'incertitude entourant les politiques futures liées aux changements climatiques peut contribuer à une plus grande variation des modèles de voies de transition. Les mises à jour futures des variables telles que les changements dans les émissions mondiales, les technologies disponibles ou les conditions économiques peuvent entraîner des changements au parcours zéro net de la société, ce qui entraînerait des changements dans les objectifs de celle-ci. Un certain nombre de facteurs supplémentaires, y compris des améliorations de la couverture, de la qualité et de la disponibilité des données et des méthodologies de la société, peuvent également nécessiter des ajustements aux objectifs de base ou zéro net de 2020 de la société. Ce rapport est éclairé par les principes de la Global Reporting Initiative (« GRI »), le Sustainability Accounting Standards Board (« SASB ») et l'International Sustainability Standards Board (« ISSB »). La société surveille régulièrement l'évolution des réglementations, des normes et des cadres provinciaux et internationaux en matière de présentation de l'information ESG pour en vérifier la pertinence et l'utilisabilité, ainsi que les attentes des parties prenantes à l'égard de ces normes. La société évaluera périodiquement la comparabilité et la pertinence de ses indicateurs et de ses objectifs, et, le cas échéant, intégrera de nouveaux modèles, outils, perspectives et données dans l'évaluation continue qu'elle fait des enjeux ESG, y compris les changements climatiques. La société s'attend à ce que ses divulgations ESG continuent d'évoluer à mesure que les réglementations, les normes et les cadres de production de rapports s'affinent.

Les renseignements contenus dans le rapport ESG reflètent ce que la société estime être ses meilleures données disponibles et, en matière d'informations relatives aux changements climatiques, ses meilleures projections de scénarios disponibles, qui sont basées sur les renseignements les plus récents sur les émissions qui lui sont accessibles. Le cas échéant, y compris pour fixer ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre et faire des déclarations sur le climat, la société a formulé des approximations et des hypothèses raisonnables et de bonne foi. Cependant, il existe de nombreux facteurs que la société peut ne pas prévoir ou qu'elle pourrait être incapable de prédire avec précision. La capacité de la société à atteindre ses objectifs ESG, y compris les questions ESG traitées dans le rapport ESG, repose sur un certain nombre d'hypothèses et dépend de nombreux risques et incertitudes, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la société. De ce fait, les résultats et les événements réels pourraient différer considérablement de ceux qui sont divulgués ou impliqués par de tels énoncés prospectifs et exiger que la société ajuste ses initiatives, activités ou plans ESG pour tenir compte de l'évolution du contexte. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres, la capacité de la société à atteindre ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre, la disponibilité, l'accessibilité à des données complètes et de grande qualité et la pertinence de celles-ci, la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes de la société; l'élaboration de mesures et de méthodologies ESG cohérentes, robustes et comparables, en particulier en ce qui concerne les changements climatiques, l'élaboration et le déploiement de nouvelles technologies et de solutions propres à l'industrie, la coopération internationale, l'élaboration de lois, de politiques et de règlements provinciaux, nationaux et internationaux en matière d'ESG, ainsi que les facteurs abordés dans la notice annuelle actuelle de la société et le plus récent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs du rapport ESG sont présentés dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties prenantes à comprendre les priorités, les stratégies et les objectifs ESG de la société et peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Il ne faut pas se fier indûment à l'information prospective contenue dans le rapport ESG. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le rapport ESG sont formulés en date de celui-ci et sont visés par les présentes mises en garde.

^{MD/MC} Marques de commerce de Loblaws inc.

T&T^{MD} est une marque de commerce de T&T Supermarket Inc., utilisée sous licence.

Shoppers Drug Mart^{MD}, Pharmaprix^{MD} et QUO BEAUTY^{MC} sont des marques de commerce de 911979 Alberta Ltd., utilisées sous licence.

Lifemark^{MD} et le logo Lifemark sont des marques déposées de LifeMark Health Corp., utilisées sous licence.

Notes de fin de document

- 1 L'élaboration du plan et les processus utilisés pour mesurer les progrès accomplis par rapport à nos objectifs s'appuient sur des méthodes internationalement reconnues, y compris celles définies dans l'Accord de Paris, qui vise à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 degré Celsius.
- 2 Les calculs de Loblaw sont basés en partie sur les données rapportées par NIQ par l'entremise de sa base de données syndiquée couvrant l'ensemble de l'univers pour la dernière période de 52 semaines se terminant le 28 décembre 2024. Tous droits réservés © 2024, Nielsen Consumer LLC.
- 3 Comprend les activités des magasins détenus par la société, des franchisés, des établissements détenus par des pharmaciens propriétaires et de T&T^{MD}, ainsi que les bureaux et les centres de distribution de l'entreprise (« CD »).
- 4 En raison de la complexité de la variabilité des capacités des systèmes de recyclage municipaux au Canada, nous définissons « recyclable ou réutilisable » comme étant conforme aux Règles d'or de la conception du Consumer Goods Forum, qui se concentrent sur les conversions de matériaux et l'élimination des éléments problématiques là où nous pouvons apporter des changements. Ainsi, notre conformité à ces règles exclut : (a) la règle 3, qui porte sur la « réduction du vide technique » d'un sous-ensemble de produits; (b) la règle 8, qui vise à « réduire les plastiques vierges dans les emballages interentreprises » et qui ne s'inscrit pas dans le cadre de ce projet sur les emballages des produits de marques contrôlées et de ceux emballés en magasin; et (c) la règle 9, qui porte sur le « recyclage des emballages » et que nous ne cautionnons pas, puisqu'elle est le résultat de l'amélioration des capacités des systèmes de recyclage municipaux actuels par les parties prenantes situées en aval.
- 5 En raison de la complexité des processus utilisés pour quantifier le poids et les montants en dollars, nous avons supprimé la date de 2028 initialement liée à cet objectif. Nous demeurons engagés à verser en dons des denrées et des fonds à nos partenaires de banques alimentaires et à rendre compte de nos progrès.
- 6 Loblaw définit les objectifs fondés sur la science (« SBT ») comme des objectifs conformes aux directives du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (« GIEC ») pour atteindre les objectifs fixés en vertu de l'Accord de Paris visant à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 degré Celsius.
- 7 Parc automobile détenu et exploité par l'entreprise pour les livraisons sortantes et pour les livraisons de courte distance.
- 8 Correspond au total des dépenses engagées par les fournisseurs de niveau 1 ayant défini des objectifs fondés sur la science (« SBT ») divisé par le total des dépenses engagées par les fournisseurs. Loblaw définit un objectif SBT comme un objectif conforme aux directives du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (« GIEC ») pour atteindre les objectifs fixés dans l'Accord de Paris visant à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 degré Celsius. Les fournisseurs qui ont publié des objectifs admissibles au cours de l'exercice 2024 sont inclus. Les dépenses des fournisseurs sont définies comme les paiements des comptes fournisseurs compensés au cours de l'exercice 2024, à l'exclusion de certains paiements non liés aux fournisseurs (par exemple, gouvernement, carte d'achat des employés, cotisations syndicales et autres montants retirés à la discrétion de la direction) qui représentent 6,6 % des dépenses totales. La portée de cet indicateur reflète celle de nos divulgations relatives aux émissions de Scope 1 et Scope 2, englobant les dépenses de l'ensemble de notre empreinte opérationnelle, y compris les activités des magasins détenus par la société, des franchisés, des établissements détenus par des pharmaciens propriétaires et de T&T^{MD}, ainsi que celles des bureaux et des centres de distribution de l'entreprise. Nous continuerons à apporter des améliorations au fur et à mesure que des données plus précises seront disponibles.
- 9 Le dioxyde de carbone (R744) a un potentiel de réchauffement planétaire (« PRP ») inférieur à 10 et est donc considéré comme étant très faible par rapport aux anciens réfrigérants synthétiques à base d'hydrofluorocarbures (« HFC ») dont les PRP se situent entre 2 000 et 4 000, aux nouveaux réfrigérants synthétiques à base d'HFC qui se situent entre 1 000 et 2 000 et aux réfrigérants synthétiques à base d'hydrofluoroléfinés (« HFO ») dont le PRP est faible et se situe entre 100 et 700.
- 10 Cet indicateur correspond au nombre de camions électriques détenus et exploités par l'entreprise, y compris les camions à cabine de jour et les camions de manœuvre faisant des livraisons sortantes de courtes distances, à la fin de la période de déclaration.
- 11 Les conversions ont été effectuées à partir des réfrigérants R507A, R404A, R438A, R22 et R134A, vers des réfrigérants ayant un potentiel de réchauffement climatique plus faible, comme le R449A et le R513A.
- 12 Il existe un niveau d'incertitude dans la mesure de ces indicateurs en raison de l'utilisation d'estimations pour des points de données qui sont difficiles à obtenir. Si des données réelles deviennent disponibles, nous ajusterons les estimations historiques, le cas échéant et dans la mesure où elles sont significatives.
- 13 Les émissions sont calculées conformément au Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise et aux facteurs d'émission définis par le Rapport d'inventaire national (« RIN »), bien que, pour les facteurs d'émission de Scope 1 et de Scope 2, la direction ait utilisé le RIN de 2018 pour les chiffres de 2020, le RIN de 2019 pour les chiffres de 2021, le RIN de 2020 pour les chiffres de 2022, le RIN de 2021 pour les chiffres de 2023, et le RIN de 2022 pour les chiffres de 2024. La direction a inclus les émissions issues des fuites de gaz réfrigérants HCFC dans les émissions de Scope 1 et dans les émissions de Scope 1 par type de gaz à effet de serre – Autre.
- 14 Ce symbole indique que la certification d'une tierce partie a été obtenue pour ce point de données. Reportez-vous au rapport d'assurance limitée qui figure à la page 18 de la [Publication anticipée des divulgations des priorités ESG pour 2024](#).

- 15 Les données figurant dans le tableau d'inventaire des GES peuvent fluctuer au fur et à mesure que des informations plus précises sont disponibles, notamment des mises à jour des facteurs d'émission tels que définis par le RIN. Les valeurs de Scope 1 ont changé par rapport aux quantités divulguées au cours des années précédentes en raison d'un changement de l'estimation lié aux données sur les fuites de gaz réfrigérants des franchisés. Les valeurs précédentes pour 2022, 2021 et 2020 étaient respectivement de 623 613, 629 662 et 691 679.
- 16 Loblaw a conclu des ententes contractuelles pour les crédits d'énergie propre en Ontario, ce qui représente environ 7,9 % et 5 % de la consommation d'électricité totale de 2023 et 2024 respectivement.
- 17 Le total des dépenses d'investissement communiqué pour les projets de réduction des émissions de carbone de Scope 1 et de Scope 2 comprend les investissements réalisés à la fois dans les projets achevés en 2024 et dans les projets en cours à la fin de la période de déclaration. Le calcul de cet indicateur est conforme à la politique de capitalisation aux fins de la communication de l'information financière. Ainsi, les montants déclarés comprennent ceux qui répondent aux critères de capitalisation au cours de la période de déclaration. Les éléments exclus des dépenses d'investissement pour cet indicateur comprennent, sans s'y limiter, l'entretien et les réparations réguliers, les mesures préventives (par exemple, les inspections des fuites de gaz réfrigérants) et les améliorations mineures en matière d'efficacité énergétique qui ne sont pas capitalisées. Voir la note de fin de document 19 pour plus de détails sur ce qui constitue un projet de réduction des émissions de carbone.
- 18 Cet indicateur ne faisant pas l'objet d'un suivi officiel au cours des années précédentes, il n'y a donc pas de données accessibles à déclarer pour cette période.
- 19 Cet indicateur correspond au nombre de projets de réduction des émissions de carbone réalisés au cours de la période de déclaration. Les projets de réduction des émissions de carbone concernent les activités suivantes : la conversion des gaz réfrigérants utilisés dans les magasins, la modernisation de l'éclairage des magasins, l'optimisation des magasins franchisés pour améliorer l'efficacité et l'étalonnage des systèmes, la détection automatisée des fuites de gaz réfrigérants, la modernisation des CD, y compris l'éclairage et la réfrigération, et l'électrification du parc automobile. Un projet est défini au niveau d'un site individuel ou d'un parc automobile.
- 20 Cet indicateur correspond au nombre de camions électriques détenus et exploités par l'entreprise, y compris les camions à cabine de jour et les camions de manœuvre faisant des livraisons sortantes de courtes distances, à la fin de la période de déclaration.
- 21 Cet indicateur correspond au nombre de camions électriques détenus et exploités par l'entreprise (voir la note de fin de document 20) divisé par le nombre total de camions faisant des livraisons sortantes de courtes distances détenus et exploités par l'entreprise à la fin de la période de déclaration. Le nombre de camions faisant des livraisons sortantes de courtes distances détenus et exploités par l'entreprise comprend les camions à cabine de jour et les camions de manœuvre détenus et exploités par Loblaw, ainsi que les camions loués et exploités par Loblaw qui sont comptabilisés dans le bilan comme des actifs ayant un droit d'utilisation, à la fin de la période de déclaration.
- 22 En raison de la complexité de la variabilité des capacités des systèmes de recyclage municipaux au Canada, nous définissons « recyclable ou réutilisable » comme étant conforme aux Règles d'or de la conception du Consumer Goods Forum, qui se concentrent sur les conversions de matériaux et l'élimination des éléments problématiques là où nous pouvons apporter des changements. Ainsi, notre conformité à ces règles exclut : (a) la règle 3, qui porte sur la « réduction du vide technique » d'un sous-ensemble de produits; (b) la règle 8, qui vise à « réduire les plastiques vierges dans les emballages interentreprises » et qui ne s'inscrit pas dans le cadre de ce projet sur les emballages des produits de marques contrôlées et de ceux emballés en magasin; et (c) la règle 9, qui porte sur le « recyclage des emballages » et que nous ne cautionnons pas, puisqu'elle est le résultat de l'amélioration des capacités des systèmes de recyclage municipaux actuels par les parties prenantes situées en aval.
- 23 Exclut T&T^{MD}.
Un niveau d'incertitude existe dans la mesure de cet indicateur en raison du grand volume de données techniques à suivre, à modifier et à consolider pour plus de 11 000 UGS individuelles.
Inclut uniquement les emballages faits de plastique qui quittent le magasin avec le client et, en tant que tel, n'inclut pas les emballages interentreprises ou les fournitures utilisées en magasin. Il s'agit du pourcentage de conformité aux Règles d'or de la conception mises en place par le Consumer Goods Forum.
La conformité est déterminée sur la base de toutes les nouvelles commandes passées pour des produits ayant un nouvel emballage conforme. Toutefois, les produits en magasin peuvent être emballés dans d'anciens emballages lorsque des stocks excédentaires doivent être écoulés ou lorsque des mesures temporaires sont prises en raison de contraintes liées à la disponibilité de matériaux d'emballage conformes.
- 24 Exclut un nombre restreint d'UGS (ou une composante de l'emballage) qui a été approuvé en tant qu'exemption par la haute direction, notamment les produits régis par Santé Canada, les sceaux de sécurité et les produits dont l'emballage est considéré comme une partie fonctionnelle du produit lui-même.
- 25 Emballage acceptable pour la collecte dans les programmes municipaux participants seulement. Certains emballages peuvent ne pas être acceptés pour le recyclage dans toutes les régions du Canada. Les consommateurs devront s'adresser à leur municipalité afin d'obtenir pour plus d'informations sur l'acceptabilité des emballages dans leur communauté.
- 26 Deuxième Récolte, [La crise évitable du gaspillage alimentaire](#) : Mise à jour
- 27 Comprend uniquement les activités du secteur de l'alimentation au détail de l'entreprise. Les données sur le détournement des matières résiduelles organiques présentées dans la Publication anticipée des divulgations des priorités ESG pour 2024 étaient basées sur des estimations pour le quatrième trimestre, car les données réelles n'étaient pas encore disponibles. Après la fin de l'année, des données plus complètes et plus précises ont été reçues de nos fournisseurs de services, ce qui a entraîné un ajustement des données sur le détournement des matières résiduelles organiques dans le Rapport ESG 2024 d'avril. En 2024, 80 212 tonnes métriques de matières résiduelles organiques ont été détournées (soit une variation de -3 % par rapport à l'estimation). Ces chiffres sont basés sur les informations reçues des transporteurs tiers et représentent les informations disponibles à ce jour.
- 28 Comprend les activités du secteur de l'alimentation au détail (y compris celles des franchisés) et les établissements Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} détenus par des pharmaciens propriétaires admissibles.

- 29 Comprend les dons en nature ainsi que les dons en argent. Le nombre de kilogrammes de denrées données à des banques alimentaires communautaires est calculé en multipliant la valeur totale en dollars des contributions par un facteur de conversion de 0,9 kg par dollar de don. Ce facteur de conversion est basé sur les informations incluses dans la « mesure des repas » de Banques alimentaires Canada et correspond à celle de nos partenaires en matière de récupération des aliments. Bien que la majorité des dons soit destinée à soutenir et à permettre des initiatives liées à l'alimentation, certains fonds peuvent être alloués par les partenaires à d'autres programmes ou besoins opérationnels, y compris la recherche.
- 30 Ces chiffres sont basés sur des informations reçues d'une tierce partie et sur les informations disponibles à ce jour pour plus de 1 000 sites. Afin de fournir une estimation prudente de l'utilisation de l'eau, le prélèvement d'eau est considéré comme une consommation d'eau. Cette approche suppose qu'aucune eau n'est retournée à sa source d'origine.
- 31 <https://www.msc.org/en-us/what-we-are-doing/our-approach/what-is-sustainable-fishing>
- 32 Exclut T&T^{MD}.
- 33 Conseil de soutien de la forêt (FSC® C159214).
- 34 Tels que définis par la réglementation canadienne.
- 35 À l'exception de ceux présents naturellement.
- 36 En liberté – œufs en coquille pondus par des poules élevées en liberté. Dans ce système, les poules ont accès à l'ensemble du plancher du poulailler, mais ne vont pas à l'extérieur. Les poules peuvent picorer, prendre des bains de poussière, se promener librement et pondre leurs œufs dans des nichoirs.
- 37 En plein air – œufs en coquille pondus par des poules élevées en liberté. Dans ce système, les poules ont accès à l'ensemble du plancher du poulailler et ont la possibilité de se déplacer à l'extérieur lorsque le temps le permet. Les poules peuvent picorer, prendre des bains de poussière, se promener librement et pondre leurs œufs dans des nichoirs.
- 38 Sous réserve des stocks disponibles.
- 39 Habitat enrichi – dans les systèmes d'habitats enrichis, tout en restant dans un enclos grillagé, les poules disposent de perchoirs, d'un nid, d'une aire de picorage et de plus d'espace pour la tête que dans une cage conventionnelle.
- 40 https://www.nfacc.ca/resources/codes-of-practice/pig/Pig_Scientists_Committee_report.pdf
- 41 Calcul effectué conformément à la méthodologie de l'EPA, par CSR Eco Solutions.
- 42 Selon la méthodologie de calcul fournie par Primaloft^{MD}.
- 43 Les produits contenant principalement du coton sont définis comme ceux où la majorité des fibres sont en coton.
- 44 Le calcul du coton responsable 2024 a inclus tous les produits manufacturés directement et certains produits non directs.
- 45 Un multiplicateur est utilisé pour calculer les tonnes métriques de matériaux utilisés pour fabriquer un produit afin de tenir compte des pertes au cours de la chaîne de valeur de la fabrication de vêtements.
- 46 En vertu du Règlement sur les aliments et drogues, une licence d'établissement de produits pharmaceutiques (« LEPP ») est requise pour vendre en gros un médicament d'ordonnance. Un « grossiste » est défini dans le Règlement sur les aliments et drogues en tant que distributeur qui ne détient pas le DIN et qui vend un médicament d'ordonnance « autrement que pour la vente au détail ». Le terme « vendre » est défini largement en vertu de la Loi sur les aliments et drogues et couvre toute distribution d'un médicament, peu importe si la distribution est faite aux fins d'examen. Sur la base d'une analyse détaillée, nous avons déterminé qu'une LEPP n'est pas nécessaire dans ces cas, car Santé Canada n'a pas exigé des pharmacies qu'elles obtiennent une LEPP dans ces circonstances et n'a pas cherché à intervenir dans cette pratique établie par le passé.
- 47 Emballage acceptable pour la collecte dans les programmes municipaux participants seulement. Certains emballages peuvent ne pas être acceptés pour le recyclage dans toutes les régions du Canada. Les consommateurs devront s'adresser à leur municipalité afin d'obtenir pour plus d'informations sur l'acceptabilité des emballages dans leur communauté.
- 48 Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE ») Gestion des déchets pharmaceutiques domestiques.
- 49 T&T^{MD} met en œuvre des programmes similaires dans le cadre de ses propres activités.
- 50 Loblaw utilise indifféremment les termes « groupes ou personnes racialisés » et « minorités visibles », tels que définis par la Loi sur l'équité en matière d'emploi.
- 51 Tous les indicateurs relatifs à la diversité et à l'inclusion sont en date de fin d'année 2024.
- 52 Selon le recensement de 2021 de Statistique Canada, les femmes représentent 50 % et les membres des minorités visibles 26 % de la population canadienne.
- 53 Les données d'auto-identification sont recueillies par le biais de notre système d'information des RH tout au long de l'année, les informations relatives à l'ethnicité étant recueillies sur une base volontaire. En 2024, 65 % des gestionnaires et 89 % des dirigeants ont volontairement divulgué leur origine ethnique ou leur ethnicité.

- 54 Pour assurer la cohérence dans l'application des définitions utilisées, certains chiffres de 2022 ont été ajustés.
- 55 Comprend uniquement la main-d'œuvre d'entreprise.
- 56 Les postes de direction comprennent les postes de vice-président et ceux d'échelons supérieurs.
- 57 En 2024 aux fins de la déclaration, la gestion englobe les postes ayant des responsabilités liées au leadership direct, notamment la gestion des opérations ou la gestion du personnel. Les postes définis comme étant des membres de la direction comprennent, sans s'y limiter, le directeur principal, le directeur, le gérant principal, le gérant, les directeurs de CD, les directeurs de magasin et les directeurs adjoints de magasin. La société a déployé des efforts pour appliquer cette définition de façon cohérente, mais lorsque les titres de poste n'étaient pas clairs, certaines fonctions pouvant comprendre certaines responsabilités de gestion ont été classées comme étant des collaborateurs individuels. À l'avenir, les objectifs de 2028 comprendront également des gérants de département afin de refléter fidèlement la gestion de notre organisation.
- 58 Cet indicateur correspond au nombre cumulé de collègues ayant suivi la formation sur la diversité, l'équité et l'inclusion depuis 2020. Chaque employé est comptabilisé en fonction de sa participation à la formation Encore meilleur 3 (« EM3 ») ou à deux formations en ligne sur la diversité, l'équité et l'inclusion, intitulées « Être un allié » et une édition de « Mettre en place une culture d'inclusion ». Ces formations couvrent des sujets fondamentaux en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, qui comprennent un ou plusieurs des thèmes suivants : la diversité, l'équité et l'inclusion, ainsi que l'appartenance. Elles sont dispensées conformément à nos principes de culture (Être authentique, Bâtir la confiance, Établir des liens) et à nos valeurs ÊTRE (Engagement, Tenir à cœur, Respect, Excellence).
- 59 L'écart de rémunération ajusté est la différence de rémunération entre les femmes et les hommes après contrôle statistique des facteurs légitimes et non discriminatoires qui influencent la rémunération, tels que l'ancienneté ou le lieu de travail.
- 60 Selon la base de données Qualtrics sur la moyenne de l'engagement des employés dans le secteur de la vente au détail, de 2020 à 2022.
- 61 En raison des limites de données, ces montants en nature sont basés sur les rapports fournis par Deuxième Récolte, Banques alimentaires Canada et Banques alimentaires du Québec. L'évaluation des dons en nature est calculée en multipliant le nombre de kilogrammes de denrées par un taux de conversion (le nombre de kilogrammes et les taux de conversion nous sont fournis par nos partenaires du secteur de la récupération des denrées). Ce taux de conversion est basé sur une évaluation du panier qui soutient la valeur au détail moyenne de 0,45 kilogramme (1 livre) d'aliments, ce qui permet d'attribuer une valeur monétaire à la denrée versée en don.
- 62 Le nombre d'enfants concernés est défini comme étant l'ensemble des enfants fréquentant les écoles qui ont accès aux programmes alimentaires quotidiens, offerts universellement, au cours de l'année scolaire. La totalité du nombre d'enfants est autodéclarée et des attestations sont obtenues auprès de chacune des écoles.
- 63 Le nombre de kilogrammes de denrées données à des banques alimentaires communautaires est calculé en multipliant la valeur totale en dollars des contributions par un facteur de conversion de 0,9 kg par dollar de don. Ce facteur de conversion est basé sur les informations incluses dans la « mesure des repas » de Banques alimentaires Canada et correspond à celle de nos partenaires en matière de récupération des aliments. Bien que la majorité des dons soit destinée à soutenir et à permettre des initiatives liées à l'alimentation, certains fonds peuvent être alloués par les partenaires à d'autres programmes ou besoins opérationnels, y compris la recherche.
- 64 Le nombre de vérifications effectuées est basé sur les systèmes de suivi internes. Bien que des mesures raisonnables soient prises pour assurer l'exactitude, cette mesure peut être soumise à un certain degré de variation en raison du volume de données et du risque d'erreur humaine, y compris des entrées en double ou des omissions.
- 65 Les installations ne comprennent pas celles qui ont été inactives ou bloquées pendant une période de trois ans ou plus. Les chiffres du tableau ci-dessus reflètent cette nouvelle approche en 2022.
- 66 Les radiations en 2024 étaient liées à la non-conformité aux exigences du Code des fournisseurs dans l'un ou plusieurs des thèmes suivants : tentative de corruption, travail des enfants, transparence (manque d'accès pour effectuer la diligence raisonnable requise) et problèmes de sécurité structurelle/incendie du bâtiment. En 2024, deux installations supplémentaires ont été temporairement radiées pour des infractions au Code de conduite des fournisseurs. À la suite de mesures correctives, confirmées au moyen de vérifications sur place, les deux installations ont été réintégrées.
- 67 Les radiations en 2023 étaient liées à la non-conformité aux exigences du Code des fournisseurs dans l'un ou plusieurs des thèmes suivants : contrats non autorisés, tentative de corruption, suspicion de travail des enfants, suspicion de pratiques discriminatoires et problèmes de sécurité structurelle/incendie du bâtiment.
- 68 Les radiations en 2022 étaient liées à la non-conformité dans l'un ou plusieurs des thèmes suivants : suspicion de travail des enfants, tentatives de corruption et problèmes de sécurité structurelle/incendie du bâtiment.
- 69 Les radiations en 2021 étaient liées à la non-conformité dans l'un ou plusieurs des thèmes suivants : contrats non autorisés et tentatives de corruption.